Niveau(x) d'enseignement: 1 Numéro EDUQ : 8570311
Centre d'intérêt: 870

Boies, Rémy.

Prospective de l'enseignement professionnel dans la région 03 / Rémy Boies, Jean-Guy Thiffault, Charles-Henri Boucher. -- [Québec] : Commission des écoles catholiques de Québec, 1977.
2 v. ; 28 cm.

"...recherche... réalisée dans le but de satisfaire une exigence académique en vue de l'obtention de la maîtrise en administration publique offerte par l'Ecole nationale d'administration publique" -- v. 1, p. iv. Bibliogr.: v. 1, f. 117. Dépouillement: v. 1. Rapport -- v. 2. Annexes.

Descripteur(s): *Enseignement professionnel *Formation professionnelle *Planification scolaire *Rôle de la commission scolaire *Population scolaire *Main-d'oeuvre *Analyse de besoins *Education des adultes *Secondaire (Niveau)

Identificateur(s) de nom: *Commission des écoles catholiques de Québec (Québec)

Sensibles à la situation que les commissions scolaires vivent en formation professionnelle, la Direction générale de l'éducation des adultes et la Direction régionale ont commandé une étude permettant d'y pallier. A cette fin, les auteurs ont reçu l'objectif suivant: fournir aux instances décisionnelles une hypothèse de solution qui leur permettrait de planifier, à moyen terme, l'organisation de la formation professionnelle dans la région de Québec pour les populations jeune et adulte. Le moyen terme auquel il est fait référence est une période se terminant en 1981-1982.

Les auteurs ont utilisé la méthode d'analyse des systèmes. Les cinq étapes de l'analyse sont: 1. la définition du problème: les auteurs décrivent la situation de la formation professionnelle dans les commissions scolaires de la région, de 1972-1973 à 1976-1977, puis effectuent des prévisions relatives à la situation qui sera vécue en 1981-1982, en faisant apparaître les besoins en main-d'oeuvre pour la période 1976-1982; 2. détermination de l'objectif et des critères aptes à valider les hypothèses de solution; 3. élaboration des hypothèses de solution; 4. analyse des hypothèses: dans cette étape, les auteurs confrontent chaque hypothèse ou option aux critères retenus et évaluent ses répercussions sur l'organisation; 5. recommandations.

L'évaluation quantitative de sept hypothèses de solution fait ressortir comme solution à long terme l'hypothèse no 6: élaborer un nouveau processus d'apprentissage impliquant industries et institutions de formation. L'hypothèse 7 est retenue comme solution transitoire: regrouper des options professionnelles dans une ou plusieurs commissions scolaires. Considérant les prévisions d'élèves et les besoins en main-d'oeuvre, en 1981-1982, les auteurs recommandent que le principe du contingentement soit retenu et appliqué en vue d'un meilleur équilibre.

Type de document: r
Région(s) administrative(s): 03

INT
129
VOL. 1.

PROSPECTIVE DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL DANS LA REGION 03

LE CENTRE DE DOCUMENTATION E.N.A.P.

RAPPORT 1

Rémy Boies
Jean-Guy Thiffault
Charles-Henri Boucher

PROSPECTIVE DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL DANS LA REGION 03

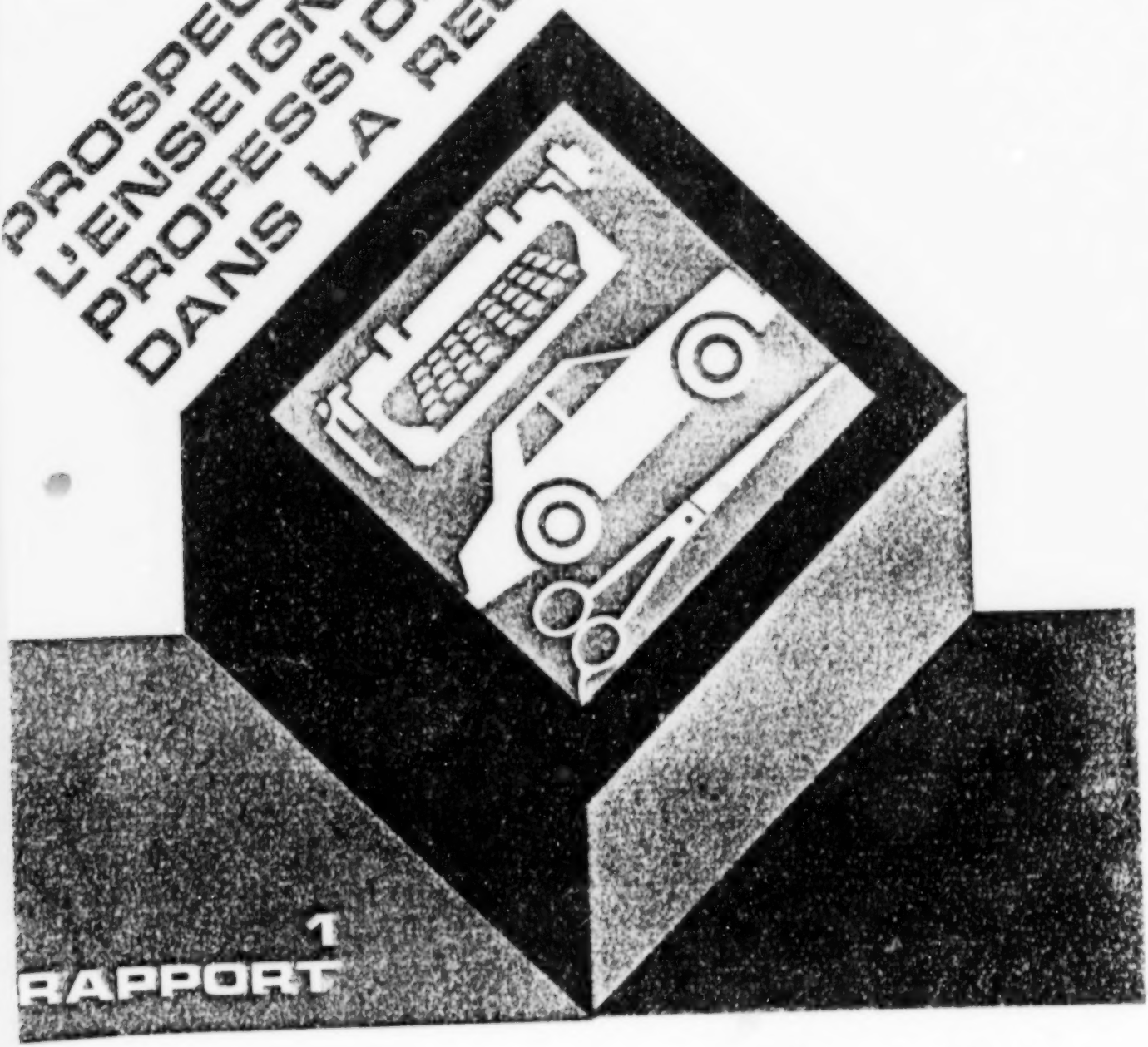

RAPPORT 1

Rémy Boies
Jean-Guy Thiffault
Charles-Henri Boucher

4197023
BADADUQ

RECONNAISSANCE

Nous tenons à remercier M. André Gingras, professeur à l'Ecole Nationale d'Administration Publique, superviseur de ce projet d'intervention, pour ses précieux conseils.

Nous sommes également reconnaissants à nos directeurs généraux, MM. Raymond Couture, Pierre Légaré et Fernand Paradis pour le support qu'ils nous ont fourni durant la réalisation de ce projet.

Nous remercions Carmen, Céline et Diane pour le travail de secrétariat ainsi que toutes les personnes et organismes qui ont bien voulu apporter leur collaboration.

AVANT-PROPOS

Cette recherche a été réalisée dans le but de satisfaire une exigence académique en vue de l'obtention de la maîtrise en administration publique offerte par l'Ecole nationale d'administration publique.

De par sa conception, le projet d'intervention (la présente recherche) veut proposer une solution à un problème d'administration publique. En raison de nos fonctions, la planification de la formation professionnelle de niveau secondaire avait pour nous un intérêt plus particulier.

Nous avons tenté de fournir les recommandations les plus objectives à la lueur des informations disponibles. Les conclusions auxquelles nous sommes parvenus peuvent avoir été influencées par les distorsions constatées entre les informations provenant des divers paliers du monde de l'éducation.

De plus, les conclusions ne tiennent pas compte des nouvelles orientations possibles du monde du travail. Nous avons travaillé avec l'hypothèse d'une croissance économique qui ne serait pas bouleversée par des changements technologiques importants.

Nous croyons que ce projet d'intervention peut servir d'instrument valable pour la planification de la formation professionnelle dans la région 03.

TABLE DES MATIERES

TOME 1

Chapitres		Pages
1	- Introduction	1
11	- La problématique	9
111	- Les objectifs et critères	46
1V	- Les hypothèses de solution	52
V	- Analyse des hypothèses de solution	56
V1	- Les solutions retenues	81
V11	- Le développement	102
V111	- Recommandations	114
	- Bibliographie	117

TOME II

Annexes		pages
I	- Nombre d'étudiants par profil professionnel, par commission scolaire, en 1976-77.	1
II	- Répartition de la main-d'oeuvre à former par commission régionale dans les fonctions de travail traditionnelles en 1982.	18
III	- Prévision d'étudiants par profil professionnel par commission scolaire en 1981-82.	85
IV	- Prévision de la situation des options professionnelles terminales en 1981-82.	102
V	- Opérationnalisation (par options) de l'hypothèse transitoire retenue.	125

LISTE DES TABLEAUX

Tableaux			Pages
I	-	Evolution de la population scolaire de niveau secondaire de la région 03 entre 1971 et 1986.	10
II	-	Clientèles inscrites au professionnel court par commission scolaire de 1972 à 1977.	12
III	-	Clientèles inscrites au professionnel long par commission scolaire de 1972 à 1977.	13
IV	-	Nombre de profils dispensés par C.S.R. de la région 03 en 1976-1977.	14
V	-	Prévisions d'élèves au professionnel court par C.S.R. pour les années 78-79 et 81-82.	17
VI	-	Prévisions d'élèves au professionnel long par C.S.R. pour les années 78-79 et 81-82.	18
VII	-	Ecart entre la clientèle de 1976-1977 et les prévisions en 1981-82 (Synthèse des tableaux II-III et V-VI)	19
VIII	-	Prévisions de la main-d'oeuvre requise en 1982 région 03 (par code C.C.D.P.)	20
IX	-	Prévision d'étudiants par profil pour la région 03 en 1981-82.	25
X	-	Différence entre les besoins en main-d'oeuvre et ceux de la main-d'oeuvre de la régior 03 en 1981-82.	27
XI	-	Répartition de la main-d'oeuvre active de la région 03 en 1982 par fonction de travail dans chaque territoire de commission régionale.	31
XII	-	Fréquence des options dispensées par commission régionale de 1972 à 1977.	39
XIII	-	Evaluation des hypothèses de solution.	58
XIV	-	Prévision synthèse de la situation des options professionnelles de la région 03 en 1981-82.	70

LISTE DES TABLEAUX

Tableaux			Pages
XV	-	Options professionnelles recommandées pour 1981-82 selon l'hypothèse retenue.	86
XVI	-	Répartition de base des options professionnelles offertes aux adultes dans les C.S. de la région 03 en 1981-82.	102
XVII	-	Différence entre les prévisions d'élèves de 1981-82 et les places-élèves retenues selon l'hypothèse opérationalisée.	108
XVIII	-	Besoins en main-d'oeuvre non comblés mais dont la formation est donnée.	110
XIX	-	Développement - Prévisions de la main-d'oeuvre requise en 1982, région 03 (par code C.C.D.P.)	112

CHAPITRE 1

INTRODUCTION

1.1 LA FORMATION PROFESSIONNELLE DANS LES COMMISSIONS SCOLAIRES DE LA REGION 03 (SECTEURS REGULIER ET ADULTES)

La formation des commissions scolaires régionales en 1975 a produit l'intégration de la formation professionnelle. Cette intégration de la formation professionnelle dans les commissions régionales s'est réalisée, d'une part, par l'annexion des écoles de métiers en 1968 et, d'autre part, lors de la construction d'écoles polyvalentes. La récupération des écoles de métiers a permis aux commissions régionales de poursuivre la formation professionnelle des étudiants dans les options que ces écoles donnaient déjà tandis que la construction des écoles polyvalentes a permis aux étudiants l'accès à de nouvelles options en formation professionnelle.

Ce changement permettait à l'étudiant une formation plus polyvalente et visait à pallier une lacune de la situation existant dans le système d'enseignement secondaire. Le rapport Parent mentionne:

> Les réformes de structure que nous proposons pour le niveau secondaire ont pour objet d'éviter aux enfants une orientation prématurée et difficilement réversible, cause d'échecs et de retards nombreux, de développer les aptitudes et les goûts naturels de chacun dans un système permettant une véritable liberté de choix pour un certain nombre de matières, de diversifier la formation offerte à chaque enfant et d'élargir ses horizons culturels, de préparer pour la vie et pour un emploi tous ceux qui quitteront l'école au niveau secondaire, c'est-à-dire à peu près la moitié de la population scolaire de cet âge.

> Pour atteindre ces objectifs, nous recommandons qu'on adopte, dans tous les établissements de niveau secondaire, un système d'options incluant les options techniques au même titre que les autres options, au moins une option pratique par année étant obligatoire pour tous durant tout le secondaire. Ces réformes supposent une polyvalence aussi complète que possible de l'école secondaire et la possibilité, pour tous les étudiants, de s'initier aux techniques dans des ateliers appropriés. (1)

Depuis l'implantation de ce nouveau système d'enseignement, tel que le préconise la Commission Parent, différents rapports révèlent l'existence de problèmes relatifs à l'enseignement professionnel.

De ces problèmes, nous nous limiterons à ceux qui sont reliés à l'aspect administratif, en raison de la nature même du présent travail. Nous constatons que l'enseignement professionnel de niveau secondaire s'est développé sans référence soit à un plan de développement régional, soit à une politique de formation professionnelle.

Voici quelques-uns des problèmes que vivent les commissions scolaires régionales de la région 03:

a) la diminution de la population inscrite en formation professionnelle, conséquence de la diminution scolaire régulière.

b) Difficultés d'organisation scolaire dues à un nombre très limité d'élèves dans certaines options professionnelles.

---

(1) Rapport Parent, tome 2, page 56, art. 96 et 97.

c) Difficulté de répondre aux besoins de formation de deux populations: les jeunes (population régulière) et les adultes.

d) Les coûts toujours croissants des opérations et des immobilisations empêchent l'utilisation d'équipements semblables à ceux qui existent dans le monde du travail.

e) Possibilités de travail restreintes pour l'étudiant parce qu'il a été formé pour occuper une ou des fonctions de travail où il y a déjà saturation.

f) Difficulté de planifier une formation professionnelle qui tiendrait compte de la disparition de certains métiers et de l'avènement de nouvelles fonctions de travail.

g) Autres difficultés d'organisation...

Le développement de la formation professionnelle au niveau de l'enseignement régulier s'est accompli à partir des nouveaux programmes mis en marché par l'intermédiaire des programmes de formation professionnelle du M.E.Q..

Dans notre recherche, nous avons tenté de concilier les besoins en main-d'oeuvre et ceux de la main-d'oeuvre. Les statistiques d'Information Canada indiquent une pénurie de travailleurs dans certains secteurs de notre économie, même en période de surplus de personnel.

Nous sommes conscients que le besoin en main-d'oeuvre ne doit pas être considéré comme le critère permettant à l'étudiant d'effectuer un choix d'option professionnelle. La connaissance des besoins en main-d'oeuvre doit être considérée comme un outil permettant aux conseillers en orientation et aux professeurs d'information scolaire et professionnelle d'informer l'étudiant sur les possibilités d'emploi tout en respectant sa liberté de choisir.

Cette connaissance des besoins en main-d'oeuvre fut l'objet d'une recommandation d'un comité ad hoc de la D.G.E.E.S..

> Que le M.E.Q., conjointement avec le M.T.M.O., prenne les dispositions nécessaires pour organiser le plus tôt possible un service d'analyse et de prévisions de la main-d'oeuvre et ceci par secteur professionnel en vue d'arriver à:
>
> a) fixer les priorités en formation professionnelle;
> b) planifier la répartition et le nombre d'options par région;
> c) assurer une information professionnelle cohérente. (2)

Quant à la planification de la formation professionnelle des adultes, elle se révèle très difficile pour une commission scolaire, étant trop souvent dépendante des décisions de divers organismes (M.E.Q., Centre de Main-d'oeuvre du Canada, Commission de Formation Professionnelle).

De plus, la variation annuelle du volume des activités de formation provoque une instabilité du personnel oeuvrant dans les services d'éducation des adultes. Le développement de la formation professionnelle se révèle souvent inutile car, l'année suivante, l'option dans laquelle la commission scolaire aura investi des

---

(2) Analyse de 3 rapports traitant de la formation professionnelle et de l'enseignement professionnel au secondaire, page 11, recommandation 30.

ressources (humaines, financières et physiques) se retrouvera dans un autre organisme de formation.

L'absence d'une législation reconnaissant le droit de l'adulte à l'éducation est un autre aspect qui rend difficile l'organisation de la formation professionnelle des adultes.

1.2 OBJECTIF DU PROJET

La difficulté de déterminer des critères valables en vue d'une planification a anéanti les efforts du M.E.Q. et de sa direction régionale du M.E.Q. visant la réalisation d'un tel objectif.

Sensibilisées à la situation que les commissions scolaires vivent en formation professionnelle, la Direction générale de l'Education des adultes du ministère de l'Education et la Direction régionale du même ministère ont commandé une étude permettant de résoudre leur problème. A cette fin, nous nous sommes fixés l'objectif suivant:

FOURNIR AUX INSTANCES DECISITIONNELLES UNE HYPOTHESE DE SOLUTION QUI LEUR PERMETTRAIT DE PLANIFIER, A MOYEN TERME, L'ORGANISATION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DANS LA REGION 03 POUR LES POPULATIONS JEUNE ET ADULTE.

Le moyen terme auquel on fait référence dans l'objectif est une période se terminant en 1981-82. De plus, l'aspect de deux populations scolaires est très important pour l'analyse, car nous devons les associer si nous désirons vraiment répondre aux besoins exprimés par les jeunes et les adultes. Dans un désir d'utiliser au maximum les équipements, la préoccupation des deux genres de populations se révèle essentielle.

1.3 METHODE DE TRAVAIL

Comme nous désirons donner aux commissions scolaires, à la Direction régionale du ministère de l'Education et au ministère de l'Education un outil leur permettant de porter un jugement sur nos recommandations, nous avons décidé de mener cette étude en utilisant la méthode d'analyse des systèmes.

Cette méthode, en plus de faciliter la connaissance de la nature et de la structure des problèmes, permet de situer un problème dans son milieu.

Considérant la complexité du problème, l'analyse des systèmes semble la méthodologie désignée. L'analyse des systèmes se définit comme:

> Un essai pour améliorer le processus de la prise de décision dans les organisations confrontées avec le changement, la complexité et l'incertitude. (3)

Voici donc les étapes de l'analyse:

a) <u>Définition du problème</u>

Dans cette première étape, nous décrivons d'abord la situation de la formation professionnelle dans les commissions scolaires de la région 03 de 1972-73 à 1976-77, tant au secteur régulier qu'à l'éducation des adultes. Par la suite, nous effectuons des prévisions relatives à la situation qui sera vécue en 1981-82 tout en faisant apparaître les besoins en main-d'oeuvre pour la période 1976-1982.

---

(3) Grenier C., notes de cours

b) Détermination de l'objectif

Cette seconde partie précise l'objectif suite au problème posé dans la première étape. Nous déterminerons aussi, à ce moment, les critères essentiels et souhaités propres à valider les hypothèses de solutions.

c) Elaboration des hypothèses de solutions

Consécutivement à l'analyse des données (statistiques et prévisions), il s'agit maintenant d'élaborer des options possibles permettant l'atteinte de l'objectif.

d) Analyse des hypothèses

Dans cette étape, nous devons confronter chaque hypothèse ou option aux critères retenus et évaluer ses répercussions sur l'organisation. De plus, nous devons vérifier les hypothèses pouvant se réaliser à moyen et à long termes.

d) Recommandation

A la lumière de l'analyse effectuée à l'étape précédente, nous recommandons une solution.

1.4 LES LIMITES

Dans notre démarche, nous utiliserons des données gouvernementales (statistiques et prévisions) relatives à la main-d'oeuvre fédéral. Cependant, le traitement de ces données devra nécessairement tenir compte que le découpage géographique de la région 03 n'est pas le même aux fins de l'éducation que pour celui des centres de main-d'oeuvre du Canada.

En raison de ce découpage géographique, nous avons négligé la Commission scolaire régionale Grand-Portage. Cependant la démarche appliquée aux autres commissions scolaires de la région 03 peut être transposée au territoire de la régionale Grand-Portage.

CHAPITRE 11

LA PROBLEMATIQUE

2.1 LA POPULATION SCOLAIRE REGULIERE

En 1974, après avoir constaté une diminution importante de la clientèle scolaire de niveau secondaire, le M.E.Q. commanda une étude démographique,relativement à cette clientèle,pour la période s'étendant de 1972 à 1986.

Cette étude, réalisée par l'Institut national de la recherche scientifique (I.N.R.S.) et déposée en mai 1976, démontre que, pour l'ensemble du Québec, les effectifs maximums de la clientèle scolaire de niveau secondaire ont été atteints en 1973, ce qui représentait une augmentation de 8% par rapport au recensement de 1971. Les effectifs minimums seraient atteints en 1986, soit une diminution de 33% en référence à 1971.

Cette évolution de la clientèle scolaire est aussi ressentie dans la région économique 03, région qui fait l'objet de notre étude. En effet, pour l'ensemble des onze commissions régionales de la région 03, excluant Grand-Portage, la clientèle scolaire de niveau secondaire subit une diminution de 5% entre 1976 et 1978, et de 12% entre 1976 et 1981 (tableau 1, page 10).

Le tableau 1 permet aussi de constater des augmentations de clientèles dans deux commissions régionales (Chauveau et Jean-Talon) et une fluctuation dans un autre organisme (Orléans).

TABLEAU I

EVOLUTION DE LA POPULATION SCOLAIRE DE NIVEAU SECONDAIRE DE LA REGION 03 ENTRE 1971 ET 1986

C.S.R.	1971 (1)	1976 (2)	1978 (3)	1981 (4)	1986 (5)
AMIANTE	7350	6418	5615	4410	3298
CHARLEVOIX	3935	3416	3076	2418	1715
CHAUDIERE	10920	8438	7755	6732	4503
CHAUVEAU	8845	8964	9799	11050	10255
JEAN-TALON	6355	7500	8117	9041	9642
LOUIS-FRECHETTE	9645	9260	8460	7262	5446
ORLEANS	8045	7277	7393	7542	6708
PASCAL-TACHE	7710	6779	6028	4902	3453
TARDIVEL	4775	4500	3860	2902	1903
TILLY	13800	10943	10937	10930	10657
C.E.C.Q.	14050	11291	9685	7276	6301
TOTAL	95430	94786	80725	74465	63881

(1) Chiffres tirés de I.N.R.S., mai 1976
(2) Statistiques au 30 septembre 1976 du M.E.Q.
(3) Prévisions obtenues par extrapolation
(4 & 5) Chiffres tirés de I.N.R.S., mai 1976

Les recherches antérieures sur la formation professionnelle ont négligé l'aspect des besoins en main-d'oeuvre. Le présent travail introduit cette nouvelle dimension et tente d'établir un lien entre les données relatives au besoin en main-d'oeuvre (Prévisions connues jusqu'en 1982) et la formation professionnelle. Le travail se limitera donc à la période de 1976 à 1981 inclusivement.

Des données statistiques nous montrent la répartition de la clientèle en formation professionnelle de 1972 à 1977. Ainsi, le tableau 11 (page 12) indique que 3358 élèves sont inscrits à des profils d'enseignement professionnel court en 1976-77. Pour la même année scolaire, 12827 élèves se trouvent dans divers profils du professionnel long (tableau 111, page 13).

Ces 16185 étudiants se répartissent dans quatre-vingt-sept profils dispensés exclusivement ou simultanément par une ou plusieurs des onze commissions régionales dans la région 03 (tableau 1V, page 14), en 1976-77.

De plus, un examen sommaire du nombre d'étudiants inscrits aux différents profils en 1976-77 démontre plusieurs situations précaires dans la plupart des commissions scolaires en raison du peu d'élèves dans diverses options.

Les statistiques du M.E.Q., au 30 septembre 1976, indiquent que plus de 24% (100 sur 414) des groupes d'étudiants, inscrits dans les diverses options de l'enseignement professionnel long, comptent moins de dix-sept élèves. Quant aux groupes comptant moins de vingt étudiants, nous en dénombrons plus de 34% soit 142 groupes sur 414 (annexe 1).

TABLEAU II

CLIENTELES INSCRITES AU PROFESSIONNEL COURT PAR COMMISSION SCOLAIRE DE 1972 A 1977

Années / C.S.R.	1972 - 1973			1973 - 1974			1974 - 1975			1975 - 1976			1976 - 1977		
	N/EL S.3&4	N/EL P.C.	%	N/EL S.3&4	N/EL P.C.	%	N/EL S.3&4	N/EL P.C.	%	N/EL S.3&4	N/EL P.C.	%	N/EL S.3&4	N/EL P.C.	%
Amiante	2548	121	4,7	2466	135	5,4	2965	190	6,4	3173	215	6,7	2580	384	14,8
Charlevoix	1495	244	16,3	1342	90	6,7	1467	119	8,1	1545	97	6,2	1461	175	11,9
Chaudière	2839	485	17,0	2957	591	19,9	3745	434	11,5	3903	287	7,3	3063	312	10,1
Chauveau	3110	95	3,0	3735	176	4,7	3963	230	5,8	3746	196	5,2	3423	311	9,0
Jean-Talon	2664	136	5,1	3299	572	17,3	3218	361	11,2	2873	298	10,3	2636	404	15,3
Louis-Fréchette	3396	179	5,2	3373	71	2,1	4594	249	5,4	4507	232	5,1	3241	189	5,8
Orléans	2457	827	33,6	2717	278	10,2	3676	374	10,1	3479	330	9,4	2588	312	12,0
Pascal-Taché	2714	295	10,8	2558	352	13,7	2800	278	9,9	2967	218	7,3	2495	359	14,3
Tardivel	1568	56	3,5	1747			2355	58	2,4	2223	39	1,7	1627	227	13,9
Tilly	4350	311	7,1	4096	225	5,4	4448	244	5,4	4692	204	4,3	4241	339	7,9
C.E.C.Q.	5576	341	6,1	5736	347	6,0	5010	341	6,8	4720	314	6,6	4189	346	8,2
Total au P.C.		3090			2837			2878			2430			3358	

% = Nombre d'élèves au P.C. / Nombre d'élèves en sec. 3 et 4

TABLEAU III

CLIENTELES INSCRITES AU PROFESSIONNEL LONG PAR COMMISSION SCOLAIRE DE 1972 A 1977

Années / C.S.R.	1972 - 1973			1973 - 1974			1974 - 1975			1975 - 1976			1976 - 1977		
	N/EL S.4&5	N/EL P.L.	%	N/EL S.4&5	N/EL P.L.	%	N/EL S.4&5	N/EL P.L.	%	N/EL S.4&5	N/EL P.L.	%	N/EL S.4&5	N/EL P.L.	%
Amiante	2443	733	30,0	2286	704	30,7	2215	748	33,7	2894	880	30,4	2757	819	29,7
Charlevoix	1314	417	31,7	1184	325	27,4	1192	368	30,8	1351	432	31,9	1310	425	32,4
Chaudière	2223	813	36,5	2253	817	36,2	2378	892	37,5	3174	1250	39,4	3321	1337	40,2
Chauveau	2620	1027	39,1	2834	1361	48,0	3396	1560	45,9	3704	1418	38,2	3471	1443	41,5
Jean-Talon	2147	932	43,4	2568	1005	39,1	3005	979	32,5	3069	1079	35,1	2647	918	34,6
Louis-Préchette	3329	920	27,6	3173	1196	37,6	3165	1128	35,6	4168	1349	32,3	4023	1482	36,8
Orléans	2444	965	39,4	2392	570	23,8	2352	641	27,2	3164	947	29,9	3035	990	32,6
Pascal-Taché	2289	747	32,6	2292	977	42,6	2195	973	44,3	2438	1058	43,3	2489	997	40,0
Tardivel	1394	402	28,8	1333	19	1,4	1421	522	36,7	1990	767	38,5	1841	712	38,6
Tilly	4183	1303	31,1	4232	840	19,8	4255	1267	29,7	4598	1379	29,9	4597	1316	28,5
C.E.C.Q.	5271	2428	46,0	6155	2707	43,9	5944	2534	42,6	5392	2527	46,8	5006	2388	47,7
Total au P.L.		10687			10521			11612			13086			12827	

→ % = N/61. au P.L. / N/61. en sec. 4 et 5

TABLEAU IV

NOMBRE DE PROFILS DISPENSES

PAR C.S.R. DE LA REGION 03

EN 1976-1977

C.S.R.	NOMBRE DE PROFILS DISPENSES EN 1976-1977
Amiante	35
Charlevoix	23
Chaudière	36
Chauveau	48
Jean-Talon	43
Louis-Fréchette	34
Orléans	35
Pascal-Taché	39
Tardivel	23
Tilly	45
C.E.C.Q.	53

Selon les prévisions d'élèves au secteur régulier pour 1981-82, 2440 élèves s'inscriraient en professionnel court (tableau V, page 17) et 10723 élèves en professionnel long (tableau VI, page 18), accusant ainsi une diminution de 19%, soit 3022 élèves de moins dans les profils de formation de professionnel court et professionnel long par rapport à l'année scolaire 1976-77 (tableau VII, page 19).

Déjà en 1976-77, plusieurs commissions scolaires régionales offrent des options de formation professionnelle avec un nombre d'élèves insuffisants. Considérant aussi le fait que la clientèle scolaire diminue dans la plupart des commissions scolaires régionales au cours de la période 1977 à 1982, nous constatons que plusieurs commissions scolaires auront une situation problématique relativement aux options professionnelles offertes en 1982, si ces organismes demeurent dans leur immobilisme actuel.

2.2 DEVELOPPEMENT ACTUEL NON CONTROLE DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

En même temps que nous vivons une importante diminution d'élèves de niveau secondaire, les commissions scolaires sollicitent et obtiennent du M.E.Q. des autorisations permettant d'implanter et de dispenser de nouvelles options de formation professionnelle sans connaissance des besoins du marché du travail. Nous constatons également qu'il est plutôt rare que ces mêmes commissions scolaires ferment certains ateliers en raison du manque d'étudiants.

Jusqu'à tout récemment, il était possible, grâce à certains aménagements locaux, de disposer de ressources humaines et physiques de telle façon que les commissions scolaires puissent tolérer des options professionnelles comptant un nombre d'étudiants inférieur à vingt. Cependant, la nouvelle convention collective des enseignants contient des règles déterminant le nombre d'enseignants admissibles à l'enseignement

professionnel et fixe le nombre maximum de périodes d'enseignement par professeur. Ainsi, dans les options de l'enseignement professionnel long, le nombre d'enseignants s'obtient en multipliant le nombre d'élèves inscrits par le facteur 1.676. Or, ce facteur a une relation directe avec le nombre d'élèves par groupe soit dix-sept en enseignement professionnel. C'est donc dire que ces règles rendent les ajustements locaux plus difficiles et incitent les commissions scolaires à éliminer les groupes d'élèves inférieurs à dix-sept en enseignement professionnel.

2.3 LES BESOINS EN MAIN-D'OEUVRE

Sachant les problèmes que vivent et sont appelées à vivre les commissions scolaires en poursuivant le développement non contrôlé de la formation professionnelle, nous croyons que la connaissance des besoins en main-d'oeuvre est un élément essentiel à une solution rentable de la problématique.

La connaissance des besoins en main-d'oeuvre doit servir à informer la population étudiante quant aux possibilités d'emploi dans les occupations exigeant une formation professionnelle de niveau secondaire. Cette connaissance peut également servir au contingentement de la population étudiante (jeune et adulte).

Des publications du gouvernement fédéral, l'une donnant la répartition des travailleurs de la région 03 dans l'ensemble des professions [4] et l'autre établissant les prévisions de besoins en main-d'oeuvre pour le Québec [5], permettent de répartir les besoins en main-d'oeuvre pour la période 1976 à 1982 et ce dans les diverses fonctions de travail (Tableau VIII, page 21).

---

(4) Etude sur le marché du travail, M.M.I., oct. 1976

(5) Programme de prévisions relatives aux professions canadiennes, no 8, Québec.
Main-d'Oeuvre et Immigration, Canada.

TABLEAU V

PREVISIONS D'ELEVES AU PROFESSIONNEL COURT PAR C.S.R.

POUR LES ANNEES 78-79 ET 81-82

Années / C.S.R.	1978-1979				1981-1982			
	Population totale	N/EL S.3 & 4	% moyen	Clientèle P.C.	Population totale	N/EL S.3 & 4	% moyen	Clientèle P.C.
Amiante	5462	2184	7,6	166	4410	1764	7,6	134
Charlevoix	3022	1208	9,8	118	2418	967	9,8	95
Chaudière	8260	3304	13,1	433	6732	2692	13,1	353
Chauveau	9899	3959	5,5	218	11050	4420	5,5	243
Jean-Talon	8603	3441	11,8	406	9041	3616	11,8	427
Louis-Fréchette	8415	3366	4,7	158	7262	2904	4,7	136
Orléans	7897	3158	10,4	328	7542	3016	10,4	314
Pascal-Taché	6172	2468	11,2	276	4902	1960	11,2	220
Tardivel	3636	1454	5,3	77	2902	1160	5,3	61
Tilly	11173	4469	6,0	268	10930	4372	6,0	262
C.E.C.Q.	9562	3824	6,7	256	7276	2910	6,7	195
				2704				2440

TABLEAU VI

PREVISIONS D'ELEVES AU PROFESSIONNEL LONG PAR C.S.R.

POUR LES ANNEES 78-79 ET 81-82

Années / C.S.R.	1978-1979				1981-1982			
	Population totale	N/EL S.4 & 5	% moyen	Clientèle P.L.	Population totale	N/EL S.4 & 5	% moyen	Clientèle P.L.
Amiante	5462	2184	30,9	675	4410	1764	30,9	545
Charlevoix	3022	1208	30,8	372	2418	967	30,8	298
Chaudière	8260	3304	37,9	1252	6732	2692	37,9	1020
Chauveau	9899	3959	42,5	1683	11050	4420	42,5	1879
Jean-Talon	8603	3441	36,9	1270	9041	3616	36,9	1334
Louis-Fréchette	8415	3366	33,9	1141	7262	2904	33,9	984
Orléans	7897	3158	30,5	963	7542	3016	30,5	920
Pascal-Taché	6172	2468	40,5	1000	4902	1960	40,5	794
Tardivel	3636	1454	35,6	518	2902	1160	35,6	413
Tilly	11173	4469	27,8	1242	10930	4372	27,8	1215
C.E.C.Q.	9562	3824	45,4	1736	7276	2910	45,4	1321
				11852				10723

TABLEAU VII

ECART ENTRE LA CLIENTELE DE 1976-1977 ET LES PREVISIONS EN 1981-1982

(Synthèse des tableaux II-III et V-VI)

C.S.R.	Statistiques 1976-77		Prévisions 1981-82		Ecarts 1976-1982	
	PC	PL	PC	PL	PC	PL
Amiante	384	819	134	545	-250	-274
Charlevoix	175	425	95	298	- 80	-127
Chaudière	312	1337	353	1020	+ 41	-317
Chauveau	311	1443	243	1879	- 68	+436
Jean-Talon	404	918	427	1334	+ 23	+416
Louis-Préchette	189	1482	136	984	- 53	-498
Orléans	312	990	314	920	+ 2	- 70
Pascal Taché	359	997	220	794	-139	-203
Tardivel	227	712	61	413	-166	-299
Tilly	339	1316	262	1215	- 77	-101
C.E.C.Q.	346	2388	195	1321	-151	-1067
Total	3358	12827	2440	10723	-918	-2104

Diminution de 918 élèves au professionnel court
Diminution de 2104 élèves au professionnel long

TABLEAU V111

PREVISIONS DE LA MAIN-D'OEUVRE REQUISE EN 1982(1)

REGION 03 (PAR CODE C.C.D.P.)

CODE (3) C.C.D.P.	EMPLOI EN 1976 REGION 03	EMPLOIS EN 1976 AU QUEBEC	BESOINS NOUVEAUX(2) 1976-1982 (région 03)
1176 A	94	1369	34
2161 A	530		118
2163 RA	940		278
3134 RA	1850		637
3311 RA			76
3313 R	647		206
3314 R	169		44
3315 R	221		68
3719 A			
4111 RA	14575	108731	4621
4113 RA	1341	15337	405
4131 RA	5090	55413	1587
4141 A	915	5881	270
4143 RA	887	8531	223
4155 RA	1916	17013	542
4171 RA	1980	14912	680
4175 A	1337	10888	393
4192 A	85	1031	28
4197 R	11588	73594	3587
5133 R	2266	21881	751
5135 RA	4679	36206	1560
5137 RA	10002	71569	3311
5145 RA	976	6988	281
6120 R	1502	13306	615
6121 RA	4765	28694	1602
6123 A	479	3750	164
6125 RA	5262	35306	1594
6143 RA	3001	19469	795
6149 RA	5409	33413	984
6191 A	4999	44682	2091
7112 R	8126	39160	205
7182 R	7747	35819	86
7195 R	1002	8065	273
7510 A	241	1831	57
7511 RA	219	1606	78
7513 RA	850	4606	85

TABLEAU VIII

PREVISIONS DE LA MAIN-D'OEUVRE REQUISE EN 1982(1)

REGION 03 (PAR CODE C.C.D.P.)

CODE C.C.D.P.	EMPLOI EN 1976 REGION 03	EMPLOIS EN 1976 AU QUEBEC	BESOINS NOUVEAUX(2) 1976-1982 (région 03)
7713 A	263	1931	46
8213 RA	1195	7175	221
8215 A	1971	15394	547
8231 A	557	2688	124
8236 R	255	1475	32
8263 A	112	1719	10
8265 A	68	1118	6
8311 R	88	1994	24
8313 RA	1025	13619	249
8319 A	127	1307	31
8333 RA	668	6600	131
8335 RA	2314	19363	599
8355 A	420	2981	77
8533 RA	884	8906	224
8534 R	24	1644	4
8537 R	387	2869	84
8541 RA	653	5538	162
8553 RA	2690	19644	686
8555 R	35	1381	10
8561 A	851	6900	188
8562 RA	268	3375	59
8563 RA	2461	40781	552
8579 A	141	2444	17
8581 RA	6655	42019	2005
8484 RA	1855	17619	497
8585 R	263	2769	73
8587 A	70	544	15
8589 RA	518	4094	157
8731 A	600	2531	71
8733 RA	1778	13775	292
8735 RA	842	5444	170
8781 RA	6103	30481	1437
8782 A	760	5375	170
8783 A	147	1513	32
8585 RA	1705	10987	417
8791 R	1764	13594	353

TABLEAU VIII

PREVISIONS DE LA MAIN-D'OEUVRE REQUISE EN 1982(1)

REGION 03 (PAR CODE C.C.D.P.)

CODE C.C.D.P.	EMPLOI EN 1976 REGION 03	EMPLOIS EN 1976 AU QUEBEC	BESOINS NOUVEAUX(2) 1976-1982 (région 03)
8799 RA	646	5388	148
9171 A	1541	11763	303
9175 A	9051	69419	2918
9511 R	515	4613	173
9512 A	359	3788	107
9515 R	44	500	15
9559 R	6	56	4

(1) Les prévisions visent les fonctions de travail pour lesquelles les C.S.R. de la région (03) ont donné de la formation durant la période 1972-1977.

(2) Les besoins nouveaux comprennent la main-d'oeuvre nécessaire à la suite d'une évolution normale de l'industrie et celle qui remplace les personnes retirées d'une fonction de travail ou décédées.

(3) Légende:

A : Fonction de travail pour laquelle la formation est donnée aux adultes seulement.

R : Fonction de travail pour laquelle la formation est donnée aux élèves réguliers (les jeunes).

RA : Fonction de travail pour laquelle la formation est donnée à la fois aux jeunes et aux adultes.

Nous avons choisi l'option de considérer l'expression des besoins en main-d'oeuvre pour orienter le développement futur de la formation professionnelle. Les défenseurs de la position humaniste considèrent cette option discutable parce qu'elle se réfère à l'aspect économique consécutif à la formation au détriment d'un choix plus restreint de cours. Le réalisme de l'équilibre entre les aspects humaniste et économique permet au jeune et à l'adulte plus de possibilités de trouver un emploi. Déjà, nous constatons que les jeunes ne peuvent décrocher un travail correspondant à la formation reçue que dans une proportion de 65.7%.(6)

L'étude des prévisions des besoins en main-d'oeuvre sur une période de six ans (annexe II) devrait tenir compte le plus possible des changements éventuels de la technologie, de l'adoption et de l'application de nouvelles législations de la fluctuation possible de l'économie mondiale, etc. Cet aspect pourra être considéré si les commissions scolaires agissent de façon dynamique, c'est-à-dire si les organismes scolaires ferment les options professionnelles qui préparent les étudiants à des fonctions de travail déjà saturées et organisent les options qui répondent aux besoins nouveaux.

Nous ne pouvons demeurer silencieux devant l'étudiant qui désire faire carrière dans une fonction de travail où il existe déjà une sursaturation de main-d'oeuvre sous le simple prétexte qu'il nous faut respecter son choix d'option professionnelle. Dans cette perspective, notre société doit posséder un système d'éducation visant cet équilibre mentionné plus haut. D'une part, le système d'éducation doit tendre vers le développement intégral de l'étudiant et lui conférer une plus grande liberté d'action; d'autre part, ce même système d'éducation doit permettre à l'étudiant d'exercer la profession pour laquelle il a été formé.

---

(6) Relance 1976, Direction générale de la planification, M.E.Q.

Le comportement de la société révèle une tendance humaniste marquée qui a pour effet de former des individus qui viennent grossir directement, à la sortie de l'école, le nombre déjà effarant de chômeurs. (7)

2.4 LES ECARTS

Pour analyser cette tendance, nous avons donc effectué un lien entre le nombre d'étudiants à former et les besoins en main-d'oeuvre, c'est-à-dire essayer d'équilibrer l'offre et la demande relatives aux professions exigeant une formation professionnelle de niveau secondaire.

De par la Loi de l'Instruction publique, l'étudiant régulier doit fréquenter l'école de façon continue jusqu'à l'année scolaire au cours de laquelle il atteint l'âge de 15 ans. L'adulte n'est pas obligé de retourner à l'école à moins que le marché du travail ne l'y contraigne. Ces faits nous obligeront à établir la prévision de la population régulière, c'est-à-dire les étudiants dont le régime pédagogique relève de la Direction générale du développement pédagogique.

Pour établir la prévision d'élèves par option en 1981-82 (Tableau IX, page 25), la loi de la moyenne est appliquée à partir des statistiques observées durant la période 1972-73 à 1976-77.

Comparant le nombre de postes offerts (nombre obtenu en divisant par six le nombre de postes requis pour la période 1976-1982) dans une fonction de travail spécifique, en 1982, et le nombre de finissants au cours de cette même année, nous constatons des écarts positifs ou négatifs (tableau X, page 27).

---

(7) Selon Statistiques Canada, en 1974, le taux de chômage se situait à 12.5% pour le groupe de travailleurs âgés de 14 à 24 ans tandis que, dans la catégorie 25 ans et plus, ce taux était de 5%.

TABLEAU IX

PREVISION D'ETUDIANTS PAR PROFIL
POUR LA REGION 03 EN 1981-82

CODE C.C.D.P.	PROFILS PROFESSIONNELS	NOMBRE D'ELEVES	
		P.L.	P.C.
7112	Agrotechnique T.C.	70	
7195	Horticulture ornementale	42	
7182	Production animale	8	
	Foresterie T.C.	125	
8236	Classeur-mesureur	38	
7511	Garde-forestier	112	
	Agent de conservation de la faune	38	
	Meuble et construction T.C.	365	343
8781	Travailleur de la construction	187	219
	Laboratoire de travaux publics	11	
8785	Peinture en bâtiment		11
8782	Maçonnerie		11
	Dessin technique T.C.	133	
2163	Dessinateur général	52	
2163	Dessinateur en architecture	51	
2163	Dessinateur en mécanique	9	
2163	Dessinateur mécanique du bâtiment	26	
2163	Cartographie	5	
2163	Topographie	19	
	Electrotechnique T.C.	414	
8733	Electricien de construction	228	
8733	Electromécanicien d'appareils ménagers	36	
8537	Dépanneur d'appareils électroniques domestiques	110	
	Electronique industrielle	11	
9559	Opérateur en télécommunication	47	
8735	Installateur d'appareils de télécommunication	16	
8581	Equipement motorisé T.C.	512	332
8589	Mécanique de véhicules légers	30	
8581	Carosserie	29	
8581	Débosselage		128
8584	Mécanique diésel	118	
8581	Mécanique automobile	444	211
8584	Machinerie lourde	11	
	Hydrothermie T.C.	138	154
8335	Soudeur général	127	88
8313	Mécanicien en tôlerie	25	34
8799	Plomberie chauffage	16	25

CODE C.C.D.P.	PROFILS PROFESSIONNELS	NOMBRE D'ELEVES	
		P.I.	P.C.
8533	Réfrigération	56	
6120	Cuisine professionnelle	182	78
6125	Service de table	47	9
6143	Soins esthétiques T.C.	290	32
6143	Coiffure	174	
6142	Esthétiques	64	
6143	Auxiliaire en soins esthétiques		22
8533	Couture et fourrure	123	100
	Commerce et secrétariat T.C.	2341	229
4107	Commis de bureau	232	105
4131	Commis comptable	384	
4111	Secrétaire de service	958	
4111	Secrétaire juridique	154	
4111	Secrétaire médicale	255	
4113	Sténo-dactylo	338	
4171	Téléphoniste	139	
4143	Opérateur en informatique	122	
4143	Opérateur de perforatrice		50
5137	Agent de commercialisation	20	
3313	Aménagement d'intérieur	84	
3315	Photographie	26	
3313	Etalage	17	
3311	Sculpture sur bois	34	
3134	Infirmière auxiliaire 4	314	
3134	Infirmière auxiliaire 5	281	
9511	Imprimerie T.C.	86	
9511	Composition	4	
3314	Dessin publicitaire	63	
9511	Impression	8	
9515	Photolithographie	18	
8313	Mécanique T.C.	134	100
8313	Machiniste général	99	26
8585	Mécanicien de machines de bureau	18	
	Entretien général		26
6149	Auxiliaire d'intérieur		107
8311	Outilleur	26	
	Assistant dentaire	29	
	TOTAL	10723	2440

TABLEAU X

DIFFERENCE ENTRE LES BESOINS EN MAIN-D'OEUVRE
ET CEUX DE LA MAIN-D'OEUVRE DE LA REGION 03
EN 1981-1982

MO	DESCRIPTIONS	BESOINS EN MAIN-D'OEUVRE A) EN 1982	BESOINS DE LA MAIN-D'OEUVRE EN 1982 B) (étudiants réguliers)	DIFFERENCES A-B
2163	Dessinateurs	53	162	-109
3134	Infirmières auxiliaires	109	281	-172
3311	Peintres sculpteurs & artistes assim.	14	20	- 6
3313	Dessin, modelistes & décoration, ensemb.	33	35	- 2
3314	Dessinateurs publicitaires & illustrations	8	63	- 55
3315	Photographes & cameramen	11	26	- 15
4111	Secrétaires & sténographes	786	1367	-581
4113	Dactylographes & commis-dactylographes	62	338	-276
4131	Teneurs de livres & employés comptabilité	267	384	-117
4143	Opérateurs machines traitement élect. données	38	122	- 84
4171	Réceptionnistes & préposés renseignements	167	139	+ 28
4197	Employés de bureau en général	620	337	+283
6120	Surv. spéc. prép. alim. & bois.	382	260	+122
6125	Serveurs hôtes. & stew. (alim. & ho.)	304	56	+248
6143	Coiffeurs & travailleurs assimilés	138	260	-122

TABLEAU X (suite)

DIFFERENCE ENTRE LES BESOINS EN MAIN-D'OEUVRE ET CEUX DE LA MAIN-D'OEUVRE DE LA REGION 03 EN 1981-1982

NO	DESCRIPTIONS	BESOINS EN MAIN-D'OEUVRE A) EN 1982	BESOINS DE LA MAIN-D'OEUVRE EN 1982 B) (étudiants réguliers)	DIFFERENCES A-B
7182	Ouvriers agricoles	14	8	+ 6
7195	Horticulture	40	42	- 2
7511	Spécial. conservation des forêts	14	112	- 98
8236	Insp. ess. trieurs & échant.	6	38	- 32
8311	Outilleurs-matriceurs	4	26	- 22
8313	Mécaniciens & régleurs machines-outils	40	125	- 85
8333	Tôliers	28	59	- 31
8335	Soudeurs & oxycoupeurs	88	215	-127
8533	Ouvriers MCA (inst. & rép. mat. élect. & co.)	35	56	- 21
8537	Réparateurs d'appareils radio & télévision	14	110	- 96
8541	Ebénistes & menuisiers	27	219	-192
8553	Tailleurs & couturiers	114	223	-109
8555	Fourreurs	2	25	- 23
8581	Mécaniciens & réparations (véhicule moteur)	340	812	-472
8584	Mécaniciens & réparations (mach. util. ind. agri.)	86	129	- 43

TABLEAU X (suite)

DIFFERENCE ENTRE LES BESOINS EN MAIN-D'OEUVRE ET CEUX DE LA MAIN-D'OEUVRE DE LA REGION 03 EN 1981-1982

NO	DESCRIPTIONS	BESOINS EN MAIN-D'OEUVRE EN 1982 A)	BESOINS DE LA MAIN-D'OEUVRE EN 1982 B)(étudiants réguliers)	DIFFERENCES A-B
8589	Mécaniciens & réparations NCA (mat. élect. except.)	27	30	- 3
8733	Electriciens (construction)	50	264	-214
8735	Inst. & rép. (mat. comm. fil & connexes)	29	16	+ 13
8781	Charpentiers & ouvriers assimilés	228	406	-178
8782	Briqueteurs maçons & carreleurs	28	11	+ 17
8785	Peintres tapis papier peint & assimilés	64	11	+ 53
8799	Ouvriers NCA (autres sect. construction)	86	41	+ 45
9511	Imprimerie & secteurs connexes	31	12	+ 19
9559	Opérateur en télé-communication	1	47	- 46

Selon une étude démographique réalisée par l'Institut national de recherche scientifique, (8) nous constatons que la main-d'oeuvre disponible dans la région 03 est relativement stable.

Quant à la répartition des travailleurs dans les diverses fonctions de travail, nous émettons l'hypothèse suivante: il y a lieu de croire que le pourcentage des travailleurs exerçant une profession spécifique en 1976 sera identique, pour cette même profession, en 1982, c'est-à-dire que l'image en 1982 (répartition des travailleurs dans l'éventail des professions) de la région 03 sera similaire à celle que nous avons constatée en 1976. Le tableau XI (page 31) donne cette répartition des travailleurs selon le territoire des commissions scolaires régionales.

Considérant des critères importants tels que les besoins en main-d'oeuvre, le nombre de finissants (jeunes) et le caractère industriel de chaque territoire de commission scolaire régionale, nous avons tenté de visualiser quelle serait la situation des options professionnelles de chaque organisme (annexe III), situation prévue dans le prolongement d'un développement non contrôlé de la formation professionnelle.

Après avoir soulevé les problèmes inhérents au développement de la formation professionnelle offerte aux jeunes, aux besoins en main-d'oeuvre et aux écarts constatés entre les deux (2) aspects, la problématique doit être maintenant décrite.

---

(8) Perspectives de population pour les territoires des commissions scolaires du Québec de 1972 à 1986, I.N.R.S.

TABLEAU XI

REPARTITION DE LA MAIN D'OEUVRE ACTIVE DE LA REGION 3 EN 1982 PAR FONCTION DE TRAVAIL DANS CHAQUE TERRITOIRE DE COMMISSION REGIONALE

	Amiante	CECQ	Charlevoix	Chaudière	Chauveau	Tilly	Jean-Talon	Louis-Fréchette	Pascal-Taché	Tardivel	Orléans	TOTAL
2163	349	333	37	95	71	123	147	83	64	36	28	1366
3134	105	632	87	148	162	505	264	191	83	87	94	2358
3311	11	69	11	22	22	51	29	40	18	11	11	295
3313	30	188	23	64	53	105	75	90	53	26	26	733
3314	9	53	9	22	18	26	22	26	18	9	9	221
3315	8	74	8	15	19	39	31	23	8	12	8	245
4111	825	5833	470	1062	1406	2682	2464	1421	531	737	581	18012
4113	59	561	43	99	122	205	99	122	40	63	47	1460
4131	339	1885	121	381	535	811	754	592	189	279	155	6041
4141	39	379	27	70	89	139	159	93	31	46	27	1099
4143	28	416	23	51	79	117	182	65	23	42	28	1054
4171	95	558	67	140	161	415	228	190	81	84	81	2100
4175	62	472	58	81	236	228	116	132	54	77	54	1570
4192	7	46		4	11	11	18	39	4	7		147
4197	764	3723	370	1021	1270	2336	1459	1353	650	665	450	14061
5133	136	598	53	282	212	315	438	352	183	110	90	2769
5135	344	1517	110	372	458	870	612	605	241	241	196	5566
5137	755	3394	236	766	1009	2018	1376	1267	479	526	363	12189
5145	82	330	20	65	98	200	135	135	45	53	33	1196
6120	79	481	62	122	127	376	201	144	65	65	74	1796
6121	261	1597	209	376	407	1117	668	438	202	212	271	5758

TABLEAU XI (suite)

	Amiante	CECQ	Charlevoix	Chaudière	Chauveau	Tilly	Jean-Talon	Louis-Fréchette	Pascal-Taché	Tardivel	Orléans	TOTAL
6123	27	161	20	34	44	118	67	44	20	24	37	596
6125	280	2047	224	394	455	1308	879	500	220	239	364	6910
6143	159	948	129	232	249	746	390	287	129	133	142	3544
6149	261	1531	204	363	403	1185	635	476	198	210	232	5698
6191	386	1711	209	422	466	1139	708	543	236	245	304	6369
7112	785	681	471	251	597	879	157	1758	157	314	691	6751
7182	600	675	450	225	600	900	150	1726	150	300	675	6451
7195	142	269	16	28	102	94	106	85	16	53	61	972
7510	12	29	45	21	16	12	12	21	33	8	25	234
7511	6	97	26	13	16	19	45	6	16	6	16	266
7513	38	115	67	77	57	48	38	57	115	29	105	746
8213	68	248	34	175	102	141	90	214	113	51	45	1281
8215	132	584	192	176	184	336	232	268	116	96	72	2388
8231	26	101	22	83	44	53	35	105	57	22	22	570
8236	16	48	8	40	24	24	16	48	32	8	8	272
8263	10	20		10	10	10	10	30	10			110
8265		11		11	11			11	11			55
8311	11	27		15	8	4	12	8	8	4	4	101
8313	60		207	147	86	121	69	143	86	43	43	1031
8319	13	61	9	18	22	40	22	31	18	13	9	256
8333	109	135	21	52	73	63	47	73	31	36	36	676

TABLEAU XI (suite)

	Amiante	CECQ	Charlevoix	Chaudière	Chauveau	Tilly	Jean-Talon	Louis-Fréchette	Pascal-Taché	Tardivel	Orléans	TOTAL
8335	254	484	71	288	196	259	183	42	200	104	108	2189
8355	23	90	28	62	39	39	34	73	45	23	23	886
8534	6	6			6		6			12		36
8537	24	118	14	24	38	65	47	42	19	19	5	416
8541	31	142	18	107	58	62	53	129	71	3	27	701
8553	110	401	51	279	165	203	148	350	186	84	76	2053
8555		7			4			4		15	4	34
8561	47	177	33	121	70	107	65	158	79	37	33	927
8562	14	58	14	43	24	29	19	53	29	10	10	303
8563	139	478	79	385	204	255	176	483	255	107	97	2656
8579	8	32		24	16	8	8	24	8	64	8	200
8581	474	2186	164	448	656	1212	880	783	291	343	171	7608
8584	370	385	47	187	156	198	144	249	117	82	68	2005
8585	85	57	8	20	20	28	20	33	16	12	4	303
8587		18		5	5	14	9	4		4		59
8589	64	144	11	49	49	80	57	68	30	27	136	715
8731	16	178	23	31	78	70	62	54	16	39	16	583
8733	129	435	49	129	220	214	147	220	73	116	110	1842
8735	31	276	26	51	108	118	102	72	31	56	20	891
8781	380	1332	162	453	611	713	470	764	235	320	393	5833
8782	39	176	18	44	106	88	44	92	26	48	48	729

TABLEAU XI (suite)

	Amiante	CECQ	Charlevoix	Chaudière	Chauveau	Tilly	Jean-Talon	Louis-Prechette	Pascal-Taché	Tardivel	Orléans	TOTAL
8783	13	35	4	13	17	17	9	17	9	9	9	152
8785	89	399	38	106	204	191	136	204	55	106	102	1630
8791	101	433	45	141	226	216	141	226	65	116	111	1821
8799	36	176	14	45	86	90	63	86	27	45	36	704
9171	53	577	65	88	218	247	218	130	65	112	47	1820
9175	862	2560	332	637	938	1214	979	934	422	491	346	9715
9511	30	125	17	84	51	54	47	104	57	27	121	717

2.5 LES ADULTES ET L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Par la Loi 27, le gouvernement du Québec mandatait les commissions scolaires à dispenser la formation aux adultes dont l'enseignement professionnel. Chaque année, un répertoire d'options en enseignement professionnel pour les adultes est élaboré et le ministère de l'Education propose aux organismes scolaires de dispenser ces options.

Une analyse quelque peu minutieuse des cours de formation professionnelle dispensée dans les commissions scolaires de la région 03 durant la période 1972 à 1977, (Tableau XII, page 39) permet de constater deux tendances: d'une part, certains cours sont centralisés et, d'autre part, d'autres cours sont dans presque toutes les commissions scolaires de cette région.

Pour la population adulte de la région 03, il existe des cours de formation professionnelle centralisés, c'est-à-dire des cours dispensés par une ou deux commissions scolaires et possédant la majorité ou l'ensemble des caractéristiques suivantes:

a) cours non dispensés aux élèves du secteur régulier
b) cours déjà centralisés au niveau du secteur régulier
c) cours exigeant des équipements très spécialisés et coûteux
d) cours dispensés annuellement aux adultes

Les cours décentralisés offerts aux adultes, c'est-à-dire les cours dispensés par la plupart des commissions scolaires de la région 03, possèdent l'ensemble des caractéristiques suivantes:

a) cours dispensés d'une façon constante depuis 5 ou 6 ans;
b) cours dont toutes les commissions scolaires possèdent les équipements pour le secteur régulier;
c) cours exigeant des équipements peu coûteux.

Le processus de régionalisation de certaines options est souvent l'oeuvre d'initiatives, soit des commissions scolaires, soit d'organismes du gouvernement fédéral (les Centres de main-d'oeuvre du Canada participent activement à la répartition des cours de formation professionnelle). Cette intervention des centres de main-d'oeuvre du Canada est compréhensible lorsque nous connaissons la préoccupation initiale qui a inspiré la loi sur la formation professionnelle des adultes. Cette loi révèle l'intervention sélective du ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration (gouvernement fédéral) en vue d'un recyclage des travailleurs, recyclage axé globalement vers l'élimination des déséquilibres créés dans la main-d'oeuvre par une offre insuffisante du marché du travail. L'une des composantes de cette loi est:

> ...l'intervention sélective dans la distribution des cours de formation entre les régions, afin que leurs répartitions correspondent à celle de la main-d'oeuvre et de la densité du chômage. Ce dernier aspect impliquant que le programme de formation de la main-d'oeuvre canadienne serve à appuyer d'autres politiques gouvernementales visant à encourager le développement économique...

Cette intention du gouvernement fédéral en matière de formation professionnelle des adultes est réaffirmée dans un autre rapport dans lequel nous pouvons lire:

> ... par l'intermédiaire des représentants fédéraux des comités des besoins en main-d'oeuvre de chaque province, la division doit insister davantage pour que les cours de formation professionnelle achetés aux provinces dans le cadre du programme de formation de la main-d'oeuvre, s'apparentent davantage aux besoins locaux actuels sur le marché du travail...

Telle qu'elle est vécue traditionnellement, la distribution annuelle des cours en formation professionnelle des adultes dans les commissions scolaires soulève dans ces organismes de nombreux problèmes tant au niveau des adultes que des formateurs, des professionnels et de la direction. Afin de bien étudier le problème, nous croyons qu'il est essentiel d'élaborer sur certaines des difficultés rencontrées.

L'instabilité des options de formation professionnelle dispensées aux adultes par les commissions scolaires fait en sorte que la planification à moyen et à long termes se révèle très difficile.

En raison de cette instabilité des cours offerts aux adultes et de l'irrégularité des options dans les prévisions annuelles, les commissions scolaires ne peuvent prévoir et commander les équipements les plus récents dans le but de dispenser les cours de façon satisfaisante. De plus, la multiplicité des organismes scolaires dispensant un même cours occasionne un éparpillement des argents disponibles. En raison de l'instabilité des postes, les commissions scolaires rencontrent des difficultés de recrutement au niveau des formateurs d'adultes. Cette situation restreint aussi le champ des professeurs compétents disponibles à enseigner en formation professionnelle aux adultes.

Les formateurs manquent également de motivation à développer des instruments de travail et à se perfectionner en raison de l'incertitude de pouvoir réinvestir au cours des années futures.

Les conseillers pédagogiques des services d'éducation des adultes vivent aussi des moments difficiles: d'une année à l'autre, ils n'ont pas le loisir d'approfondir les programmes et de les adapter aux besoins de la réalité de leur milieu, car très souvent, l'année suivante, les cours ne se donnent plus. En même temps que disparaissent certains cours, d'autres sont offerts à la commission scolaire et les

conseillers pédagogiques doivent se familiariser avec ces nouveaux programmes, les étudier de façon superficielle et les expliquer tant bien que mal aux formateurs.

La variation des organismes responsables de l'organisation des cours prévus annuellement rend également difficile le travail de planification de la direction des services à l'éducation des adultes. Il est très difficile de développer des méthodes plus appropriées aux adultes, de favoriser des plans de perfectionnement des formateurs, de travailler avec des formateurs permanents, d'évaluer la formation dispensée et d'apporter les correctifs s'il y a lieu.

D'autres difficultés susceptibles d'être rencontrées en formation professionnelle des adultes:

a) Les ateliers, jusqu'ici disponibles aux deux populations (adultes et réguliers) des commissions scolaires, peuvent être transformés selon les besoins des étudiants réguliers et par le fait même non disponibles aux adultes, ou encore ces mêmes ateliers seront laissés exclusivement aux adultes avec tous les coûts inhérents.

b) Les jeunes, au lieu de s'orienter vers une option de formation professionnelle centralisée dans une autre commission scolaire de la région 03,en raison du nombre insuffisant de candidats, risquent de se diriger vers une autre option offerte dans leur organisme; il en découle de plus grands besoins locaux de main-d'oeuvre à former par l'éducation des adultes tout en ayant moins de locaux spécialisés disponibles.

TABLEAU XII

FREQUENCE DES OPTIONS DISPENSEES PAR COMMISSION REGIONALE DE 1972 A 1977

	Amiante	C.E.C.Q.	Charlevoix	Chaudière	Chauveau	Jean-Talon	Louis-Fréchette	Orléans	Pascal-Taché	Tardivel	Tilly
8319 Affûteur					4						
4192 Agent de réclamation et commercialisation											
Agent de sécurité		2				1					
6149 Aide familiale		1								3	
8581 Auto-mécanique	4	9		2	4	2	4	3	5		
8215 Boucher coupe de viande		7		3						3	
8213 Boulanger		1				1	1				
8782 Briqueteur		10									
8215 Charcuterie											
8781 Charpentier menuisier		10					2				
9171 Chauffeur d'autobus	2		1				2	1	2	1	
Chauffeur de camion lourd							32				
3783 Classeur mesureur					15						

TABLEAU XII (suite)

	Amiante	C.E.C.Q.	Charlevoix	Chaudière	Chauveau	Jean-Talon	Louis-Fréchette	Orléans	Pascal-Taché	Tardivel	Tilly
6143 Coiffeur		3									
5135 Commis aux pièces		2		2			2				1
4131 Commis comptable		5				3	3				3
4113 Commis-dactylo		7		4	3	1	1	2			3
5137 Commis-vendeuse	1	4		4			3				3
6131 Conciergerie		1				4					
Conducteur de camion lourd L.D						9	20				
7510 Contremaître forestier											
8561 Cordonnerie											4
6121 Cuisine - chef		3									
6121 Cuisine - Hôtel et restaurant		7	4	2		6					
2163 Dessin carto - topo		1				4					2
8541 Ebenisterie					5						

TABLEAU XII (suite)

	Amiante	C.E.C.Q.	Charlevoix	Chaudière	Chauveau	Jean-Talon	Louis-Fréchette	Grldans	Pascal-Taché	Tardivel	Tilly
8735 Electricité construction		8									
8733 Electro-domestique		5									
8537 Electro-radio		5		3							
6143 Esthétique											3
5137 Etalagiste		1									
8579 Fibre de verre				1			1				
3819 Garde chasse et pêche					1						
7511 Garde forestier					14						
2161 Homme d'instruments							4				
9512 Imprimerie		2									
3134 Infirmière-auxiliaire	3	3						1			1
8781 Lecture de plans		2		2			1				
8584 Mécanicien de chantier	3										

TABLEAU XII (suite)

	Amiante	C.E.C.Q.	Charlevoix	Chaudière	Chauveau	Jean-Talon	Louis-Fréchette	Orléans	Pascal-Taché	Tardivel	Tilly
8584 Mécanicien de machine à coudre											
8584 Mécanicien moteur diésel et lourd		4					9				
8589 Mécanicien de petits moteurs	2		1								
8533 Mécanicien en réfrigération		1									
9533 Mécanicien machine fixe		3		1	3						
8781 Menuiserie		4		2							1
8731 Monteur de ligne							32				
8563 Opérateur de machine à coudre	1			2							
4141 Opérateur de machine comptable		3				1					
Opérateur de machine forestière						2				1	
Opérateur de machinerie lourde.							37				
4143 Opérateur de perforatrice		4			2						
7513 Opérateur de scie à chaîne				1							

TABLEAU XII (suite)

	Amiante	C.E.C.Q.	Charlevoix	Chaudière	Chauveau	Jean-Talon	Louis-Fréchette	Orléans	Pascal-Taché	Tardivel	Tilly
7513 Opérateur réparation scie mécanique											
8785 Peintre		2									
Plomberie		5									
8581 Préposé au débosselage	5	2		1		2			1		
4171 Réceptionniste		5									
8562 Rembourrage											
8533 Rép. des appareils électro-ménager	5	1					2				1
8799 Rép. et ent. de brûleur à l'huile	1										
Restauration forestière											
4111 Secrétaire générale, juridique, médicale		4		1		3	1	1			8
8231 Scieur classeur					8						
3311 Sculpteur									5		
6123 Service de boisson		8				2					

TABLEAU XII (suite)

	Amiante	C.E.C.Q.	Charlevoix	Chaudière	Chauveau	Jean-Talon	Louis-Fréchette	Orléans	Pascal-Taché	Tardivel	Tilly
Service de table		10	2			7	2				
8335 Soudure au gaz et électricité	7	1		4		3	6	1	1	5	
8335 Soudure gaz inerte						3					
8335 Soudure haute pression		1				4					
4111 Sténo-dactylo	1	6		3	2	5	5	3	1		3
7513 Sylviculture			2	11					2		
8553 Tailleur											3
8263 Textile "winder" retordage				1							
7513 Travaux sylvicoles (plan 1)			3	8				2	2	1	
7513 Travaux sylvicoles (chef d'équipe)				2							
7513 Formation agricole (blocs)	20		11	31	3		42	10	20	11	26
7513 Formation agricole (spécialité)	45		28	120	16		86	24	54	27	57

2.6 DIAGNOSTIC

Après ces considérations sur les problèmes rencontrés par les populations (régulière et adulte) et sur les besoins en main-d'oeuvre, nous pensons que toute forme de développement de l'enseignement professionnel doit tenir compte de la diminution de la clientèle scolaire et des besoins en main-d'oeuvre. Ce qui signifie un développement plus rationnel de l'enseignement professionnel. En conséquence, cette étude devra, pour solutionner les problèmes posés, arrêter suffisamment de critères afin que, sur le plan administratif, les commissions scolaires soient en mesure de rentabiliser leur enseignement professionnel au profit des populations. Pour ce faire, les organismes devront penser de façon urgente à régler des problèmes d'utilisation maximale des ressources.

Considérant que le service de l'Education aux adultes fait partie intégrante de la commission scolaire régionale, il est pertinent que la solution retenue devra considérée les deux populations. Tout changement apporté à l'organisation de l'enseignement professionnel régulier a des conséquences sur les ressources disponibles pour les adultes. Les services d'éducation des adultes étant fonctionnels (ils utilisent surtout les équipements mis en place à l'enseignement régulier augmentant ainsi leur rentabilité), une solution privilégiant les adultes au détriment des jeunes serait ignorer la réalité.

CHAPITRE III

LES OBJECTIFS ET CRITERES

3.1 RAPPEL DU RAPPORT PARENT QUANT AUX OBJECTIFS

Au terme de l'étape précédente, le problème suivant se posait: sur quels critères les commissions scolaires doivent-elles s'appuyer pour rentabiliser leur enseignement professionnel en dépit d'une diminution de la population scolaire.

De plus, lorsque ce problème fut posé, un élément important est venu renforcer la nécessité de rentabiliser cet enseignement, soit les prévisions de besoins en main-d'oeuvre durant la période de 1976 à 1982 (annexe II).

La problématique soulevée sera en partie solutionnée par l'atteinte de l'objectif défini au début de cette étude, soit:

FOURNIR AUX INSTANCES DECISITIONNELLES UNE HYPOTHESE DE SOLUTION QUI LEUR PERMETTRAIT DE PLANIFIER, A MOYEN TERME, L'ORGANISATION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DANS LA REGION 03 POUR LES POPULATIONS JEUNE ET ADULTE.

Il est essentiel de se rappeler les objectifs préconisés par le rapport Parent quant au système d'éducation:

- mettre à la portée de tous, sans distinction de croyance, d'origine raciale, de culture, de milieu social, d'âge, de sexe, de santé physique ou d'aptitudes mentales, un enseignement de bonne qualité et répondant à la diversité des besoins;

- permettre à chacun de poursuivre ses études dans le domaine qui répond le mieux à ses aptitudes, à ses goûts et à ses intérêts, jusqu'au niveau le plus avancé qu'il lui est possible d'atteindre et de bénéficier ainsi de tout ce qui peut contribuer à son plein épanouissement;

- préparer toute la jeunesse à la vie en société, c'est-à-dire à gagner sa vie par un travail utile, à assumer intelligemment toutes ses responsabilités sociales dans l'égalité et la liberté, et offrir aux adultes les plus grandes possibilités de perfectionnement.(9)

De façon plus particulière, l'enseignement professionnel au niveau secondaire poursuit les objectifs suivants:

- transmettre aux étudiants les techniques propres à la fonction de travail à laquelle ils ont choisi de se destiner;

- préparer les étudiants à assumer les tâches et les responsabilités qui définissent la condition de vie particulière ordinairement associée à la fonction de travail.(10)

Quant à l'adulte, la formation professionnelle doit considérer un double volet:

- permettre à l'adulte d'acquérir des habilités techniques pour gagner sa vie;

- permettre à l'adulte de se perfectionner dans la technique lui aidant à mieux exercer son métier.

---

(9) Rapport Parent, tome 4, page 6, 5-C

(10) Rapport du Comité d'étude sur l'enseignement technique et professionnel 1962, page 32.

Conscients de ces objectifs et conscients aussi du fait que la D.G.E.A. est une direction générale à caractère fonctionnel en ce sens qu'elle utilise généralement le réseau d'ateliers mis en place par la D.G.D.P. plutôt que de développer un système parallèle, nous préconisons que les changements, s'il y a lieu, soient faits à partir de l'enseignement secondaire régulier. Cependant, cela ne présuppose en aucune façon que nous privilégions ce dernier secteur au détriment de l'éducation des adultes. Nous croyons cependant que cet aspect nous aidera à atteindre notre objectif.

Le résultat désiré devrait se réaliser en deux phases bien distinctes: dans un premier temps, persuader les administrateurs scolaires d'apporter des changements dans leur organisme relativement aux options de formations professionnelles offertes, puis, dans un deuxième temps, offrir des options répondant à de nouveaux besoins. Il importe donc que les impacts positifs et négatifs des hypothèses de solutions mises de l'avant dans la prochaine étape puissent répondre à des critères permettant de maximiser les ressources disponibles et de considérer les possibilités de placement éventuel.

3.2 LA DETERMINATION DES CRITERES

L'objectif fixé sera atteint au moyen d'une solution qui, pour être réaliste et réalisable à moyen terme, devra tenir compte de certaines contraintes ou critères. Il s'agira donc d'appliquer à notre démarche l'analyse multicritère.

Nous avons voulu sélectionner des critères qui réflètent le plus possible l'opinion des diverses catégories d'administrateurs de chaque commission scolaire de la région 03.

Nous avons donc effectué un sondage auprès de soixante administrateurs scolaires occupant les postes suivants: commissaire d'écoles, directeur général, directeur du service de l'enseignement, directeur du service de l'éducation des adultes, principal ou principal-adjoint d'école, coordonnateur de l'enseignement professionnel (secteur régulier), coordonnateur ou conseiller pédagogique en éducation des adultes. A toutes ces personnes, nous n'avons posé qu'une seule question:

> Selon votre opinion bien personnelle, quels sont les cinq critères que vous privilégieriez pour situer une option de formation professionnelle dans une commission scolaire?

A ce sondage, nous avons obtenu des réponses de cinquante personnes. Les différents critères formulés, une ou plusieurs fois, sont les suivants:

- la vocation économique, industrielle du milieu
- les besoins en main-d'oeuvre
- les ressources humaines compétentes et disponibles
- la complémentarité dans les options ou options connexes
- les besoins de la main-d'oeuvre
- la proximité du lieu d'origine de l'étudiant
- l'accessibilité des étudiants (facilité de transport)
- les facilités de logement des étudiants
- la plus grande possibilité de placement
- les disponibilités des ressources physiques adéquates
- le plus grand nombre d'inscriptions d'étudiants
- les endroits le moins onéreux (pension, transport) pour les étudiants

- la stabilité dans les options
- la complémentarité provinciale
- les expériences antérieures
- le chômage accepté socialement
- l'âge de la population
- la performance des Commissions scolaires régionales
- les facilités de stage pour les étudiants
- les disponibilités financières des Commissions scolaires régionales

3.3 PONDERATION DES CRITERES

Possédant maintenant un éventail assez imposant de critères, soit 20, nous avons demandé la collaboration des coordonnateurs de l'enseignement professionnel (secteur régulier), des coordonnateurs ou conseillers pédagogiques en formation professionnelle à l'éducation des adultes afin de procéder à une pondération des critères.

Parmi la liste des critères obtenus précédemment, les deux catégories de personnes mentionnées plus haut, soit 20 personnes, devaient ordonner les critères par ordre d'importance décroissante, selon leur opinion.

De cette seconde consultation à laquelle quatorze administrateurs scolaires ont effectivement répondu, nous avons accordé 20 points au critère jugé comme étant le plus important, 19 points au deuxième critère, etc.

Finalement, nous avons retenu les sept critères ayant obtenu le plus haut compte, puis avons ramené à 100, proportionnellement au résultat, la somme des points accordés à ces critères.

Voici donc ces sept critères avec le résultat de la pondération:

- le plus grand nombre d'inscriptions d'étudiants (le nombre d'élèves): 13
- les besoins en main-d'oeuvre (disponibilité d'emploi): 17
- disponibilité des ressources humaines: 17
- disponibilité des ressources physiques: 17
- accessibilité des étudiants à l'option: 10
- stabilité des options (continuité): 13
- complémentarité de l'option: 13

Ces critères seront utilisés ultérieurement lors de l'analyse des hypothèses de solution.

CHAPITRE IV

LES HYPOTHESES DE SOLUTION

La problématique de l'enseignement professionnel étant connue, nous avons défini l'objectif que nous désirions atteindre en fonction de cette problématique. Les critères permettant la validation des hypothèses de solution furent aussi déterminés.

Il s'agit maintenant d'élaborer un éventail de solutions réalisables à moyen et à long termes. Ces solutions possibles ne devront pas cependant aller à l'encontre de l'élan de décentralisation qui s'amorce,ni réduire l'autonomie des commissions scolaires. Toutefois, les organismes décentralisés devront imaginer de nouvelles formes de concertation régionale et accepter de corriger les situations précaires qui existent en enseignement professionnel.

Voici donc des solutions qui nous sont apparues comme réalisables pour l'ensemble des commissions scolaires de la région 03:

1- dispenser la formation de façon cyclique;
2- laisser les commissions scolaires dans une libre concurrence;
3- intégrer selon un même régime pédagogique, jeunes et adultes;
4- former dans l'industrie les étudiants de tout groupe inférieur à 14 inscrits;
5- conserver le statu quo;
6- élaborer un nouveau processus d'apprentissage impliquant industries et institutions de formation;
7- regrouper des options professionnelles dans une ou plusieurs commissions scolaires.

4.1 DISPENSER LA FORMATION DE FACON CYCLIQUE

Les commissions scolaires répondent aux besoins de formation lorsque le nombre d'inscrits répond aux normes du Ministère, ce qui signifie que des ateliers sont utilisés seulement à certaines années scolaires ou transformés pour répondre à d'autres besoins.

4.2 LAISSER LES COMMISSIONS SCOLAIRES DANS UNE LIBRE CONCURRENCE

Sans préoccupation d'une coordination régionale, chaque commission scolaire élabore son plan de développement de l'enseignement professionnel pour répondre aux besoins exprimés par sa population.

4.3 INTEGRER SELON UN MEME REGIME PEDAGOGIQUE, JEUNES ET ADULTES

Ce regroupement s'effectue de façon simultanée et non de façon consécutive (cette dernière façon d'organiser la formation est vécue actuellement dans la très grande majorité des options professionnelles).

4.4 FORMER DANS L'INDUSTRIE LES ETUDIANTS DE TOUT GROUPE INFERIEUR A 14 INSCRITS

Par des ententes avec les industries, toute la formation (théorique et pratique) se donne dans ces organismes. Les organismes scolaires effectuent la supervision pédagogique et sont responsables de l'évaluation des étudiants.

4.5 CONSERVER LE STATU QUO

Les commissions scolaires poursuivent le fonctionnement actuel sans régler les problèmes inhérents à la diminution de la clientèle régulière, aux besoins des adultes, à l'utilisation des ressources, etc.

4.6 ELABORER UN NOUVEAU PROCESSUS D'APPRENTISSAGE IMPLIQUANT INDUSTRIES ET INSTITUTIONS DE FORMATION

Les commissions scolaires organisent dans leurs écoles la formation professionnelle théorique; les industries servent à donner la partie pratique de la formation, c'est-à-dire que toute option professionnelle comporte obligatoirement un ou des stages industriels. La supervision pédagogique et l'évaluation relèvent des commissions scolaires tant pour la théorie que pour les stages.

4.7 REGROUPER DES OPTIONS PROFESSIONNELLES DANS UNE OU PLUSIEURS COMMISSIONS SCOLAIRES

Cette hypothèse de solution vise d'abord à donner à l'étudiant une formation professionnelle dans la commission scolaire où il réside ou dans l'organisme le plus près de chez lui. La tendance vers le centre géographique de la région 03 (la C.E.C.Q.) ne se concrétise que graduellement. Les regroupements s'articulent de la façon suivante:

(Amiante et Chaudière)⟶Tilly (Charny)⟶C.E.C.Q.
Pascal-Taché⟶Louis-Fréchette⟶Tilly (Charny)⟶C.E.C.Q.
Charlevoix⟶Orléans⟶C.E.C.Q.
Tardivel⟶Tilly⟶C.E.C.Q.
Chauveau et Jean-Talon⟶C.E.C.Q.

Cette hypothèse respecte cependant les options déjà reconnues comme étant à caractère régional (région 03) ou provincial.

CHAPITRE V

ANALYSE DES HYPOTHESES DE SOLUTION

5.1 LES RESULTATS DES HYPOTHESES

Au chapitre précédent, des hypothèses apparaissant comme des solutions possibles à la problématique ont été formulées. Elles ont été énumérées sans mesurer les conséquences, positives ou négatives, sur les commissions scolaires régionales.

A ce stade-ci de la démarche, il est essentiel de vérifier le réalisme, à moyen et à long termes, des hypothèses formulées. Cette évaluation du réalisme des hypothèses de solution est réalisée en les confrontant à l'objectif fixé. La question suivante doit être posée: Est-ce que telle hypothèse permet l'atteinte de l'objectif, à moyen et à long termes?

Cette vérification exige de considérer des contraintes ou critères ne possédant pas tous une importance uniforme, l'importance ou la valeur d'un critère a été déterminée par des administrateurs scolaires. Voici un rappel de ces critères avec, entre parenthèses, la pondération obtenue par chacun:

- le plus grand nombre d'inscriptions d'étudiants (13);
- les besoins en main-d'oeuvre (17);
- disponibilité des ressources humaines (17);
- disponibilité des ressources physiques (17);
- accessibilité des étudiants à l'option (10);
- stabilité ou continuité des options (13);
- complémentarité de l'option dans une même section ou famille (13).

Une matrice, dont l'ordonnée indique les hypothèses retenues et dont l'abscisse précise les critères, permet d'envisager les résultats de chaque hypothèse.

L'hypothèse suggérée améliore-t-elle la situation, la situation demeure-t-elle au statu quo, la situation se détériore-t-elle en considérant respectivement chacun des critères? Voilà la question à formuler pour chaque hypothèse face à chaque critère.

Lorsqu'une hypothèse apporte une amélioration de la situation, le résultat non pondéré obtenu est 1. Pour une situation demeurant fixe, le résultat est 0; tandis que la situation détériorée donne un résultat de -1. Par la suite, ces résultats sont pondérés d'après la valeur obtenue antérieurement par chaque critère (page 51).

Le tableau XIII (page 58) donne une évaluation de chaque hypothèse. Des résultats variant de 83 à -66 sont observés. L'analyse de chaque hypothèse se révèle essentielle pour une décision éclairée. Cette analyse est effectuée en considérant la formation professionnelle de niveau secondaire pour les adultes comme étant toujours une préoccupation des commissions scolaires régionales. Voici donc les conséquences qu'entraînerait l'acceptation de telle ou telle autre hypothèse.

TABLEAU XIII

EVALUATION DES HYPOTHESES DE SOLUTION

LEGENDE:

E (Evaluation)
R (Résultat)

CRITERES	PONDE-RATION	Hypothèse 1 Organisation cyclique de la formation.		Hypothèse 2 Laisser les C.S. dans une libre concurrence.		Hypothèse 3 Intégrer dans un même régime pédagogique, jeunes et adultes.		Hypothèse 4 Former dans l'industrie les étudiants de tout groupe inférieur à 14 inscrits.		Hypothèse 5 Statu quo.		Hypothèse 6 Elaborer un nouveau processus d'apprentissage impliquant industries et institutions de formation.		Hypothèse 7 Regrouper les options dans une ou plusieurs C.R..	
		E	R	E	R	E	R	E	R	E	R	E	R	E	R
NOMBRE D'ELEVES	13	0	0	0	0	1	13	0	0	-1	-13	1	13	1	13
DISPONIBILITE DES EMPLOIS	17	1	17	0	0	0	0	1	17	0	0	1	17	0	0
DISPONIBILITE DES RESSOURCES HUMAINES	17	-1	-17	1	17	-1	-17	-1	-17	-1	-17	0	0	1	17
DISPONIBILITE DES RESSOURCES PHYSIQUES	17	0	0	1	17	1	17	1	17	0	0	1	17	1	17
ACCESSIBILITE DE L'OPTION	10	0	0	-1	-10	1	10	1	10	-1	-10	1	10	-1	-10
CONTINUITE DE L'OPTION	13	-1	-13	-1	-13	1	13	1	13	-1	-13	1	13	1	13
COMPLEMENTARITE DE L'OPTION	13	0	0	0	0	1	13	1	13	-1	-13	1	13	1	13
TOTAUX			-13		11		49		53		-66		83		63

5.2 LES CONSEQUENCES DE CHAQUE HYPOTHESE

Hypothèse 1: ORGANISATION CYCLIQUE DE LA FORMATION

Cette hypothèse:

- Provoque des difficultés d'organisation de certaines options en raison d'un nombre insuffisant d'étudiants.

- Ne permet de répondre que partiellement aux besoins exprimés par les jeunes et les adultes.

- Rend impossible l'achat d'équipement adéquat pour les ateliers tout en tenant compte des normes de financement.

- Oblige l'étudiant (le jeune) à exprimer un second choix en raison de l'incertitude de son premier choix.

- Permet des profils de formation considérant peu les fonctions de travail sursaturées et nouvelles.

- Engendre un développement non contrôlé ou pour le moins incohérent avec les besoins économiques de la région.

- Néglige le facteur besoins en main-d'oeuvre lors de l'élaboration des politiques d'organisation scolaire.

- Empêche la planification, même à court terme, des services de l'éducation des adultes, ceux-ci ignorant la disponibilité des ateliers.

- Rend problématique le recrutement de formateurs compétents.

- Diminue la motivation des formateurs à s'engager dans un développement pédagogique à long terme, croyant inutile leur travail.

- Limite le choix d'orientation du jeune étudiant dans une option qui serait éventuellement fermée avant le début du cours en raison du manque de candidats.

- Limite les commissions scolaires dans la planification de l'information relative aux inscriptions des populations (jeunes et adultes).

- Permet de satisfaire, de façon exceptionnelle, certains besoins de formation, sporadiques et limités, c'est-à-dire à tous les deux ou trois ans.

- Evite la centralisation de certaines options professionnelles.

Hypothèse 2: LAISSER LES COMMISSIONS SCOLAIRES DANS UNE LIBRE CONCURRENCE

Cette hypothèse:

- Provoque des difficultés d'organisation de certaines options en raison d'un nombre insuffisant d'étudiants.

- Ne permet de répondre que partiellement aux besoins exprimés par les jeunes et les adultes.

- Rend impossible l'achat d'équipement adéquat pour les ateliers tout en tenant compte des normes de financement.

- Oblige l'étudiant (le jeune) à exprimer un second choix en raison de l'incertitude de son premier choix.

- Permet des profils de formation considérant peu les fonctions de travail sursaturées et nouvelles.

- Engendre un développement non contrôlé ou pour le moins incohérent avec les besoins économiques de la région.

- Néglige le facteur besoins en main-d'oeuvre lors de l'élaboration des politiques d'organisation scolaire.

- Empêche la planification, même à court terme, des services de l'éducation des adultes, ceux-ci ignorant la disponibilité des ateliers.

- Rend problématique le recrutement de formateurs compétents.

- Diminue la motivation des formateurs à s'engager dans un développement pédagogique à long terme, croyant inutile leur travail.

- Limite le choix d'orientation du jeune étudiant dans une option qui serait éventuellement fermée avant le début du cours en raison du manque de candidats.

- Limite les commissions scolaires dans la planification de l'information relative aux inscriptions des populations (jeunes et adultes).

- Renforce le sentiment d'une plus grande autonomie des commissions scolaires. Toutefois, cette solution favorise la duplication des moyens, des efforts et crée d'énormes difficultés dans le partage des ressources humaines, matérielles et financières entre les commissions régionales.

- Amène les commissions scolaires régionales à coordonner leur développement et oblige la centralisation de la planification si on veut rentabiliser ses enseignements.

Hypothèse 3: INTEGRER SELON UN MEME REGIME PEDAGOGIQUE, JEUNES ET ADULTES

Cette hypothèse:

- Permet aux commissions scolaires régionales de poursuivre la formation dans les options déjà offertes en raison d'une augmentation de population.

- Permet aux organismes d'équiper adéquatement les ateliers en raison d'une plus grande stabilité des options.

- Permet, à un organisme, d'offrir un éventail plus vaste d'options à l'intérieur d'un même secteur ou famille.

- Permet à la population d'un milieu de recevoir, sur place, sa formation professionnelle.

- Suscite des difficultés pédagogiques dues à l'application de psychologies différentes (jeunes et adultes).

- Risque de diminuer la motivation, chez le jeune ou chez l'adulte, en raison du rythme de diffusion des connaissances adopté par le professeur.

- Handicape le jeune par rapport à l'adulte lors d'une entrée simultanée sur le marché du travail.

- Permet d'offrir, localement, la formation à de petits groupes de jeunes et d'adultes.

- Rend difficile l'organisation de la formation professionnelle, celle-ci étant simultanée à la formation générale dans le cas du jeune, et consécutive si l'adulte est considéré.

Hypothèse 4: FORMER DANS L'INDUSTRIE LES ETUDIANTS DE TOUT GROUPE INFERIEUR A 14 INSCRITS

Cette hypothèse:

- Oblige tous les organismes scolaires à élaborer une mode de supervision pédagogique adapté aux étudiants (jeunes et adultes) formés en industrie. Certaines commissions scolaires ont déjà introduit ce mode de supervision mais il est limité aux adultes formés dans le cadre du programme de la formation en industrie.

- Limite la transférabilité des acquis de connaissances.

- Pose le problème d'horaires différents pour les industries et les écoles.

- Soulève des interrogations quant à la certification des étudiants formés en industrie.

- Amène de nombreuses difficultés au niveau du transport scolaire.

- Permet une diminution des investissements en immobilisations pour les ateliers des écoles.

- Pose des problèmes légaux quant à la présence d'étudiants mineurs dans les industries.

- Oblige les étudiants à poursuivre leur formation dans des industries plus ou moins accessibles et situées sur le territoire d'un organisme scolaire ou à l'extérieur.

- Pose le problème de la disponibilité des ressources humaines de l'industrie pour assurer la formation.

- Soulève une interrogation quant à la préparation pédagogique de ces ressources humaines.

- Soulève le danger de transformer les activités d'apprentissage en une production à bon marché pour l'industrie.

- Facilite le placement à l'intérieur de l'industrie où l'étudiant poursuit sa formation.

- Avantage, quant aux possibilités de placement, l'étudiant qui reçoit sa formation dans l'industrie au détriment de celui qui est formé en institution.

Hypothèse 5: STATU QUO

Cette hypothèse:

- Provoque des difficultés d'organisation de certaines options en raison d'un nombre insuffisant d'étudiants.

- Ne permet de répondre que partiellement aux besoins exprimés par les jeunes et les adultes.

- Rend impossible l'achat d'équipement adéquat pour les ateliers tout en tenant compte des normes de financement.

- Oblige l'étudiant (le jeune) à exprimer un second choix en raison de l'incertitude de son premier choix.

- Permet des profils de formation considérant peu les fonctions de travail sursaturées et nouvelles.

- Engendre un développement non contrôlé ou pour le moins incohérent avec les besoins économiques de la région.

- Néglige le facteur besoins en main-d'oeuvre lors de l'élaboration des politiques d'organisation scolaire.

- Empêche la planification, même à court terme, des services de l'éducation des adultes, ceux-ci ignorant la disponibilité des ateliers.

- Rend problématique le recrutement de formateurs compétents.

- Diminue la motivation des formateurs à s'engager dans un développement pédagogique à long terme, croyant inutile leur travail.

- Limite le choix d'orientation du jeune étudiant dans une option qui serait éventuellement fermée avant le début du cours en raison du manque de candidats.

- Limite les commissions scolaires dans la planification de l'information relative aux inscriptions des populations (jeunes et adultes).

- Evite les changements radicaux pour les personnels administratif et enseignant en place.

- Ne permet pas de justifier rationnellement les sommes investies dans ce développement.

- Favorise la dichotomie entre les jeunes et les adultes et provoque un développement irrationnel.

- Favorise la dispersion des forces et des moyens et n'améliore pas la rentabilité de la formation professionnelle.

Si cette hypothèse était retenue, le tableau XIV (page 70) donne la synthèse, pour la région 03, de la situation des options professionnelles. Plus explicitement, l'annexe IV donne l'état prévu pour chaque option professionnelle qui existe présentement dans un organisme scolaire. Dans cette prévision, chaque option est située dans l'un des trois des états suivants: option viable, option en difficulté ou option non viable.

Trois critères sont considérés pour situer une option dans l'un de ces trois états. Tout d'abord, il faut tenir compte de la prévision, en 1981-82, d'occupation d'une fonction de travail sur le territoire d'une commission scolaire (annexe II, tableau X). Ainsi l'existence

d'au moins 150 travailleurs sur le territoire d'un organisme scolaire, au niveau d'une même fonction de travail, est suffisant pour déclarer un "pôle d'attraction" dans cette commission scolaire, la fonction de travail considérée.

Le nombre cent cinquante (150) est justifié par les statistiques suivantes: les commissions scolaires ne préparent que 50% des individus à l'exercice d'une fonction de travail; le taux de roulement moyen pour les travailleurs ayant une formation professionnelle de niveau secondaire est de 25%; le groupe moyen en formation professionnelle est généralement de 17 étudiants.

Ensuite, l'aspect du besoin de formation exprimé par les étudiants est pris en considération. Pour ce critère, l'outil de travail utilisé est le nombre d'étudiants prévus dans une option durant l'année scolaire 1981-82 (annexe III). La convention collective, qui régit actuellement le personnel enseignant, fixe à 17 ou 30 selon les options, le nombre moyen d'étudiants par groupe en formation professionnelle.

Finalement, les besoins en main-d'oeuvre dans une fonction de travail est le troisième critère. En raison des étudiants qui ne terminent pas leur formation ("drop out"), environ 6%, et aussi en raison du fait que 34.3% des jeunes ne peuvent occuper la fonction de travail pour laquelle ils ont été formés, il est donc nécessaire, pour répondre aux besoins en main-d'oeuvre, de former dans une fonction de travail un excédent de 40% d'étudiants par rapport à ce besoin en main-d'oeuvre. C'est dire qu'un groupe de 17 étudiants en formation devraient satisfaire un besoin en main-d'oeuvre égal à 12. La prévision de besoin en main-d'oeuvre à former, sur le territoire d'une commission scolaire, est exprimée aux tableaux de l'annexe II.

---

(11) Programme des prévisions relatives aux professions canadiennes, no. 8 page 53, Québec.
Main-d'Oeuvre et Immigration, Canada.

Les critères ressources humaines et physiques ne sont pas utilisés car ces ressources sont considérées comme existantes dans les commissions scolaires, l'option étant déjà implantée depuis un certain nombre d'année.

Considérant les situations qu'engendre le statu quo, nous devons rejeter cette solution. Même si seulement le critère du besoin de formation exprimé par les étudiants est considéré, la situation demeure problématique. En effet, la synthèse des prévisions d'étudiants par groupe (annexe III) montre que 45% des groupes compteront moins de 20 étudiants et 38% moins de 17 étudiants. Des changements organisationnels s'imposent donc, c'est-à-dire que les organismes doivent procéder à des fermetures d'ateliers et à des transformations de ceux-ci.

Sans planification, ces changements risquent d'apporter des incohérences dans les commissions scolaires.

TABLEAU XIV

PREVISION SYNTHESE DE LA SITUATION DES OPTIONS PROFESSIONNELLES DE LA REGION 03 EN 1981-1982

CODES C.C.D.P.	OPTIONS	Amiante	Charlevoix	Chaudière	Chauveau	Jean-Talon	La Pérade	Orléans	Pascal-Taché	Tardivel	Tilly	C.E.C.Q.
7112	Agrotechnique T.C.			D		V			V			
7195	Horticulture ornementale					D						
7182	Production animale								NV			
	Foresterie T.C.			V	V				V			
8236	Classeur mesureur				D							
7511	Garde-Forestier				V				D			
	Agent de conservation de la Faune				D							
	Meuble et construction T.C. P.C.	V	V	V	V	V	V	V	V	D	V	V
	Meuble et construction T.C. P.L.	V	V	V	V		V	V	V	V	V	
8781	Travailleur de la construction	D	NV	V	V		V	D	V	V	V	
8781	Menuisier d'atelier	D	D	V	D	V	V	V	NV	D	V	D
	Laboratoire de travaux publics											NV
8785	Peinture en bâtiment											D
8782	Maçonnerie											NV

V = Viable D = En difficulté NV = Non Viable

TABLEAU XIV (suite)

PREVISION SYNTHESE DE LA SITUATION
DES OPTIONS PROFESSIONNELLES
DE LA REGION 03 EN 1981-1982

CODES C.C.D.P.	OPTIONS	Amiante	Charlevoix	Chaudière	Chauveau	Jean-Talon	La.-Fréchette	Orléans	Pascal-Taché	Tardivel	Tilly	C.E.C.O.
	Dessin technique T.C.	NV		NV	V		NV	NV			V	NV
2163	Dessinateur général	NV			D							V
2163	Dessinateur en architecture										D	
2163	Dessinateur en mécanique							NV				
2163	Dessinateur en mécanique du bâtiment				D							
2163	Cartographie						NV					
2163	Topographie										D	
	Electrotechnique T.C.	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V
8733	Electricien de construction	D	D	V	D	D	NV		NV	D		D
8733	Electromécanicien d'appareils ménagers	D									D	
8537	Dépanneurs d'appareils élect. dom.		NV		D		NV	D			NV	D
	Electronique industrielle						D					
	Opérateur en télécommunication					D						
8733	Installateur d'appareils de télécom.							D				

V = Viable D = En difficulté NV = Non Viable

TABLEAU XIV (suite)

PREVISION SYNTHESE DE LA SITUATION DES OPTIONS PROFESSIONNELLES DE LA REGION 03 EN 1981-1982

CODES C.C.D.P.	OPTIONS	Asiente	Charlevoix	Chaudière	Chauveau	Jean-Talon	Ls.-Préchette	Orléans	Pascal-Taché	Tardivel	Tilly	C.E.C.Q.
8581	Equipement motorisé T.C. P.C.	NV	NV	V	V	V	NV	V	V	V	V	V
8581	Equipement motorisé T.C. P.L.	V	V	V	V	V	V	V	V	NV	V	V
8589	Mécanique des véhicules légers	D			NV							
8581	Carrosserie					V			NV			
8581	Débosselage	NV	NV	V	NV	D	NV	D	NV		NV	V
8584	Mécanique diésel	D					D					V
8581	Mécanique auto P.L.	V	D	V	V	V	V	D	V	V	V	V
8581	Mécanique auto P.C.	V	NV	V	V	V	NV	V	V	V		
8584	Machinerie lourde	NV					NV					
	Hydrothermie T.C. P.C.	V	V	NV	V	V	V	V	V	NV	V	NV
	Hydrothermie T.C. P.L.	V	NV	D	NV	V	V	NV	NV	NV	NV	NV
8335	Soudeur général P.L.	D		D		D	V	NV	NV	NV		NV
8335	Soudeur P.C.	D	NV	NV	D	V	V	D	NV	NV	D	NV
8333	Mécanicien en tôlerie	NV									NV	

V = Viable D : En difficulté NV = Non Viable

TABLEAU XIV (suite)

PREVISION SYNTHESE DE LA SITUATION
DES OPTIONS PROFESSIONNELLES
DE LA REGION 03 EN 1981-1982

CODES C.C.D.P.	OPTIONS	Amiante	Charlevoix	Chaudière	Chauveau	Jean-Talon	La-Fréchette	Orléans	Pascal-Taché	Tardivel	Tilly	C.E.C.O.
8333	Ouvrier de métal en feuille										D	V
8799	Plomberie chauffage							D				
8799	Auxiliaire en plomberie							NV				NV
8533	Réfrigération 5							NV				D
6120	Cuisine professionnelle 5					V						V
6120	Cuisine professionnelle 4					V	D		NV	V		V
	Auxiliaire en cuisine		D		D	V	NV		NV			NV
6125	Service de table P.L.					V						D
6125												
6143	Soins esthétiques T.C. P.L.			V	V	V		NV			V	V
6143	Soins esthétiques T.C. P.C.					V		NV				
6143	Auxiliaire en soins esthétiques					V		V				
6143	Coiffure			D			D				V	V
6143	Esthétique				NV			NV	NV		D	V
8553	Couture P.L. T.C.	NV		NV	NV						NV	NV

V = Viable D = En difficulté NV = Non Viable

TABLEAU XIV (suite)

PREVISION SYNTHESE DE LA SITUATION
DES OPTIONS PROFESSIONNELLES
DE LA REGION 03 EN 1981-1982

CODES C.C.D.P.	OPTIONS	Amiante	Charlevois	Chaudière	Chauveau	Jean-Talon	La.-Préchette	Orléans	Pascal-Taché	Tardivel	Tilly	C.E.C.Q.
8553	Vente et mode			NV	D						NV	D
8553	Couture P.C.	NV			D			D		NV		D
	Commerce et secrétariat T.C. P.L.	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V
	Commerce T.C. P.C.	V		NV	V	V	NV	V	V	NV	V	V
4107	Commis de bureau	V		D	V	V	V		NV	NV	V	V
4131	Auxiliaire commercial					V					V	
4131	Commis comptable	D	NV	V	D	V	V	V	NV	NV	V	V
4111	Secrétaire de service	V	V	V	V	V	D	D	V	V	V	V
4111	Secrétaire juridique				D			NV			V	D
4111	Secrétaire médicale		D	V	V			NV	NV	NV	V	V
4113	Sténo-dactylo	NV		D	D	D	V	D		NV	D	V
4171	Téléphoniste			NV	D	D					D	D
4143 .	Opérateur en informatique				V	D		NV			D	V
4143	Opérateur de perforatrice				NV	D						
5137	Agent de commercialisation				D							

V . Viable D : En difficulté NV . Non Viable

TABLEAU XIV (suite)

PREVISION SYNTHESE DE LA SITUATION
DES OPTIONS PROFESSIONNELLES
DE LA REGION 03 EN 1981-1982

CODES C.C.D.P.	OPTIONS	Amiante	Charlevoix	C...Mère	Chauveau	Jean-Talon	La.-Préchette	Orléans	Pascal-Taché	Tardivel	Tilly	C.E.C.Q.
3313	Aménagement d'intérieur					D					NV	
9515	Photographie					D						
3313	Etalage 4											NV
3313	Etalage 5											NV
3311	Sculpture sur bois 4								NV			
3311	Sculpture sur bois 5								D			
3134	Infirmière auxiliaire 4	V	NV	V	V	V	V	V	V		V	V
3134	Infirmière auxiliaire 5	D	NV	D	D	V	NV	D	D		V	V
9511	Imprimerie T.C.				V	V						V
9511	Composition											NV
3314	Dessin publicitaire				D	D					NV	NV
9511 .	Impression											NV
9515	Photolithographie				NV							NV
8313	Mécanique T.C. P.L.	NV	NV	NV	V	V			NV	NV	V	NV

V . Viable D : En difficulté NV . Non Viable

TABLEAU XIV (suite)

PREVISION SYNTHESE DE LA SITUATION
DES OPTIONS PROFESSIONNELLES
DE LA REGION 03 EN 1981-1982

CODES C.C.D.P.	OPTIONS	Asbestos	Charlevoix	Chaudière	Chauveau	Jean-Talon	La.-Préchette	Orléans	Pascal-Taché	Tardivel	Tilly	C.E.C.Q.
8313	Mécanique T.C. P.C.	NV		V	V	V			NV		V	V
8313	Machiniste général	V	NV	NV	NV	NV			NV	NV	NV	D
8313	Auxiliaire en mécanique P.C.	NV							NV		NV	
8585	Mécanicien de machines de bureau										D	
	Entretien général	D									NV	
6149	Auxiliaire d'intérieur	NV		D			D		NV			
8313	Outilleur				D							
	Assistant dentaire					V						

V = Viable D = En difficulté NV = Non Viable

Hypothèse 6: ELABORER UN NOUVEAU PROCESSUS D'APPRENTISSAGE IMPLIQUANT INDUSTRIES ET INSTITUTIONS DE FORMATION

Cette hypothèse:

- Oblige les commissions scolaires régionales à développer une stratégie de changement de mentalité des employeurs face à la formation en industrie.

- Permet la diminution des investissements en immobilisation pour les ateliers.

- Provoque une résistance aux changements de la part des enseignants face à l'adoption d'une nouvelle mentalité.

- Pose des problèmes légaux quant à la présence d'étudiants mineurs dans l'industrie.

- Pose des difficultés de transport scolaire pour les jeunes étudiants.

- Oblige tous les organismes scolaires à élaborer un mode de supervision pédagogique adapté aux étudiants (jeunes et adultes) formés en industrie. Certaines commissions scolaires ont déjà introduit ce mode de supervision mais il est limité aux adultes formés dans le cadre du programme de la formation en industrie.

- Soulève des interrogations quant à la certification des étudiants formés en industrie.

- Pose le problème de la disponibilité des ressources humaines de l'industrie pour assurer la formation.

- Soulève une interrogation quant à la préparation pédagogique de ces ressources humaines.

- Soulève le danger de transformer les activités d'apprentissage en une production à bon marché pour l'industrie.

- Permet de donner une formation adaptée aux besoins d'une industrie particulière.

- Facilite pour les étudiants la transition école - industrie.

- Permet à chaque organisme scolaire de répondre à plus de besoins de formation exprimés par les étudiants.

- Atténue l'émigration vers les grands centres.

Hypothèse 7: REGROUPER DES OPTIONS PROFESSIONNELLES DANS UNE OU PLUSIEURS COMMISSIONS SCOLAIRES

Cette hypothèse:

- Exige de la part des étudiants des déplacements plus importants et possiblement l'obligation de pensionner à l'extérieur de leur milieu.

- Offre le risque que des étudiants (jeunes ou adultes) changent d'orientation plutôt que de se déplacer, et se dirigent vers les options disponibles dans leur milieu, ce qui occasionnera éventuellement un plus haut taux de chômage structurel.

- Offre le risque possible que les étudiants ne réinvestissent pas leur formation dans leur milieu mais dans les grands centres, ce qui favoriserait l'émigration des étudiants des milieux ruraux vers les centres urbains.

- Pose des problèmes aux commissions scolaires régionales acceptant des vocations ou options régionales (régionale s'entend au niveau de la région administrative 03) en raison des règles administratives.

- Exige, pour son application, un consensus de la part des commissions scolaires régionales.

- Augmente les possibilités d'amélioration qualitative de la formation en raison du regroupement des ressources.

- Augmente la mobilité des étudiants et favorise sans doute une plus grande mobilité des travailleurs pour l'avenir.

- Impose une spécialisation plus tardive du jeune en raison de l'obligation de se déplacer.

- Evite de former des groupes trop nombreux pour compenser ceux dont le nombre d'étudiants est insuffisant.

- Présente un risque pour les commissions scolaires régionales qui reçoivent des étudiants de manquer de locaux spécialisés.

- Assure les étudiants (jeunes ou adultes) qu'au moins une commission scolaire régionale dispense l'option offerte avec tout l'équipement adéquat.

- Assure, au niveau de la région 03, une certaine continuité d'une option.

- Permet à certaines commissions scolaires d'offrir un plus grand éventail de profils connexes.

- Facilite l'organisation sur les plans de l'information, de l'administration et de l'inscription.

- Permet une plus grande coopération quant au développement de la pédagogie en raison de la forte inter-relation devant exister dans les commissions scolaires régionales.

- Permet à la direction régionale, en collaboration avec les organismes scolaires, de rationnaliser les investissements en immobilisation.

CHAPITRE VI

LES SOLUTIONS RETENUES

6.1 SOLUTION A LONG TERME

ELABORER UN NOUVEAU PROCESSUS D'APPRENTISSAGE IMPLIQUANT INDUSTRIES ET INSTITUTIONS DE FORMATION (hypothèse 6)

L'évaluation quantitative des sept hypothèses de solution fait ressortir, au premier plan, l'hypothèse no. 6. L'application de cette solution, tant pour les jeunes que pour les adultes, apporte des changements bénéfiques à la situation de la formation professionnelle. Bien que les difficultés d'implantation soient moindres pour les adultes en raison d'un processus déjà amorcé, la formation en industrie, des conditions doivent être remplies.

Parmi les préalables à l'application de ce nouveau processus d'apprentissage, nous voyons la nécessité d'une plus grande participation du monde du travail à la formation et l'adoption de nouvelles attitudes de la part de toutes les personnes engagées dans cette formation. Cette dernière condition s'applique aux personnes oeuvrant actuellement dans le domaine de l'éducation et à celui du travail. Ces attitudes sont basées sur la communication et la compréhension du processus d'apprentissage.

Une implantation trop hâtive de ce nouveau mode organisationnel de la formation professionnelle, dans les commissions scolaires et les industries, peut se révéler un échec face à des contraintes telles que:

- les interactions entre les institutions de formation et les industries;
- l'influence exercée par les industries sur leurs activités et par conséquent sur la formation;

- le degré d'intérêt des dirigeants d'industries;
- les possibilités de l'industrie de rendre disponibles tous les moyens nécessaires à la réalisation d'un tel processus de formation;
- la difficulté d'appliquer, à la formation, les critères d'efficacité et d'efficience que doivent rencontrer les autres secteurs de l'industrie;
- le rationnel de la rentabilité de l'industrie laisse-t-il place à la psychologie, à la pédagogie et à la sociologie;
- le degré de compétence des personnes réalisant la formation;
- les résistances inattendues tant de la part des administrateurs scolaires que de ceux des industries.

Ce nouveau processus de formation soulève des questions quant à la philosophie actuelle du système d'éducation. La rentabilité de l'industrie est-elle compatible avec l'humanisme? L'intégration hâtive de l'étudiant au milieu de travail est-elle compatible avec son développement personnel? L'obéissance est-elle compatible avec l'autonomie? D'autres questions peuvent être soulevées.

La réalisation de ce nouveau mode organisationnel nécessite les étapes suivantes:

- élaboration du plan de formation;
- élaboration d'une stratégie de changement auprès de tous les administrateurs, les étudiants et les parents;
- adoption d'une législation;
- recyclage des enseignants;
- expérimentation du projet;
- implantation.

A notre avis, le délai d'implantation d'un tel projet est d'environ dix ans. Malgré tous les avantages apportés par ce nouveau

processus de formation et en raison de l'impossibilité de l'introduire à moyen terme, nous devons songer à une solution transitoire. Cependant, il est recommandé qu'une équipe de travail étudie sérieusement cette hypothèse et songe même à élaborer une stratégie de changement.

6.2 SOLUTION TRANSITOIRE

REGROUPER DES OPTIONS PROFESSIONNELLES DANS UNE OU PLUSIEURS COMMISSIONS SCOLAIRES (hypothèse 7)

Considérant le résultat obtenu (63) par l'hypothèse 7, il est recommandé que celle-ci serve de solution transitoire. Cette solution, tout en tenant compte des avantages et inconvénients soulevés lors de l'analyse des hypothèses, peut "s'opérationnaliser", à moyen terme, pour la formation professionnelle offerte tant aux jeunes qu'aux adultes.

A) SON APPLICATION POUR LES JEUNES

A notre avis, pour appliquer cette solution, tout en respectant le fait qu'il faut former le jeune le plus possible dans son milieu afin qu'il puisse y réinvestir ses connaissances, il faut considérer des critères tels que:

- équipements en place dans les ateliers;
- l'expérience des commissions scolaires quant à l'organisation d'une option professionnelle;
- les options provinciales ou régionales (région 03) qu'une commission scolaire offre;
- l'expression des besoins de formation des étudiants;
- le pôle d'attraction que constitue le territoire d'une commission scolaire quant à une fonction de travail donnée.

D'abord, si les critères ci-haut énumérés sont respectés, la formation se déroule dans le lieu d'origine des étudiants. Par la suite, s'il se révèle impossible d'organiser localement la formation, le regroupement s'effectue en partant des commissions scolaires périphériques en se dirigeant vers un point géographiquement central: la C.E.C.Q..

Des regroupements peuvent cependant se produire dans les commissions scolaires situées entre les extrémités et le point central. Schématiquement, le regroupement se dessine comme ceci:

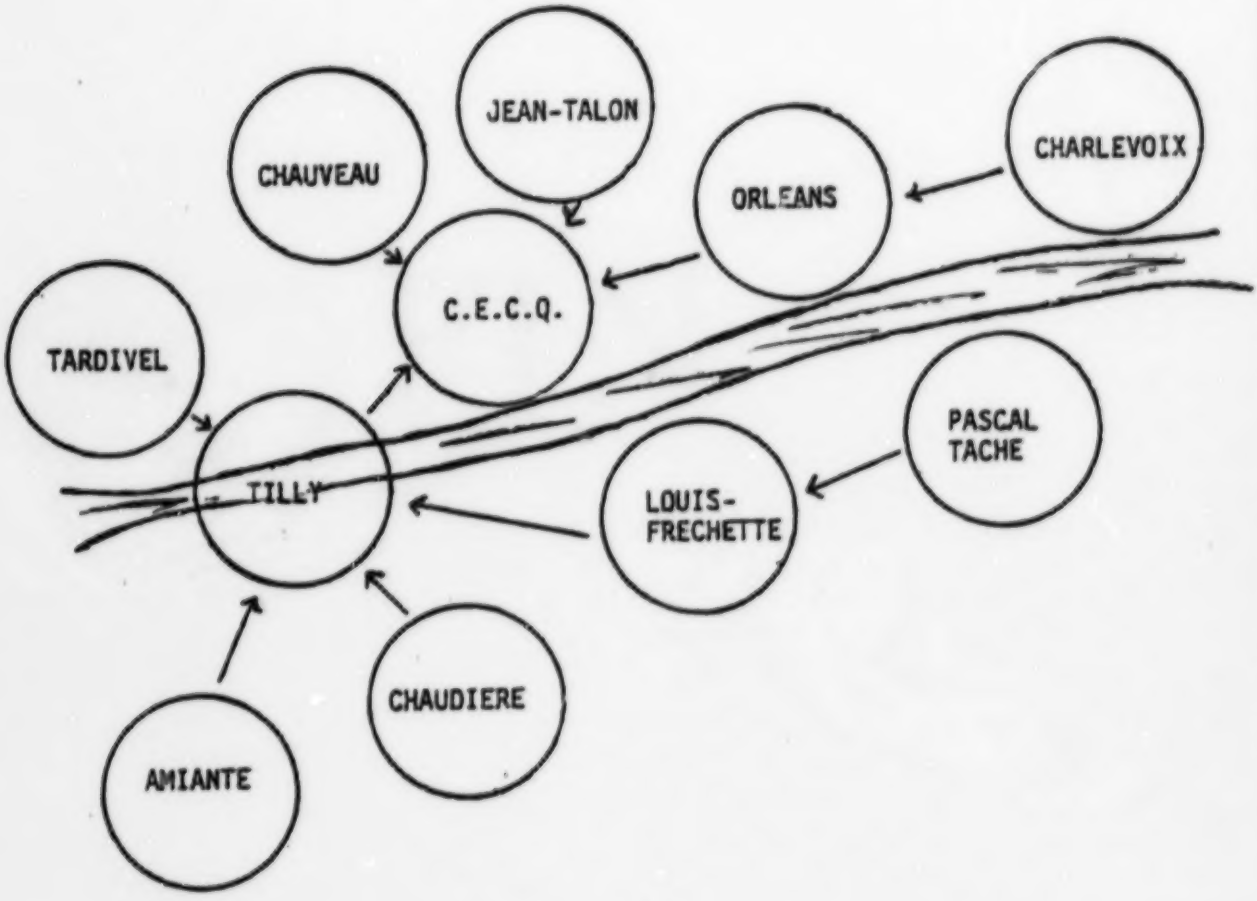

C'est en tenant compte des critères précédemment énumérés que des recommandations ont été formulées à l'intention des commissions scolaires où devraient s'organiser les options offertes à la population scolaire régulière ou jeune en 1981-82. Ces recommandations apparaissent au (tableau XV, page 86). L'annexe V donne la démarche effectuée pour arriver à ces dernières recommandations.

TABLEAU XV

OPTIONS PROFESSIONNELLES
RECOMMANDEES POUR 1981-1982

SELON HYPOTHESE RETENUE

C.S.R.: ABITIBI

OPTIONS	NOMBRE D'ELEVES	
	P.L.	P.C.
Infirmière-auxiliaire sec. 4	17	
Meuble et construction T.C. P.C.		17
Menuisier d'atelier		17
Electrotechnique T.C.	17	
Hydrothermie T.C. P.L.	17	
Soudeur général	17	
Dessin Technique T.C.	17	
Dessinateur général	17	
Equipement motorisé T.C.	68	
Mécanique automobile	34	
Mécanique des véhicules légers	17	
Mécanique diésel	17	
Couture et Habillement T.C. P.C.		17
Confection Textile		17
Auxiliaire d'intérieur sec. 3		17
Auxiliaire d'intérieur sec. 4		17
Secrétaire de service	60	
Commis de bureau	30	
Commerce T.C.	120	
Meuble et construction P.L. T.C.	17	
TOTAL	465	102

TABLEAU XV

OPTIONS PROFESSIONNELLES
RECOMMANDEES POUR 1981-1982
SELON HYPOTHESE RETENUE

C.S.R.: Charlevoix

OPTIONS	NOMBRE D'ELEVES	
	P.L.	P.C.
Equipement motorisé T.C.	34	
Mécanique Automobile	17	
Secrétaire de service	30	
Commerce T.C.	60	
TOTAL	141	

TABLEAU XV

OPTIONS PROFESSIONNELLES
RECOMMANDEES POUR 1981-1982
SELON HYPOTHESE RETENUE

C.S.R.: CHAUDIERE

OPTIONS	NOMBRE D'ELEVES	
	P.L.	P.C.
Agrotechnique T.C.	10	
Infirmière-auxiliaire sec. 4	17	
Meuble et construction T.C. P.L.	17	
Meuble et construction T.C. P.C.		17
Menuiserie d'atelier		17
Travailleur de la construction	17	
Hydrothermie T.C.	17	
Soudeur général	17	
Equipement motorisé T.C.	51	
Mécanique automobile	34	
Soins esthétiques T.C.	17	
Coiffure	17	
Coiffure T.C.	17	
Vente et mode	17	
Auxiliaire d'intérieur sec. III		17
Auxiliaire d'intérieur		17
Secrétaire de service	60	
Secrétaire médicale	30	
Commis de bureau	30	
Commerce T.C.	150	
TOTAL	518	68

TABLEAU XV

OPTIONS PROFESSIONNELLES
RECOMMANDEES POUR 1981-1982
SELON HYPOTHESE RETENUE

C.S.R.: CHAUVEAU

OPTIONS	NOMBRE D'ELEVES	
	P.L.	P.C.
Classeur mesureur	10	
Foresterie T.C.	30	
Agent de conservation de la Faune	10	
Garde-Forestier	10	
Infirmière-auxiliaire 4	17	
Infirmière-auxiliaire 5	17	
Meuble et construction T.C. P.L.	17	
Meuble et construction T.C. P.C.		17
Menuiserie d'atelier		17
Travailleur de la construction	17	
Electrotechnique T.C.	17	
Hydrothermie T.C. P.C.		17
Soudeur		17
Equipement motorisé T.C.	68	
Mécanique automobile	34	
Mécanique des véhicules légers	17	
Mécanique T.C.	17	
Auxiliaire en cuisine III		17
Auxiliaire en cuisine IV		17
Soins esthétiques T.C.	17	
Esthétiques	17	
Couture T.C.	17	
Vente et mode	17	
Secrétaire juridique	30	
Agent de commercialisation	60	
Opérateur de perforatrice		17
Secrétaire médicale	30	
Secrétaire de service	90	
Commis comptable	30	
Commis de bureau	30	
Commerce T.C.	340	
Commerce T.C. P.C.		17
TOTAL	979	136

TABLEAU XV

OPTIONS PROFESSIONNELLES
RECOMMANDEES POUR 1981-1982
SELON HYPOTHESE RETENUE

C.S.R.: JEAN-TALON

OPTIONS	NOMBRE D'ELEVES	
	P.L.	P.C.
Agrotechnique T.C.	20	
Horticulture	30	
Infirmière-auxiliaire IV	17	
Infirmière-auxiliaire V	17	
Assistant dentaire IV	17	
Assistant dentaire V	17	
Meuble et construction T.C. P.C.		17
Menuiserie d'atelier		17
Electrotechnique T.C.	17	
Hydrothermie T.C. P.L.	17	
Equipement motorisé T.C.	68	
Mécanique automobile	34	
Carosserie	17	
Mécanique T.C.	17	
Auxiliaire en cuisine III		17
Auxilaire en cuisine IV		17
Service de table IV	17	
Service de table V	17	
Soins esthétiques T.C.	17	
Esthétique	17	
Arts appliqués T.C.	34	
Aménagement d'intérieur	17	
Photographie	17	
Auxiliaire commercial		34
Commis de bureau	60	
Commis comptable	30	
Secrétaire de service	60	
Cuisine professionnelle V	17	
Cuisine professionnelle IV	17	
Commerce T.C. P.L.	180	
Commerce T.C. P.C.		34
TOTAL	788	136

TABLEAU XV

OPTIONS PROFESSIONNELLES
RECOMMANDEES POUR 1981-1982
SELON HYPOTHESE RETENUE

C.S.R.: LOUIS-FRECHETTE

OPTIONS	NOMBRE D'ELEVES	
	P.L.	P.C.
Infirmière-auxiliaire IV	17	
Infirmière-auxiliaire V	17	
Meuble et construction T.C. P.L.	17	
Meuble et construction T.C. P.C.		17
Menuiserie d'atelier		17
Travailleur de la Construction	17	
Electrotechnique T.C.	17	
Electricien de construction	17	
Hydrothermie T.C. P.L.	17	
Hydrothermie T.C. P.C.		17
Soudeur		17
Equipement motorisé T.C. P.C.		17
Débosselage		17
Equipement motorisé T.C. P.L.	85	
Mécanique auto	34	
Mécanique diésel	34	
Machinerie lourde	17	
Auxiliaire en cuisine III		17
Auxiliaire en cuisine IV		17
Soins esthétiques T.C.	17	
Coiffure	17	
Auxiliaire d'intérieur III		17
Auxiliaire d'intérieur IV		17
Secrétaire de service	60	
Commis comptable	30	
Commis de bureau	60	
Commerce T.C.	180	
TOTAL	653	170

TABLEAU XV

OPTIONS PROFESSIONNELLES
RECOMMANDÉES POUR 1981-1982
SELON HYPOTHÈSE RETENUE

C.S.R.: ORLEANS

OPTIONS	NOMBRE D'ÉLÈVES	
	P.L.	P.C.
Infirmières-auxiliaires IV	17	
Infirmières-auxiliaire V	17	
Meuble et construction T.C. P.L.	17	
Travailleur de la construction	17	
Electrotechnique T.C.	17	
Equipement motorisé T.C. P.L.	34	
Mécanique auto	17	
Secrétaire médicale	30	
Secrétaire de service	30	
Commerce T.C.	90	
TOTAL	286	

TABLEAU XV

OPTIONS PROFESSIONNELLES
RECOMMANDEES POUR 1981-1982
SELON HYPOTHESE RETENUE

C.S.R.: PASCAL-TACHE

OPTIONS	NOMBRE D'ELEVES	
	P.L.	P.C.
Agrotechnique T.C.	20	
Production animale	20	
Infirmière auxiliaire IV	17	
Meuble et construction T.C. P.L.	17	
Travailleur de la construction	17	
Hydrothermie T.C.	17	
Soudeur	17	
Equipement motorisé T.C.	51	
Mécanique auto	34	
Mécanique T.C.	17	
Auxiliaire d'intérieur III		17
Auxiliaire d'intérieur IV		17
Sculpture IV	17	
Sculpture V	17	
Secrétaire de service	30	
Commis de bureau	30	
Commerce T.C. P.L.	90	
Electrotechnique T.C.	17	
TOTAL	428	34

TABLEAU XV

OPTIONS PROFESSIONNELLES
RECOMMANDEES POUR 1981-1982
SELON HYPOTHESE RETENUE

C.S.R.: TARDIVEL

OPTIONS	NOMBRE D'ELEVES	
	P.L.	P.C.
Meuble et construction T.C. P.L.	17	
Travailleur de la construction	17	
Equipement motorisé T.C.	51	
Mécanique auto	34	
Secrétaire de service	30	
Commis de bureau	30	
Commerce T.C.	90	
Electrotechnique T.C.	17	
TOTAL	286	

TABLEAU XV

OPTIONS PROFESSIONNELLES
RECOMMANDEES POUR 1981-1982
SELON HYPOTHESE RETENUE

C.S.R.: TILLY

OPTIONS	NOMBRE D'ELEVES	
	P.L.	P.C.
Agrotechnique T.C.	20	
Horticulture	20	
Infirmière-auxiliaire IV	17	
Infirmière-auxiliaire V	34	
Meuble et construction T.C. P.L.	17	
Meuble et construction T.C. P.C.		17
Menuiserie d'atelier		17
Travailleur de la construction	17	
Electrotechnique T.C.	17	
Electricien de construction	17	
Electromécanicien d'appareils ménagers	34	
Hydrothermie T.C. P.C.		17
Soudeur		17
Hydrothermie T.C. P.L.	17	
Dessin Technique T.C.	17	
Mécanicien en tôlerie	17	
Dessinateur	17	
Equipement motorisé T.C. P.C.		34
Mécanique auto		34
Equipement motorisé T.C. P.L.	51	
Mécanique auto	51	
Mécanique T.C.	17	
Machiniste général	17	
Mécanicien de machine de bureau	17	
Mécanicien d'entretien	17	
Soins esthétiques T.C.	51	
Coiffure	34	
Esthétique	17	
Couture T.C. P.C.		17
Couture P.C.		17
Couture T.C. P.L.	34	
Couture P.L.	34	
Arts appliqués T.C. P.L.	17	

TABLEAU XV

OPTIONS PROFESSIONNELLES
RECOMMANDEES POUR 1981-1982
SELON HYPOTHESE RETENUE

C.S.R.: TILLY (suite)

OPTIONS	NOMBRE D'ELEVES	
	P.L.	P.C.
Aménagement d'intérieur	17	
Secrétaire médicale	30	
Opérateur en informatique	17	
Commis de bureau	60	
Secrétaire juridique	30	
Auxiliaire commerciale		17
Réceptionniste-téléphoniste	60	
Secrétaire de service	120	
Sténo-dactylo	30	
Commis comptable	60	
Commerce T.C. P.L.	270	
Commerce T.C. P.C.		17
TOTAL	1312	204

TABLEAU XV

OPTIONS PROFESSIONNELLES
RECOMMANDEES POUR 1981-1982
SELON HYPOTHESE RETENUE

C.S.R.: C.E.C.Q.

OPTIONS	NOMBRE D'ELEVES	
	P.L.	P.C.
Infirmière-auxiliaire IV	17	
Infirmière-auxiliaire V	34	
Briqueteur III		17
Briqueteur IV		17
Meuble et construction T.C. P.C.		34
Menuiserie d'atelier		34
Analyste de laboratoire de travaux publics IV	17	
Analyste de laboratoire de travaux publics V	17	
Electrotechnique T.C.	17	
Electricien de construction	34	
Dépanneur d'appareils électroniques domestiques	17	
Hydrothermie T.C. P.L.	17	
Soudeur P.L.	17	
Réfrigération	17	
Hydrothermie T.C. P.C.		17
Soudeur général	17	
Soudeur		17
Ouvrier de métal en feuille III		17
Ouvrier de métal en feuille IV		17
Plomberie chauffage III		34
Plomberie chauffage IV		34
Dessin technique T.C.	34	
Dessinateur	34	
Equipement motorisé T.C. P.L.	85	
Mécanique auto	102	
Mécanique diésel	51	
Débosselage III		34
Débosselage IV		34
Mécanique T.C.	17	
Machiniste général	17	
Outilleur	17	
Auxiliaire en cuisine III		85
Auxiliaire en cuisine IV		85

TABLEAU XV

OPTIONS PROFESSIONNELLES
RECOMMANDEES POUR 1981-1982
SELON HYPOTHESE RETENUE

C.S.R.: C.E.C.O. (suite)

OPTIONS	NOMBRE D'ELEVES	
	P.L.	P.C.
Cuisine professionnelle IV	68	
Cuisine professionnelle V	68	
Service de table IV	17	
Service de table V	17	
Soins esthétiques T.C.	51	
Coiffure	34	
Esthétique	17	
Couture T.C. P.L.	34	
Vente et mode	34	
Couture T.C. P.C.		34
Couture Textile		17
Couture fourrure		17
Arts appliqués T.C.	17	
Etalage	17	
Imprimerie T.C.	68	
Dessin publicitaire	17	
Photocomposition	17	
Impression	17	
Photolithographie	17	
Commis de bureau	30	
Commis comptable	60	
Secrétaire de service	90	
Sténo-dactylo	30	
Secrétaire juridique	30	
Secrétaire médicale	30	
Réceptionniste-téléphoniste	60	
Opérateur en informatique	17	
Commerce T.C. P.C.		17
Commerce T.C. P.L.	240	
Auxiliaire commercial		17
TOTAL	1075	578

B) SON APPLICATION POUR LES ADULTES

Le regroupement des options est la solution recommandée à moyen terme. Il faut toujours avoir présent à l'esprit qu'un service d'éducation des adultes est avant tout fonctionnel, c'est-à-dire qu'il utilise d'abord les ateliers mis en place pour répondre aux besoins des jeunes. Il est logique d'adopter pour les adultes un mode organisationnel considérant cette réalité.

L'éducation des adultes répond à des besoins de formation pour satisfaire des besoins ponctuels ou prévisibles en main-d'oeuvre. Ces besoins de formation peuvent avoir un caractère local, régional (région 03) ou même provincial.

Dans le cas du recyclage ou du perfectionnement d'une main-d'oeuvre locale en vue de répondre à un besoin spécifique en main-d'oeuvre au niveau local, il est recommandé que les cours soient organisés sur les lieux mêmes où les besoins sont ressentis. Cependant, cette position nécessite que la commission scolaire réponde à des conditions telles que: disponibilité du personnel qualifié, disponibilité des ressources physiques (les aires de base déjà en place) et acceptation d'organiser cette formation. Cette méthode de satisfaction des besoins de formation a l'avantage de diminuer les coûts et d'éliminer l'émigration massive vers les grands centres. Si ces conditions étaient remplies par un organisme, au nom de quel rationnel la formation serait-elle donnée dans un autre organisme?

Dans une première étape, l'acceptation de la recommandation précédente nous amène à effectuer une répartition de base des options professionnelles offertes aux adultes (Tableau XVI, page 103) Cette Cette répartition tient compte de deux critères:

- existence, au moins, du tronc commun d'une famille d'options pour la population jeune dans une commission scolaire;

- peu d'immobilisations nécessaires à l'organisation de l'option pour les adultes.

La répartition de base n'est donnée qu'à titre indicatif. Aucun élément ne permet d'affirmer qu'une des options offertes au cours des cinq dernières années devra être de nouveau organisée.

Cette première étape permet de dégager les commissions scolaires susceptibles d'organiser la formation pour une option précise. Egalement, à ce moment-ci, il est possible de vérifier si un organisme peut répondre localement au besoin de formation d'une main-d'oeuvre identifiée comme étant locale, du moins, en ce qui concerne les ressources physiques.

La deuxième étape détermine les organismes qui doivent répondre au besoin de formation pour satisfaire un besoin en main-d'oeuvre régional (région 03) ou provincial.

Une "option régionale" est définie par le caractère d'un besoin en main-d'oeuvre ressenti au niveau de la région (région 03). "L'option provinciale" se définit comme répondant à un besoin de formation pour satisfaire un besoin en main-d'oeuvre exprimé au niveau de la province.

L'organisme responsable d'une option régionale est celui qui répond,de façon graduée, au plus grand nombre des critères suivants:

- existence, au moins, du tronc commun d'une famille d'options pour la population jeune;
- immobilisations requises;
- expérience d'organisation de l'option considérée à l'éducation des adultes;

- territoire sur lequel le besoin en main-d'oeuvre, pour la fonction considérée, est le plus élevé;
- plus vaste expérience dans l'option (là où l'organisme a mis des efforts sur le développement des ressources humaines et physiques).

Finalement, une commission scolaire est responsable d'une option provinciale lorsqu'elle rencontre le plus de critères énumérés pour l'option régionale, à cette différence près: l'option provinciale répond à un besoin en main-d'oeuvre exprimé au niveau de la province.

Possédant maintenant les données de base sur les commissions scolaires, il est possible, en y ajoutant l'aspect connaissance des besoins en main-d'oeuvre, de situer géographiquement une option professionnelle.

Une dernière éventualité reste à explorer, soit de situer, géographiquement, une option pour laquelle il n'existe pas au moins un tronc commun offert aux jeunes. La détermination de la commission scolaire devant organiser pour les adultes une telle option s'effectue selon les critères suivants:

- disponibilité des ressources humaines et physiques de la commission scolaire;
- expériences organisationnelles de l'organisme dans des options connexes;
- "pôle d'attraction" de l'organisme quant à la fonction considérée;
- accessibilité géographique de l'option.

L'objectivité des critères choisis est essentielle à une détermination rationnelle de l'organisme de formation devant organiser une option régionale ou provinciale.

TABLEAU XVI

REPARTITION DE BASE DES OPTIONS PROFESSIONNELLES OFFERTES AUX ADULTES DANS LES C.S. DE LA REGION 03
EN 1981 - 1982

OPTIONS	CODE DE BASE	Amiante	Charlevoix	Chaudière	Chauveau	C.E.C.Q.	Tilly	Jean-Talon	La-Fréchette	Orléans	Pascal-Taché	Tardivel
Affûtage de scies	8319			X								
Agent de réclamation	4192	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Auxiliaire d'intérieur	6149	X		X					X		X	
Auto-mécanique	8581	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Auxiliaire-infirmière	3134	X		X	X	X	X	X	X	X		
Barman	6123	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Boucher (coupe de viande)	8215			X		X						
Boulanger	8213					X						
Briqueteur - maçon	8782					X						
Caissière-vendeuse	5137	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Charpentier-menuisier	8781	X		X	X	X	X	X	X	X		
Charpentier-menuisier (équer.-lect.)	8781	X		X	X	X	X	X	X	X	X	X
Chauffeur d'autobus	9171	X								X		
Chauffeur de camions lourds	9175							X	X			
Classeur - mesureur	8783				X							
Classification du bois	8783				X							

REPARTITION DE BASE DES OPTIONS PROFESSIONNELLES OFFERTES AUX ADULTES DANS LES C.S. DE LA REGION 03
EN 1981 - 1982

OPTIONS	CODE DE BASE	Amiante	Charlevoix	Chaudière	Chauveau	C.E.C.O.	Tilly	Jean-Talon	La-Fréchette	Orléans	Pascal-Taché	Tardivel
Coiffeur	6143			X	X	X	X	X	X			
Commis aux pièces d'autos	5135					X						
Commis-comptable	4131	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Commis de bureau	4113	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Commis de bureau (comptabilité)	4131	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Commis de bureau (vente)	4197	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Commis-dactylo	4113	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Commis-dactylo (bilingue)	4113	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Conciergerie	6191							X				
Contremaître forestier	7510	X	X	X	X		X	X	X	X	X	X
Cordonnerie	8561					X						
Cuisine (hôtel et restaurant)	6121				X	X		X	X			
Cuisinier chef	6121				X	X		X	X			
Dessin (carto-topo) Architecture	2163	X				X	X					
Ebéniste	8541	X		X	X	X	X	X	X	X	X	X
Electricité construction	8735	X			X	X	X	X	X	X		

REPARTITION DE BASE DES OPTIONS PROFESSIONNELLES OFFERTES AUX ADULTES DANS LES C.S. DE LA REGION 03
EN 1981 - 1982

OPTIONS	CODE DE BASE	Amiante	Charlevoix	Chaudière	Chauveau	C.E.C.Q.	Tilly	Jean-Talon	Ls-Fréchette	Orléans	Pascal-Taché	Tardivel
Electro-ménager	8733	X			X	X	X	X	X	X		
Electro-radio TV noir et blanc et couleur	8537					X						
Ent. et rép. de machines de bureau	8585						X					
Etalagiste	5137					X						
Esthétique	6143			X	X	X	X	X	X			
Fibre de verre	8579			X								
Garde forestier	7511				X							
Homme d'instruments, arpentage	2161						X		X			
Horticulture	7195						X	X				
Imprimerie Offset	9512					X						
Lecture de plans (ind. et struc.)	8781	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Machiniste	8313				X	X	X	X			X	
Méc. d'entretien	8584				X	X	X	X			X	
Méc. de machines à coudre	8584				X							
Méc. de véhicule léger	8589	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Mécanicien de chantier	8584	X										

REPARTITION DE BASE DES OPTIONS PROFESSIONNELLES OFFERTES AUX ADULTES DANS LES C.S. DE LA REGION 03
EN 1981 - 1982

OPTIONS	CODE DE BASE	Asbesto	Charlevoix	Chaudière	Chauveau	C.E.C.Q.	Tilly	Jean-Talon	La-Fréchette	Orléans	Pascal-Taché	Yardivel
Méc. de machineries lourdes	8584								X			
Moteur diesel	3584	X				X			X			
Monteur de ligne	8731								X			
Opér. de machines à bois	8355	X		X	X	X	X	X	X	X		
Opér. de machines à coudre	8563	X		X	X	X	X					
Opér. de machines comptable	4141					X	X					
Opér. de machines lourdes générale	7513								X			
Opér. répar. de scies mécaniques	7513	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Peintre au pistolet	8785					X						
Pompiste	5146	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Préposé au débosselage et peinture	8581					X	X	X	X			
Réceptionniste	4171					X	X					
Rép. et entr. de brûleur à l'huile	8799						X					
Scierie - classeur (moulin à scie)	8231				X							
Sculpteur sur bois	3311										X	
Secrétaire juridique	4111	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

REPARTITION DE BASE DES OPTIONS PROFESSIONNELLES OFFERTES AUX ADULTES DANS LES C.S. DE LA REGION 03
EN 1981 - 1982

OPTIONS	CODE DE BASE	Amiante	Charlevoix	Chaudière	Chauveau	C.E.C.Q.	Tilly	Jean-Talon	La-Fréchette	Orléans	Pascal-Taché	Tardivel
Secrétaire médicale	4111	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Service de tables	6125				X	X		X	X			
Soudure au gaz et à l'électricité	8335	X		X	X	X	X	X	X		X	
Soudure au gaz inerte	8335							X				
Soudure haute pression	8335							X				
Sténo-dactylo	4111	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Sténo-dactylo (bilingue)	4111	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Sylviculture (travailleur forestier)	7513		X	X	X						X	
Tailleur (coupe, confection)	8553			X	X	X	X					
Technique de vente	5137	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Tôlerie industrielle	8333					X	X					
Tuyauterie (plomberie)	8794					X	X					

CHAPITRE VII

LE DEVELOPPEMENT

7.1 LES CONSTATATIONS

L'application de l'hypothèse retenue comme solution transitoire donne des résultats qui ne satisfont que partiellement la population scolaire (jeune) intéressée à la formation professionnelle en 1981-82. En limitant le nombre de places-élèves correspondant aux besoins en main-d'oeuvre de la région 03, nous estimons à environ 9,000 les admissions possibles d'étudiants au professionnel long et au professionnel court en 1981. Pour la même année scolaire, les prévisions d'étudiants sont un peu supérieures à 13,000. Il est important de rappeler, à ce moment-ci, que les besoins en main-d'oeuvre considérés pour déterminer le nombre de places-élèves à retenir représentent déjà 140% des besoins réels pour cette même période. Cette marge de 40% est constituée des 35% d'étudiants qui, statistiquement, ne travaillent pas dans la fonction pour laquelle ils ont été formés et des 5% de "drop out". Il devient donc impérieux d'explorer le champ des besoins en main-d'oeuvre non satisfaits afin d'ouvrir de nouveaux secteurs de formation aux 4,000 étudiants non satisfaits.

Le tableau XVII (page 108) montre, dans un premier temps, le nombre d'élèves prévus par commission scolaire en 1981-82 et, dans un deuxième temps, le nombre de places-élèves retenues par commission scolaire. La différence remarquée, pour chaque commission scolaire, entre la prévision d'élèves et le nombre de places retenues n'est pas seulement causée par le manque de besoins en main-d'oeuvre mais aussi par l'application du principe du regroupement vers le centre géographique de la région 03 lorsque le nombre d'élèves par profil l'exige. Pour cette raison, le développement de nouveaux secteurs de formations ou options est abordé sur le plan régional et non par C.S.R. Les tables de concertation régionale sont en mesure de planifier ce développement régional.

TABLEAU XVII

DIFFERENCE ENTRE LES PREVISIONS
D'ELEVES DE 1981-1982 ET LES PLACES/ELEVES
RETENUES SELON L'HYPOTHESE OPERATIONALISEE

C.S.R.	PREVISION D'ELEVES 1981-1982		PLACES/ELEVES RETENUES SELON HYPOTHESES	
	P.L.	P.C.	P.L.	P.C.
Amiante	545	134	465	102
Charlevoix	208	95	141	
Chaudière	1020	353	518	68
Chauveau	1979	343	979	136
Jean-Talon	1334	427	788	136
Louis-Fréchette	984	136	653	170
Orléans	920	314	286	
Pascal-Taché	794	220	427	34
Tardivel	413	61	286	
Tilly	1215	262	1312	204
C.E.C.Q.	1321	195	1675	578
	10723	2440	7530	1428

Diminution au P.L. : 3193

Diminution au P.C. : 1312

7.2 LES POSSIBILITES DE DEVELOPPEMENT

Le développement des options existantes ou des nouvelles options peut se réaliser de deux façons pour créer, à moyen terme, 4,000 nouvelles places-élèves.

D'abord, si tous les besoins er main-d'oeuvre prévus dans les options professionnelles déjà en place sont comblés, 2,000 nouvelles places-élèves sont ainsi créées.

Ensuite, si les commissions scolaires, de concert avec le M.E.Q. développent des options non offertes actuellement, il est possible d'ajouter 2,000 places-élèves dans des champs pour lesquels aucune formation n'est donnée présentement.

7.3 PREMIERE SOLUTION

Lorsque les besoins en main-d'oeuvre pour une fonction de travail donnée (annexe V) sont comparés au nombre d'étudiants prévus dans cette fonction de travail, nous remarquons certains vides à combler.

Le tableau XVIII (page 110) résume les écarts positifs identifiés par fonction de travail où, par une information massive et des efforts particuliers du M.E.Q. et des commissions scolaires, un développement rapide serait réalisable à moyen terme.

Ce besoin de 2,154 fonctions de travail à combler se situe à l'intérieur de l'éventail des options présentement offertes par les onze commissions scolaires de la région 03.

TABLEAU XVIII

BESOINS EN MAIN-D'OEUVRE NON COMBLES MAIS DONT LA FORMATION EST DONNEE		
CODES C.C.D.P.	OPTIONS	BESOINS EN MAIN-D'OEUVRE
5137	Agent de commercialisation	724
4171	Réceptionniste téléphoniste	18
4111	Secrétaire médicale	125
4111	Secrétaire juridique	75
4113	Sténo-dactylo	27
4131	Commis comptable	164
4197	Commis de bureau	233
4197	Auxiliaire commercial	95
4125	Service de table	390
7186	Production animale	9
6149	Auxiliaire d'intérieur	160
8782	Briqueteur maçon	21
8785	Peintre en bâtiment	67
8781	Travailleur de la construction	46
		2154

7.4 DEUXIEME SOLUTION

Cette deuxième solution vise à explorer des fonctions pour lesquelles aucune formation n'est actuellement dispensée. Les besoins en main-d'oeuvre, dans la région 03, comparés à l'inventaire des options terminales offertes par les onze commissions scolaires,démontrent clairement que,pour plusieurs fonctions de travail existantes, aucun organisme n'offre de formation pertinente.

Nous n'avons pas l'intention"d'opérationnaliser"ici le développement de ces nouvelles options. Nous croyons que la participation des tables de concertation régionale est essentielle pour réaliser le développement en ressources humaines, physiques et financières.

Le tableau XIX (page 112) exprime les besoins en main-d'oeuvre où plusieurs options professionnelles sont à développer. Une analyse plus poussée de ces fonctions de travail indiquerait la nature et la durée des apprentissages professionnels requis pour satisfaire ces besoins. Ainsi, ces apprentissages seraient situés à l'intérieur de régimes pédagogiques pertinents au professionnel court, au professionnel long ou aux adultes.

La connaissance de ces éléments permettrait au M.E.Q. et aux commissions scolaires de prendre les mesures propres à la mise en place de ces nouvelles options.

TABLEAU XIX

DEVELOPPEMENT

PREVISIONS DE LA MAIN-D'OEUVRE REQUISE EN 1982 (1)

REGION 03 (PAR CODE C.C.D.P.)

CODE C.C.D.P. DESCRIPTION	EMPLOIS EN 1976 REGION 03	EMPLOIS EN 1976 AU QUEBEC	BESOINS NOUVEAUX(2) 1976-1982 (région 03)
4133 Caissiers	4172	35319	1307
4135 Commis financiers	774	6919	277
4153 Commis expédition	1579	23094	382
4161 Commis bibliothèque	589	6119	167
4190 Surv. commis, NCA	1165	12331	468
4199 Commis, NCA	1616	15938	588
5130 Chef des ventes	10538	79100	3120
5141 Colporteurs	324	2300	91
5170 Chefs des ventes	866	7806	376
5171 Agents d'assurances	1895	13450	807
5193 Livreurs	1905	11388	452
6112 Policiers, gouv.	1769	15219	834
6115 Gardiens, veilleurs	3002	22863	1261
6131 Admin. logement, NCA	1329	7738	572
6133 Serv. des chambres	510	2706	179
6147 Gardiennes enfants	552	5319	74
6162 Nettoyeurs	947	5488	355
6165 Presseurs	557	8281	159
6198 Manoeuvres, services	1313	11163	379
7519 Foret, NCA	2116	12031	250
8228 Manoeuvres, Al. bois	419	4219	67
8253 Ouvr. papeterie	552	3975	146

TABLEAU XIX

DEVELOPPEMENT

PREVISIONS DE LA MAIN-D'OEUVRE REQUISE EN 1982 (1)

REGION 03 (PAR CODE C.C.D.P.)

CODE C.C.D.P. DESCRIPTION	EMPLOIS EN 1976 REGION 03	EMPLOIS EN 1976 AU QUEBEC	BESOINS NOUVEAUX(2) 1976-1982 (région 03)
8258 Manoeuvres, papier	831	4938	197
8259 Pâtes et papiers, NCA	417	3089	104
8580 Contr. mécanicien, NCA	1020	7794	338
8595 Décor. art. manuf.	485	4200	121
8711 Excavateurs	1281	6488	319
8780 Contremaître, bâtiment	1723	11719	489
9173 Chauffeurs de taxi	1321	14094	522
9317 Emballeurs, NCA	1630	22364	358
9539 Cond. Méc. Mach. fixe, NCA	1298	10338	431
9919 Autres trav., NCA	2026	15613	564
9921 Fabrication, NCA	1680	19613	246
9923 Commerce, NCA	538	4744	154
9924 Serv. pers. comm., NCA	522	3950	197

(1) Les prévisions visent les fonctions de travail pour lesquelles les C.S.R. de la région 03 n'ont donné aucune formation antérieurement.

(2) Les besoins nouveaux comprennant la main-d'oeuvre nécessaire à la suite d'une évolution normale de l'industrie et celle remplaçant les personnes se retirant d'une fonction de travail ou décédant.

CHAPITRE VIII

RECOMMANDATIONS

1. CONSIDERANT LES AVANTAGES QUE PROCURE L'HYPOTHESE 6, QUI CONSISTE A ELABORER UN NOUVEAU PROCESSUS D'APPRENTISSAGE IMPLIQUANT LES INDUSTRIES ET LES INSTITUTIONS DE FORMATION, NOUS RECOMMANDONS QU'ELLE SOIT RETENUE.

2. CONSIDERANT QUE LA MISE EN OEUVRE DE L'HYPOTHESE 6 PRESUPPOSE DE NOMBREUX CHANGEMENTS, NOUS RECOMMANDONS LA FORMATION D'UNE EQUIPE DE TRAVAIL, DANS LES MEILLEURS DELAIS, POUR ELABORER UNE STRATEGIE DE CHANGEMENTS EN VUE D'UNE EXPERIMENTATION ET D'UNE APPLICATION DU MODE SUGGERE.

3. CONSIDERANT QUE L'HYPOTHESE RETENUE (#6) N'EST PAS APPLICABLE A MOYEN TERME, NOUS RECOMMANDONS QUE L'HYPOTHESE 7 SERVE DE SOLUTION TRANSITOIRE.

4. CONSIDERANT LES PREVISIONS D'ELEVES ET LES BESOINS EN MAIN-D'OEUVRE EN 1981-1982, NOUS RECOMMANDONS QUE LE PRINCIPE DU CONTINGENTEMENT SOIT RETENU ET APPLIQUE EN VUE D'UN MEILLEUR EQUILIBRE.

5. CONSIDERANT QUE L'EDUCATION DES ADULTES REPOND A DES BESOINS DE FORMATION QUI SATISFONT DES BESOINS PONCTUELS;

CONSIDERANT QUE LES SERVICES D'EDUCATION DES ADULTES SONT FONCTIONNELS, NOUS RECOMMANDONS:

- QUE POUR DES BESOINS DE FORMATION LOCAUX, L'ORGANISME DISPENSATEUR SOIT CELUI DU MILIEU DE LA DEMANDE CONDITIONNELLEMENT AUX DISPONIBILITES HUMAINES ET PHYSIQUES;

- QUE POUR DES BESOINS DE FORMATION REGIONAUX, L'ORGANISME DISPENSATEUR SOIT CELUI QUI SATISFAIT LE PLUS AUX CRITERES SUIVANTS:

  . existence, au moins, du tronc commun d'une famille d'options pour la population jeune;
  . immobilisations requises;
  . expérience d'organisation de l'option considérée à l'éducation des adultes;
  . terrotoire sur lequel le besoin en main-d'oeuvre pour la fonction considérée, est le plus élevé;
  . plus vaste expérience dans l'option (efforts de développement des ressources humaines et physiques).

- QUE POUR DES BESOINS DE FORMATION PROVINCIAUX, L'ORGANISME DISPENSATEUR EST CELUI QUI SATISFAIT LE PLUS AUX CRITERES SUIVANTS:

  . disponibilité des ressources humaines et physiques de la C.S.R.
  . expériences organisationnelles de l'organisme dans des options connexes;
  . "pôle d'attraction"de l'organisme quant à la fonction considérée;
  . accessibilité géographique de l'option.

6. CONSIDERANT QUE TOUT EFFORT DE CONTINGENTEMENT REGIONAL PEUT ETRE ANNULE PAR L'ATTITUDE DES AUTRES REGIONS ECONOMIQUES, NOUS RECOMMANDONS QUE DES MECANISMES D'ADMISSION SOIENT CONTROLES PAR UNE TABLE INTER-REGIONALE.

7. CONSIDERANT QUE PLUSIEURS OPTIONS DEVIENDRONT REGIONALES ET QUE LES ORGANISMES DISPENSATEURS DEVRONT S'ALIMENTER DANS PLUSIEURS C.S.R., NOUS RECOMMANDONS QU'UN MECANISME D'ADMISSION SOIT MIS SUR PIED AFIN D'ASSURER UN MEILLEUR PARTAGE DE LA CLIENTELE.

8. CONSIDERANT LES DONNEES DE L'HYPOTHESE 7 ET LEUR OPERATIONNALISATION, NOUS RECOMMANDONS QUE LA VOCATION DE CHAQUE COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE SOIT DETERMINEE AVANT TOUT INVESTISSEMENT MONETAIRE IMPORTANT COMME CELUI QUE REQUERRONT L'ADAPTATION ET LE REMPLACEMENT DES EQUIPEMENTS NECESSAIRES A L'APPLICATION EVIDENTE ET PROCHAINE DU SYSTEME INTERNATIONAL (SI).

BIBLIOGRAPHIE

Audet, Champagne, Charest, L'Hérault, La formation professionnelle en 1976.

Blain J.S., Analyse provisoire du rôle joué par le ministère de la Main-d'Oeuvre et de l'Immigration dans le cadre de la loi sur la formation professionnelle des adultes (1967, 1972), mars 1976.

Commission Parent, Le Rapport Parent, Fides, avril 1963.

Commission Tremblay, Rapport du comité d'étude sur l'enseignement technique et professionnel, 1962.

Dubé, Gauthier, Guay, Lamontagne, etc., Analyse de trois rapports traitant de la formation professionnelle et de l'enseignement professionnel au secondaire, septembre 1976.

Dufour D., Lavoie Y., La fréquentation scolaire dans la région de Québec, 1966-1986.

Dufour D., Lespérance A., Estimation des clientèles scolaires des réseaux public et privé du Québec et des régions administratives scolaires de 1974 à 1979.

Everett D., Sparrow H., Rapport du comité sénatorial permanent des finances nationales sur la main-d'oeuvre Canada, août 1976.

Fontaine P., Réflexions préliminaires à une politique de formation professionnelle, M.E.Q., juillet 1976.

Grenier C., Notes de cours, 1977.

Lapierre R., Relance 1976, Gouvernement du Québec, février 1977.

Mongeau J., Dionne C., Termote M., Perspectives de population pour les territoires des commissions scolaires du Québec de 1972 à 1986, I.N.R.S., mai 1976.

Rouleau F., Etude sur le marché du travail, M.M.I., octobre 1976.

Programme des prévisions relatives aux professions canadiennes, no. 8 Québec, M.M.I., 1976.

Les données du rescensement de 1971.

NOVEMBRE 1977

Conception et réalisation :
avillon Technique CECQ

INT
29
VOL. 2.

PROSPECTIVE DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL DANS LA REGION 03

LE CENTRE DE DOCUMENTATION E.N.A.P.

2 ANNEXES

Rémy Boies
Jean-Guy Thiffault
Charles-Henri Boucher

PROSPECTIVE DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL DANS LA REGION 03

C.N.A.P.

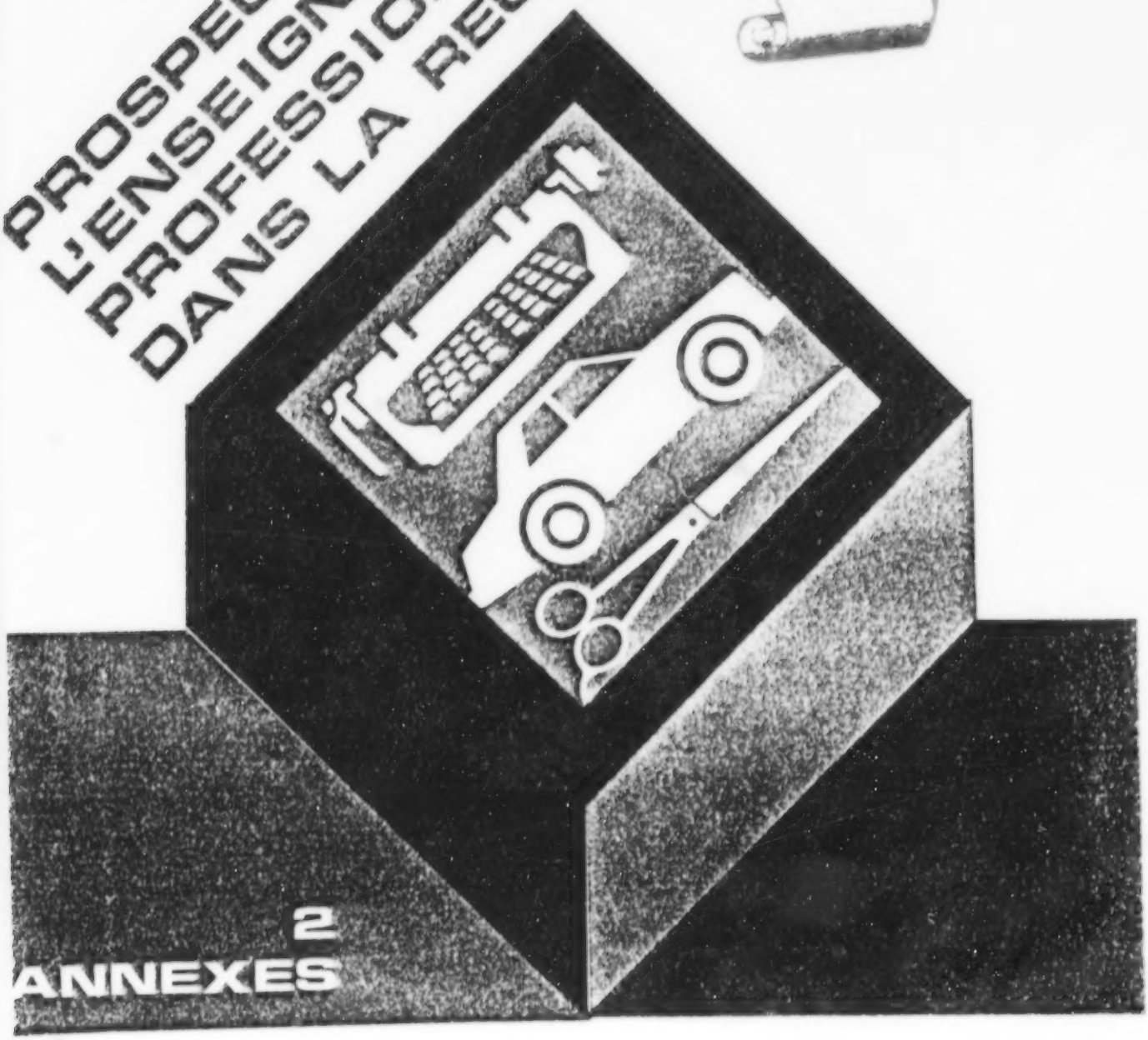

2 ANNEXES

Rémy Boies
Jean-Guy Thiffault
Charles-Henri Boucher

TABLE DES MATIERES

TOME 11

Annexes		pages
1	- Nombre d'étudiants par profil professionnel, par commission scolaire, en 1976-77.	1
11	- Répartition de la main-d'oeuvre à former par commission régionale dans les fonctions de travail traditionnelles en 1982.	18
111	- Prévision d'étudiants par profil professionnel par commission scolaire en 1981-82.	85
1V	- Prévision de la situation des options professionnelles terminales en 1981-82.	102
V	- Opérationnalisation (par options) de l'hypothèse transitoire retenue.	125

ANNEXE I

. Nombre d'étudiants par profil professionnel par commission scolaire en 1976-1977.

. Nombre de groupes - de 20 étudiants

Nombre de groupes - de 17 étudiants

Sources: Statistiques des C.S.R.
au 30 septembre 1976.
Direction régionale de Québec.

S Y N T H E S E

NOMBRE DE GROUPES/PROFILS MOINS DE 20 ET 17 ELEVES PAR GROUPE (P.L. et P.C.) 1976-1977

C.S.R.	Nombre de Profils	De 17 à 20 étudiants par groupe	- de 17 étudiants
Amiante	35	5	3
Charlevoix	23	4	6
Chaudière	36	3	11
Chauveau	48	4	12
Jean-Talon	43	8	12
Louis-Préchette	34	5	8
Orléans	35	3	11
Pascal-Taché	39	3	9
Tardivel	23	3	5
Tilly	45	2	12
C.E.C.Q.	53	2	11
TOTAL	414	42 (10%)	100

Moins de 20 étudiants	142/414	=	34% .
Moins de 17 étudiants	100/414	=	24%

NOMBRE D'ETUDIANTS PAR PROFIL
PAR C.S.R. EN 1976-1977

C.S.R. AMIANTE

CODE C.C.D.P.	PROFILS PROFESSIONNELS	NOMBRE D'ELEVES	
		P.I.	P.C.
	Meuble et construction T.C.	33	45
8781	Travailleur de la construction		30
2163	Dessin T.C.	11	
2163	Dessinateur général	18	
	Electrotechnique T.C.	65	
8733	Electricien de construction	51	
8733	Electromécanicien d'appareils ménagers	25	
8581	Equipement motorisé T.C.		29
8589	Mécanique des véhicules légers	24	
8581	Débosselage		18
8584	Diésel	20	
8581	Mécanique automobile	34	74
8584	Machinerie lourde	17	
8335	Soudeur général T.C.	30	44
8335	Soudeur général	22	
8333	Mécanicien en tôlerie	13	
8553	Couture 4	21	
8563	Couture		29
	Commerce T.C.	133	46
4197	Commis de bureau	23	
4131	Commis comptable	42	
4111	Secrétaire de service	56	
4113	Sténo-dactylo	19	
3134	Infirmière 4	57	
3134	Infirmière 5	33	
8313	Mécanique T.C.	20	19
8313	Mécanique 5	21	20
8584	Mécanique d'entretien		6
6149	Auxiliaire d'intérieur		24
	TOTAL	819	384

NOMBRE D'ETUDIANTS PAR PROFIL

PAR C.S.R. EN 1976-1977

C.S.R. CHARLEVOIX

CODE C.C.D.P.	PROFILS PROFESSIONNELS	NOMBRE D'ELEVES	
		P.I.	P.C.
	Meuble et construction T.C.	23	29
8781	Travailleur de la construction	13	35
	Electrotechnique T.C.	34	
8733	Electricien de construction	22	
8733	Dépanneur appareils ménagers	10	
8581	Equipement motorisé T.C.	60	
8581	Equipement motorisé		16
8581	Débosselage		20
8581	Mécanique automobile	29	17
8335	Soudeur général T.C.	11	
8335	Soudeur général		22
6120	Cuisinier		36
	Commerce T.C.	80	
4131	Commis comptable	19	
4111	Secrétaire de service	45	
4111	Secrétaire médicale	24	
3134	Infirmière 4	17	
3134	Infirmière 5	18	
8313	Mécanique T.C.	13	
8313	Mécanique 5	7	
	TOTAL	425	175

NOMBRE D'ETUDIANTS PAR PROFIL
PAR C.S.R. EN 1976-1977

C.S.R. CHAUDIERE

CODE C.C.D.P.	PROFILS PROFESSIONNELS	NOMBRE D'ELEVES	
		P.L.	P.C.
7112	Agrotechnique	18	
	Foresterie T.C.	26	
	Meuble et construction T.C.	89	61
8781	Travailleur de la construction	60	54
2163	Dessin T.C.	11	
	Electrotechnique T.C.	19	
8733	Electricien de construction	30	
9581	Equipement motorisé T.C.	71	
8581	Equipement motorisé		48
8581	Débosselage		12
8581	Mécanique automobile	63	32
6143	Soins esthétiques	51	
6143	Coiffure	33	
8553	Couture 4	14	
8533	Couture 5	18	
	Commerce T.C.	250	9
4197	Commis de bureau	15	
4131	Commis comptable	65	
4111	Secrétaire de service	142	
4111	Secrétaire médicale	53	
4113	Sténodactylo	22	
4171	Téléphoniste	15	
3134	Infirmière 4	44	
3134	Infirmière 5	41	
8313	Mécanique T.C.	13	15
8313	Mécanique 5	15	
8335	Soudeur général 4	11	11
8335	Soudeur général 5	31	
	Auxiliaire d'intérieur 3		31
	Auxiliaire d'intérieur 4		39
	TOTAL	1220	312

NOMBRE D'ETUDIANTS PAR PROFIL
PAR C.S.R. EN 1976-1977

C.S.R. CHAUVEAU

CODE C.C.D.P.	PROFILS PROFESSIONNELS	NOMBRE D'ELEVES	
		P.L.	P.C.
	Foresterie T.C.	60	
8236	Classeur mesureur	29	
7511	Garde-Forestier	67	
	Agent de conservation de la faune	29	
	Meuble et construction	53	38
8781	Travailleur de la construction	18	14
2163	Dessin T.C.	34	
2162	Dessinateur général	15	
2163	Dessinateur en mécanique du bâtiment	20	
	Electrotechnique T.C.	57	
8733	Electricien de construction	15	
8733	Dépanneur d'appareil ménager	21	
8581	Equipement motorisé T.C.	62	
8581	Equipement motorisé T.C.		57
8589	Mécanicien des véhicules légers	11	
8581	Débosselage		11
8581	Mécanique automobile	21	20
8335	Soudeur général T.C.		36
6120	Cuisinier		35
6143	Soins esthétiques	34	
6143	Esthétiques	8	
8553	Couture 4	11	
8553	Couture 5	19	
8563	Couture		32
	Commerce T.C.	367	29
4197	Commis de bureau	21	
4131	Commis comptable	15	
4111	Secrétaire de service	92	

page suivante...

NOMBRE D'ETUDIANTS PAR PROFIL
PAR C.S.R. EN 1976-1977

C.S.R. CHAUVEAU (suite)

CODE C.C.D.P.	PROFILS PROFESSIONNELS	NOMBRE D'ELEVES P.L.	P.C.
4111	Secrétaire juridique	54	
4111	Secrétaire médicale	31	
4113	Sténo-dactylo	45	
4171	Téléphoniste	25	
4143	Opérateur en informatique	22	18
5137	Agent de commercialisation	15	
3134	Infirmière 4	35	
3134	Infirmière 5	34	
9511	Imprimerie T.C.	30	
3314	Dessin publicitaire	17	
9515	Photolithographie	11	
8313	Mécanique	15	21
8313	Mécanique 5	10	
8313	Outilleur	20	
	TOTAL	1443	311

NOMBRE D'ETUDIANTS PAR PROFIL
PAR C.S.R. EN 1976-1977

C.S.R. JEAN-TALON

CODE C.C.D.P.	PROFILS PROFESSIONNELS	NOMBRE D'ELEVES	
		P.L.	P.C.
7112	Agro-Technique T.C.	19	
7195	Horticulture	29	
	Meuble et construction T.C.		62
	Electrotechnique T.C.	36	
8733	Electricien de construction	37	
9559	Opérateur en télécommunication	32	
8581	Equipement motorisé T.C.	34	
8581	Equipement motorisé T.C.		40
8581	Carosserie	16	
8581	Débosselage		17
8581	Mécanique automobile	44	40
8335	Soudeur général T.C.	15	
8335	Soudeur général	15	34
6120	Cuisinier 4	19	16
6120	Cuisinier 5	16	
6125	Service de table 4	14	
6125	Service de table 5	11	
6143	Soins esthétiques	39	18
	Commerce T.C.	180	47
4197	Commis de bureau	29	79
4131	Commis comptable	29	
4111	Secrétaire de service	32	
4113	Sténo-dactylo	43	
4171	Téléphoniste	18	
4143	Opérateur en informatique	16	34
3313	Aménagement d'intérieur 4	39	
3313	Aménagement d'intérieur 5	12	
3315	Photographie	18	

page suivante...

NOMBRE D'ETUDIANTS PAR PROFIL

PAR C.S.R. EN 1976-1977

C.S.R. JEAN-TALON (suite)

CODE C.C.D.P.	PROFILS PROFESSIONNELS	NOMBRE D'ELEVES	
		P.L.	P.C.
3134	Infirmière 4	20	
3134	Infirmière 5	30	
	Assistant dentaire	20	
9511	Imprimerie T.C.	15	
3314	Dessin publicitaire	13	
8313	Mécanique T.C.	19	17
8313	Mécanique 5	9	
	TOTAL	916	404

NOMBRE D'ETUDIANTS PAR PROFIL
PAR C.S.R. EN 1976-1977

C.S.R. LOUIS-FRECHETTE

CODE C.C.D.P.	PROFILS PROFESSIONNELS	NOMBRE D'ELEVES	
		P.L.	P.C.
	Meuble et construction	105	29
8781	Travailleur de la construction	60	29
2163	Dessin T.C.	16	
2163	Cartographie	8	
	Electrotechnique T.C.	68	
8733	Electricien de construction	17	
8733	Dépanneur d'appareils ménagers	16	
	Electronique industrielle	17	
8581	Equipement motorisé T.C.	123	
8581	Equipement motorisé T.C.		18
8581	Débosselage		17
8584	Diésel	68	
8581	Mécanique automobile	55	17
8584	Machinerie lourde	16	
8335	Soudeur général T.C.	48	
8335	Soudeur général	23	43
6120	Cuisinier	31	6
6125	Service de table		12
6143	Soins esthétiques	37	
6143	Coiffure	31	
	Commerce T.C.	363	11
4197	Commis de bureau	74	
4131	Commis comptable	55	
4111	Secrétaire de service	112	
4113	Sténo-dactylo	86	
3134	Infirmière 4	35	
3134	Infirmière 5	21	
6149	Auxiliaire d'intérieur		7
	TOTAL	1482	189

NOMBRE D'ETUDIANTS PAR PROFIL
PAR C.S.R. EN 1976-1977

C.S.R. ORLEANS

CODE C.C.D.P.	PROFILS PROFESSIONNELS	NOMBRE D'ELEVES	
		P.L.	P.C.
	Meuble et construction T.C.	32	40
8781	Travailleur de la construction	11	39
2163	Dessin T.C.	10	
2163	Dessinateur en mécanique	10	
	Electrotechnique T.C.	53	
8735	Dépanneur d'appareils ménagers	39	
8735	Installateur en télécommunication	17	
8581	Equipement motorisé T.C.	61	
8581	Equipement motorisé T.C.		46
8581	Débosselage		20
8581	Mécanique automobile	37	19
8335	Soudeur général T.C.	8	31
8335	Soudeur général	14	
8799	Plomberie chauffage	17	13
8533	Refrigération 4	13	
8533	Refrigération 5	16	
6145	Soins esthétiques	15	13
6149	Auxiliaire en soins esthétiques		22
8563	Couture		20
	Commerce T.C.	276	49
4131	Commis comptable	23	
4111	Secrétaire de service	189	
4111	Secrétaire juridique	22	
4111	Secrétaire médicale	22	
4113	Sténo-dactylo	44	
4143	Opérateur en informatique	16	
3134	Infirmière 4	25	
3134	Infirmière 5	20	
	TOTAL	990	312

NOMBRE D'ETUDIANTS PAR PROFIL
PAR C.S.R. EN 1976-1977

C.S.R. PASCAL-TACHE

CODE C.C.D.P.	PROFILS PROFESSIONNELS	NOMBRE D'ELEVES	
		P.L.	P.C.
7112	Agro-technique T.C.	34	
7182	Production animale	10	
	Foresterie T.C.	31	
7511	Garde-Forestier	31	
	Meuble et construction T.C.	48	53
8781	Travailleur de la Construction	20	22
	Electrotechnique T.C.	32	
8733	Electricien de construction	10	
8581	Equipement motorisé T.C.	41	
8581	Equipement motorisé T.C.		47
8581	Carosserie	7	9
8581	Mécanique automobile	56	55
8335	Soudeur général T.C.	34	31
8335	Soudeur général	20	14
6120	Cuisinier 4	31	22
6143	Soins esthétiques	35	
6143	Esthétiques	14	
	Commerce T.C.	204	29
4197	Commis de bureau	11	
4131	Commis comptable	75	
4111	Secrétaire de service	114	
4111	Secrétaire médicale	18	
3311	Sculpture 5	25	
3311	Sculpture 4	17	
3134	Infirmière 4	26	
3134	Infirmière 5	24	
8313	Mécanique T.C.	20	18
8313	Mécanique 5	9	16
6149	Auxiliaire d'intérieur		23
	TOTAL	997	359

NOMBRE D'ETUDIANTS PAR PROFIL
PAR C.S.R. EN 1976-1977

C.S.R. TARDIVEL

CODE C.C.D.P.	PROFILS PROFESSIONNELS	NOMBRE D'ELEVES	
		P.L.	P.C.
	Meuble et construction T.C.	39	27
8781	Travailleur de la construction	49	5
	Electrotechnique T.C.	38	
8733	Electricien de construction	48	
8581	Equipement motorisé T.C.	19	
8581	Equipement motorisé T.C.		88
8581	Mécanique automobile	39	63
8335	Soudeur général T.C.	17	21
6120	Cuisinier 4	47	
8563	Couture		14
	Commerce T.C.	195	9
4197	Commis de bureau	33	
4131	Commis comptable	17	
4111	Secrétaire de service	80	
4111	Secrétaire médicale	32	
4113	Sténo-dactylo	31	
8313	Mécanique T.C.	14	
8313	Mécanique 5	14	
	TOTAL	712	227

NOMBRE D'ETUDIANTS PAR PROFIL
PAR C.S.R. EN 1976-1977

C.S.R. TILLY

CODE C.C.D.P.	PROFILS PROFESSIONNELS	NOMBRE D'ELEVES P.I.	NOMBRE D'ELEVES P.C.
	Meuble et construction T.C.	25	41
8781	Travailleur de la construction	16	42
2163	Dessin T.C.	44	
2163	Dessin d'architecture	55	
2163	Topographie	21	
-	Electrotechnique T.C.	50	
8537	Dépanneur d'appareils ménagers	12	
8733	Electromécanicien d'appareils ménagers	21	
8581	Equipement motorisé T.C.	62	
8581	Equipement motorisé T.C.		68
8581	Débosselage		10
8581	Mécanique automobile	30	
8335	Soudeur général T.C.		27
8333	Mécanicien en tôlerie T.C.	10	21
8333	Mécanicien en tôlerie	8	
6143	Soins esthétiques	38	
6143	Coiffure	18	
6143	Esthétiques	19	
8553	Couture 4	15	
8553	Couture 5	13	
	Commerce T.C.	276	40
4197	Commis de bureau	31	28
4131	Commis comptable	54	
4111	Secrétaire de service	143	
4111	Secrétaire juridique	46	
4111	Secrétaire médicale	59	
4113	Sténo-dactylo	38	
4171	Téléphoniste	45	

page suivante...

NOMBRE D'ETUDIANTS PAR PROFIL
PAR C.S.R. EN 1976-1977

C.S.R. TILLY (suite)

CODE C.C.D.P.	PROFILS PROFESSIONNELS	NOMBRE D'ELEVES	
		P.L.	P.C.
4143	Opérateur en informatique	38	
3313	Aménagement d'intérieur	11	
3134	Infirmière 4	26	
3134	Infirmière 5	24	
3314	Dessin publicitaire	14	
8313	Mécanique T.C.	26	20
8313	Mécanique 5	8	11
8585	Machine de bureau	20	
	Entretien général 3		20
	Entretien général 4		11
	TOTAL	1316	339

NOMBRE D'ETUDIANTS PAR PROFIL
PAR C.S.R. EN 1976-1977

C.S.R. C.E.C.Q.

CODE C.C.D.P.	PROFILS PROFESSIONNELS	NOMBRE D'ELEVES	
		P.I.	P.C.
	Meuble et construction T.C.		24
8781	Travailleur de la construction		21
	Laboratoire de travaux publics 4	15	
	Laboratoire de travaux publics 5	6	
8785	Peinture en bâtiment		20
	Maçonnerie		20
2163	Dessin T.C.	22	
2163	Dessinateur général	37	
	Electrotechnique T.C.	37	
8733	Electricien de construction	53	
8733	Dépanneur d'appareils ménagers	32	
8581	Equipement motorisé T.C.	76	
8581	Débosselage		51
8584	Diésel	109	
8581	Mécanique automobile	162	
8335	Soudeur général T.C.	21	17
8335	Soudeur général	16	
8333	Mécanicien en tôlerie		32
8799	Plomberie Chauffage		21
8533	Refrigération 4	21	
8533	Refrigération 5	31	
6120	Cuisinier 4	55	
6120	Cuisinier 5	50	
6125	Service de table 4	20	
6143	Soins esthétiques	79	
6143	Coiffure	195	
6143	Esthétiques	45	
8553	Couture 4	11	
8553	Couture 5	19	

page suivante...

NOMBRE D'ETUDIANTS PAR PROFIL
PAR C.S.R. EN 1976-1977

C.S.R. C.E.C.Q. (suite)

CODE C.C.D.P.	PROFILS PROFESSIONNELS	NOMBRE D'ELEVES	
		P.T.	P.C.
8555	Couture		44
	Commerce T.C.	372	68
4197	Commis de bureau	52	
4131	Commis comptable	88	
4111	Secrétaire de service	151	
4111	Secrétaire juridique	40	
4111	Secrétaire médicale	66	
4113	Sténo-dactylo	64	
4171	Téléphoniste	45	
4143	Opérateur en informatique	36	
3313	Etalage 4	16	
3313	Etalage 5	14	
3134	Infirmière 4	108	
3134	Infirmière 5	89	
9511	Imprimerie T.C.	46	
9511	Composition	7	
3314	Dessin publicitaire	16	
9511	Impression	14	
9515	Photolithographie	8	
8313	Mécanique T.C.	9	28
8313	Mécanique 5	35	
	TOTAL	2388	346

A N N E X E II

REPARTITION DE LA MAIN-D'OEUVRE
A FORMER PAR COMMISSION SCOLAIRE
REGIONALE DANS LES FONCTIONS
DE TRAVAIL TRIDITIONNELLES EN 1982

ANNEXE II

REPARTITION DE LA MAIN D'OEUVRE A FORMER PAR COMMISSION REGIONALE DANS LES FONCTIONS DE TRAVAIL TRADITIONNELLES EN 1982

Pour répartir les travailleurs du niveau secondaire dans les commissions scolaires régionales, la méthodologie suivante fut employée:

Pour les fins du travail, trois sources de renseignements concernant la main d'oeuvre active étaient disponibles.

1) Document COFOR (1974) concernant le programme des prévisions relatives aux prévisions canadiennes. (synthèse pondérée à la région 3 (tableau I)

2) Dossiers des employeurs par catégories et activités économiques de la région, novembre 1975 (tableau 2)

3) Données du recensement 1971 concernant la répartition de la main d'oeuvre active de la région 3 par fonction de travail selon les activités économiques (tableau 3)

En première étape, il fut calculé le % de la main d'oeuvre active de la région 3 par activité économique par Centre de Main d'Oeuvre (CMC). (tableau 4)

Exemple: Le CMC de Québec-est englobe 18.8% des personnes actives travaillant dans la branche produits manufacturiers alors que le CMC de La Malbaie en englobe que 2.7%

En deuxième étape, à partir de la matrice fournie par la division de la recherche et de la planification du MMI, une répartition de la main d'oeuvre par fonction de travail par activité économique de la région 3 fut élaborée (tableau 5)

Exemple: En 1971, le nombre de travailleurs dans la fonction de travail 2163 s'élevait à 840 personnes réparties comme suit:

5 dans le secteur ou activité de la forêt
20 dans le secteur des mines
175 dans le secteur des produits manufacturiers
30 dans le secteur des transports et communications
etc

La répartition faite, le tout fut transposé en % (tableau 5)

Exemple: On retrouve .28% des sténos-dactylos (4111) dans le secteur de l'agriculture alors qu'on en retrouve 35.8% dans le secteur des services sociaux, commerces, industriels et professionnels.

En troisième étape, il fut trouvé le nombre de personnes à former par CMC par fonction de travail (tableau 6) en multipliant le nombre de personnes à former selon le tableau 1 par le % de la fonction de travail selon les activités économiques et par le % de la main d'oeuvre selon les secteurs d'activités par Centre de Main d'Oeuvre.

Exemple: Dans la fonction de dessinateur, il est prévu de former en 1982 278 personnes, le CMC de Québec-est englobe 34.32% de la main d'oeuvre dans l'activité services sociaux, commerces, culturels et qu'on retrouve 37.87% des dessinateurs dans cette activité ce qui fait: 278 x 34.32% x 37.87% = 36. En faisant de même pour toutes les fonctions de travail, nous obtenons en synthèse le tableau 7 soit le nombre de personnes à former dans la région 3 par fonction de travail par CMC

En quatrième étape, à partir des données statistiques de 1971, il fut déterminé le % de la population qu'un CMC couvre sur le territoire d'une commission scolaire régionale (tableau 8)

Exemple: La Commission scolaire de l'Amiante est couverte dans une proportion de 85% par le CMC de Thetford et 15% par d'autres CMC (Plessisville, Lac Mégantic)

En cinquième étape, en pondérant le tableau 7 par les résultats du tableau 8, il fut réparti la main d'oeuvre à former par territoire de commissions scolaires (tableau 9).

En dernière étape, il fut trouvé la répartition de la main d'oeuvre active par territoire de commissions scolaires (tableau 10) en employant le même processus mais à partir des prévisions de la main d'oeuvre active par fonction en 1982 fournies dans le programme des prévisions relatives aux professions canadiennes.

TABLEAU I

PREVISIONS DE LA MAIN-D'OEUVRE REQUISE EN 1982[1]

REGION 03 (PAR CODE C.C.D.P.)

CODE C.C.D.P. (3)	EMPLOI EN 1976 REGION 03	EMPLOIS EN 1976 AU QUEBEC	BESOINS NOUVEAUX[2] 1976-1982 (région 03)
1176 A	94	1369	34
2161 A	530		118
2163 RA	940		278
3134 RA	1850		637
3311 RA			76
3313 R	647		206
3314 R	169		44
3315 R	221		68
3719 A			
4111 RA	14575	108731	4621
4113 RA	1341	15337	405
4131 RA	5090	55413	1587
4141 A	915	5881	270
4143 RA	887	8531	223
4155 RA	1916	17013	542
4171 RA	1980	14912	680
4175 A	1337	10888	393
4192 A	85	1031	28
4197 R	11588	73594	3587
5133 R	2266	21881	751
5135 RA	4679	36206	1560
5137 RA	10002	71569	3311
5145 RA	976	6988	281
6120 R	1502	13306	615
6121 RA	4765	28694	1602
6123 A	479	3750	164
6125 RA	5262	35306	1594
6143 RA	3001	19469	795
6149 RA	5409	33413	984
6191 A	4999	44682	2091
7112 R	8126	39160	205
7182 R	7747	35819	- 86
7195 R	1002	8065	273
7510 A	241	1831	57
7511 RA	219	1606	78
7513 RA	850	4606	85

TABLEAU I (suite)

PREVISIONS DE LA MAIN-D'OEUVRE REQUISE EN 1982[1]

REGION 03 (PAR CODE C.C.D.P.)

CODE C.C.D.P.	EMPLOI EN 1976 REGION 03	EMPLOIS EN 1976 AU QUEBEC	BESOINS NOUVEAUX[2] 1976-1982 (région 03)
7713 A	263	1931	46
8213 RA	1195	7175	221
8215 A	1971	15394	547
8231 A	557	2688	124
8236 R	255	1475	32
8263 A	112	1719	10
8265 A	68	1118	6
8311 R	88	1994	24
8313 RA	1025	13619	249
8319 A	127	1307	31
8333 RA	668	6600	131
8335 RA	2314	19363	599
8355 A	420	2981	77
8533 RA	884	8906	224
8534 R	24	1644	4
8537 R	387	2869	84
8541 RA	653	5538	162
8553 RA	2690	19644	686
8555 R	35	1381	10
8561 A	851	6900	188
8562 RA	268	3375	59
8563 RA	2461	40781	552
8579 A	141	2444	17
8581 RA	6655	42019	2005
8484 RA	1855	17619	497
8585 R	263	2769	73
8587 A	70	544	15
8589 RA	518	4094	157
8731 A	600	2531	71
8733 RA	1778	13775	292
8735 RA	842	5444	170
8781 RA	6103	30481	1437
8782 A	760	5375	170
8783 A	147	1513	32
8585 RA	1705	10987	417
8791 R	1764	13594	353

TABLEAU I (suite)

PREVISIONS DE LA MAIN-D'OEUVRE REQUISE EN 1982(1)

REGION 03 (PAR CODE C.C.D.P.)

CODE C.C.D.P.	EMPLOI EN 1976 REGION 03	EMPLOIS EN 1976 AU QUEBEC	BESOINS NOUVEAUX(2) 1976-1982 (région 03)
8799 RA	646	5388	148
9171 A	1541	11763	303
9175 A	9051	69419	2918
9511 R	515	4613	173
9512 A	359	3788	107
9515 R	44	500	15
9559 R	6	56	4

(1) Les prévisions visent les fonctions de travail pour lesquelles les C.S.R. de la région (03) ont donné de la formation durant la période 1972-1977.

(2) Les besoins nouveaux comprennant la main-d'oeuvre nécessaire à la suite d'une évolution normale de l'industrie et celle qui remplace les personnes retirées d'une fonction de travail ou décédées.

(3) Légende:

A : Fonction de travail pour laquelle la formation est donnée aux adultes seulement.

R : Fonction de travail pour laquelle la formation est donnée aux élèves réguliers (les jeunes).

RA : Fonction de travail pour laquelle la formation est donnée à la fois aux jeunes et aux adultes.

TABLEAU II

REPARTITION DE LA MAIN D'OEUVRE PAR ACTIVITE ECONOMIQUE PAR C.N.C.

	Québec-est	Québec-ouest	Montmo-rency	Ste-Foy	Lévis	Montmagny	Ste-Marie	St-Georges	Thetford	La Malbaie	TOTAL
*Agriculture	105	313	145	73	355	25	115	40	140	100	1410
Forêt, chasse et pêche	130	355	398	83	165	378	15	193	100	693	2508
Mines	8	98	15	15	138		8		3960	110	4343
Produits manufacturiers	10293	10558	1870	1323	10363	4993	3248	7168	2958	1480	54750
Bâtiments et travaux publics	3408	5170	1193	1043	2050	395	628	853	1055	423	17215
Transport et communication	5525	4470	213	1363	1175	425	215	600	435	555	14975
Commerce	20243	11268	948	7428	5380	1635	1465	2420	3700	1033	55518
Finances et assurances	3928	2813	115	1810	1610	213	235	590	505	185	12003
Services socio-culturels	29423	14575	2763	15670	7595	2655	1300	4540	3965	3298	85723
Administration publique	27048	6543	145	1653	713	20	113	765	603	555	38155
TOTAL	100608	57100	7803	30458	29543	10738	7333	17168	17420	8430	286598

* Ces chiffres comprennent seulement la main d'oeuvre en emploi et omettent les agriculteurs et travailleurs forestiers propriétaire.

TABLEAU III

REPARTITION DE LA MAIN D'OEUVRE DE LA REGION 3 PAR CLASSE SELON ACTIVITE ECONOMIQUE

	Agricole	Forêt	Chasse et pêche	Mines	Produit manufac.	Bâtiment trav. pu.	Transport communic.	Commerce	Finance assuran.	Service socio-cu	Adminis. publique	Autre	TOTAL
2163		5		20	175	30	30	15	5	320	235	5	840
3134					5				5	1545	15		1570
3311					75					145			225
3313				15	165	30			15	155	35		405
3314					65	10		5	5	60	10		155
3315					20	5	10	10		125	20		190
4111	35	20		105	1040	290	395	1005	1560	4420	3450	105	12425
4113				5	85	5	40	50	145	275	545	15	1175
4131	20	5		65	600	255	250	760	575	745	950	50	4335
4141	5	5			195	10	45	75	150	80	300	5	780
4143				5	75	5	25	15	95	105	465	20	810
4175				5	50	15	560	85	25	260	85	5	1090
4192				5	15		5	10	5		50		85
4197	10	25		35	910	235	785	1100	845	1110	120		5175
5133	5			10	1085	45	40	700	15	70	10	45	2025
5135	10	5		5	505	50	15	2955	45	90	15	40	3720
5137	15				685	20	20	6740	10	270	50	75	7885
5145				5	10		25	710					755
6115		30	5	50	255	65	170	105	35	1100	835	25	2620
6120					25		20	25		1155	20	5	1255
6121	10	45		10	60		125	80	5	3360	230	30	3960

TABLEAU III (suite)

	Agricole	Forêt	Chasse et pêche	Mines	Produit manufac.	Bâtiment trav. pu.	Transport communic.	Commerce	Finance assuran.	Service socio-cu	Adminis. publique	Autre	TOTAL
6123					5					380	20	5	410
6125	5				30		25	135		4100	55	25	4370
6143					10		40	50		2415	5		2510
6149	65				45	10	25	45	45	4110	100	40	4455
6191	10	15		80	315	60	135	205	205	2815	320	40	4205
7112	9420												9420
7182	8725	5		35	35	15	5	20	5	85	55		8975
7195	100	10		95	5	300	30	10	5	265	105	5	930
7510		175			40	10		10		5	10		250
7511		60			5					10	130		200
7513		665			145	30	30	25		5	25		925
7516		20		5	20		5			20			70
7519	20	2005			165	55	10	50	5		30	15	2375
7715		5		25		50	15						95
7717		5		485	15	10	5						525
8213	5				805			105		120		5	1035
8215	15				375			1125	5	35	10	5	1565
8231		25			385			10			10		435
8236		10			215			15		5			255
8263					130								130
8265					65								65

TABLEAU III (suite)

	Agricole	Forêt	Chasse et pêche	Mines	Produit manufac.	Bâtiment trav. pu.	Transport communic.	Commerce	Finance assuran.	Service socio-cu	Adminis. publique	Autre	TOTAL
8311					85			5		75	85	35	105
8313		10		15	735	35	35	45	5	45	50	20	995
8319		5			65	20		15		10			120
8333				80	185	325	5	10		25	20	5	660
8335		10		125	1225	275	35	110		230	40	20	2070
8355		50			290	10	10	50				10	400
8533				15	190	185	115	100	5	110	45	10	785
8534				5	5		5	10			5		25
8537					20	5	20	240			10		290
8541					505	20		35		5	20	5	600
8553					1230	5		275		690	15	10	2240
8555					25								25
8561					685			25		190			905
8562					225		5	20		10		10	265
8563		5			1695	5		80		135	5	20	1940
8579					100	5		15					120
8581	20	20		15	345	155	270	4100	5	60	195	20	5195
8584	10	20		285	725	160	115	220	5	100	75	20	1720
8585				85	75	10	5	75	5	35	5		295
8587							5	45					50
8589				30	120	35	5	135		60	30	5	430

TABLEAU III (suite)

	Agricole	Forêt	Chasse et pêche	Mines	Produit manufac.	Bâtiment trav. pu.	Transport communic.	Commerce	Finance assuran.	Service socio-cu	Adminis. publique	Autre	TOTAL
8731					30	140	325	10		10	5		510
8733				35	240	980	115	30	5	70	105		1595
8735				5	55	30	385	5		5	15		690
8781	15	25		30	720	3885	95	105	40	335	245	55	5540
8782					30	590		20		10	10	5	675
8783				5	20	105				5	5		140
8785		5			150	960	20	95	15	175	115	10	1540
8791				10	255	1075	40	40	5	100	100	20	1640
8799					75	335	15	85		20	25		565
9171					5		1120	5		65	25		1220
9175	20	165		370	1050	790	2520	1500	25	295	405	70	7640
951					1240	5	15	15	20	90	75	5	1465

TABLEAU IV

REPARTITION EN % DE LA MAIN D'OEUVRE DE LA REGION 3 PAR ACTIVITE ECONOMIQUE PAR C.M.C.

	Québec-est	Québec-ouest	Montmorency	Ste-Foy	Lévis	Montmagny	Ste-Marie	St-Georges	Thetford	La Malbaie	TOTAL
Agriculture	07.45	22.20	10.28	05.18	25.18	01.77	08.16	02.84	09.93	07.09	
Forêt, chasse et pêche	07.18	14.15	15.87	03.31	06.58	15.07	00.60	07.70	03.99	27.63	
Mines	00.18	02.26	00.35	00.35	03.18		00.18		91.18	02.53	
Produits manufacturiers	18.8	19.28	03.42	02.42	18.93	09.12	05.93	13.09	06.40	02.70	
Bâtiments et travaux publics	19.80	35.84	06.93	06.06	11.91	02.29	03.65	04.95	06.13	02.46	
Transport et communication	36.89	29.85	01.42	09.10	07.85	02.84	01.44	04.01	02.90	03.71	
Commerce	36.46	20.30	01.71	13.38	09.69	02.94	02.64	04.36	06.66	01.86	
Finances et assurances	32.73	23.4	00.96	15.08	13.41	01.77	01.96	04.92	04.21	01.54	
Services socio-culturels	34.32	17.00	03.22	18.28	08.86	03.10	01.52	05.30	04.63	03.85	
Administration publique	70.89	17.15	00.38	04.33	01.87	00.05	00.35	02.00	01.58	01.45	
TOTAL											

TABLEAU V

REPARTITION EN % DE LA MAIN D'OEUVRE DE LA REGION 3 SELON LA FONCTION PAR ACTIVITE ECONOMIQUE

	Agricole	Forêt	Chasse et pêche	Mines	Produit manufac.	Bâtiment trav. pu.	Transport communic.	Commerce	Finance assuran.	Service socio-cu	Adminis. publique	Autre	TOTAL
2163		00.59		02.37	20.71	03.55	03.33	01.77	00.59	37.87	27.97	00.59	
3134					00.32				00.32	98.41	00.96		
3311					33.33					66.66			
3313				03.70	40.74	07.40			03.70	38.27	08.64		
3314					41.94	06.45		02.23		38.71	06.45		
3315					10.52	01.63	05.26	05.26		65.79	10.52		
4111	00.28	00.16		00.85	08.37	02.33	03.18	08.09	12.56	35.8	27.77	00.85	
4113				08.60	07.23	08.60	03.40	04.25	12.34	23.40	46.38	01.28	
4131	00.46	00.12		01.50	13.84	05.88	05.77	17.53	13.26	17.19	21.91	01.15	
4141	00.64	00.64			13.46	01.28	05.77	09.62	19.23	10.26	38.46	00.64	
4143				00.62	09.26	00.62	03.09	01.85	11.73	12.96	57.41	02.47	
4171	00.30				05.42	00.90	05.12	09.34	03.61	58.43	01.65		
4175				00.46	04.59	01.38	51.38	07.80	02.29	23.85	07.80	00.46	
4192				05.88	17.65		05.88	11.75	05.89		05.82		
4197	00.19	00.50		00.68	17.92	04.62	15.46	21.66	16.64	21.86	02.36		
5123	00.25			00.50	53.58	02.22	01.98	34.57	00.74	00.46	00.50	02.22	
5133	00.24			00.49	53.58	02.22	01.98	34.57	00.74	03.46	00.49	02.22	
5135	00.27	00.13		00.13	13.58	01.36	00.40	79.44	01.21	02.42	00.40	01.08	
5137	00.19				08.69	00.25	00.25	85.48	00.13	03.42	00.63	00.95	
5145				00.66	01.32		03.31	94.04					
6115		01.15	00.19	01.90	09.73	02.48	06.49	04.01	01.34	41.99	31.87	00.95	

TABLEAU V (suite)

	Agricole	Forêt	Chasse et pêche	Mines	Produit manufac.	Bâtiment trav. pu.	Transport communic.	Commerce	Finance assuran.	Service socio-cu	Adminis. publique	Autre	TOTAL
6120					01.99		01.59	01.99		92.03	01.59	00.40	
6121	00.25	01.14		00.25	01.52		03.16	02.02	00.13	84.85	05.81	00.75	
6123					01.22					92.68	04.88	01.22	
6125	00.11				00.69		00.57	03.09		93.82	01.26	00.57	
6143					00.40		01.59	01.99		96.22	00.20		
6149	01.46				01.01	00.22	00.56	01.01	01.01	92.26	02.24	00.90	
6191	00.24	00.36		01.90	07.49	01.49	03.21	04.88	04.88	66.94	07.61	00.95	
7112	100												
7182	97.21	00.06		00.39	00.39	00.17	00.06	00.22	00.06	00.95	00.61		
7195	10.75	01.08		10.21	00.53	32.26	03.23	01.08	00.53	28.50	11.29	00.53	
7510		70			16	4		4		2	4		
7511		3			2.5					5	52		
7513		71.89			15.68	03.24	03.24	02.70		00.54	02.70		
7516		28.57		07.14	28.57		07.14			28.57			
7519	00.84	84.42			06.95	02.32	00.42	02.11	00.21		01.26	00.63	
7715		05.26		26.32		52.63	15.79						
7717		00.95		92.38	02.86	01.90	00.95						
8213	00.48				77.78			10.14		11.59		00.48	
8215	00.96				23.96			71.88	00.32	02.24	00.64	00.32	
8231		05.75			88.51			02.30			02.30		
8236		03.92			84.31			05.88		01.96			

TABLEAU V (suite)

	Agricole	Forêt	Chasse et pêche	Mines	Produit manufac.	Bâtiment trav. pu.	Transport communic.	Commerce	Finance assuran.	Service socio-cu	Adminis. publique	Autre	TOTAL
8263					100								
8265					92.86								
8311					53.12			03.12		06.24	25.0	12.50	
8313		00.10		00.15	74.61	03.55	03.55	04.56	00.50	04.56	05.07	02.03	
8319		04.17			54.17	16.67		12.5		08.33			
8333				12.12	28.03	49.24	00.76	01.52		03.79	03.03	00.76	
8335		00.48		06.04	59.18	13.29	01.70	05.31		11.11	01.93	00.97	
8355		12.5			72.5	2.5	2.5	12.5				2.5	
8533				01.91	24.20	23.57	14.65	12.74	00.64	14.01	05.73	01.27	
8534				20	20		20	40			20		
8537					06.90	01.72	06.90	82.76			03.45		
8541					84.17	03.33		05.83		00.83	03.33	00.83	
8553					54.91	00.22		12.28		30.80	00.67	00.45	
8555					62.5								
8561					75.69			02.76		20.99			
8562					84.91		01.89	07.55		03.77		03.77	
8563		00.26			87.37	00.26		04.12		06.96	00.26	01.03	
8579					83.33	04.17		12.5					
8581	00.38	00.38		00.29	06.64	02.98	05.20	78.92	00.10	01.15	03.75	00.38	
8584	00.58	01.16		16.57	42.15	09.30	06.69	12.79	00.29	05.81	04.36	01.16	
8585				28.81	25.42	03.39	01.69	25.42	01.69	11.86	01.69		

TABLEAU V (suite)

	Agricole	Forêt	Chasse et pêche	Mines	Produit manufac.	Bâtiment trav. pu.	Transport communic.	Commerce	Finance assuran.	Service socio-cu	Adminis. publique	Autre	TOTAL
8587							10.00	90.00					
8589				06.98	27.91	08.14	01.16	31.40		13.95	06.98	01.16	
8731					04.00	28	65	2		2	1		
8733				02.19	15.05	61.44	07.21	01.88	00.31	04.39	06.58		
8735				00.72	07.97	04.35	84.78	00.72		00.72	02.17		
8781	00.27	00.45		00.54	13.00	70.13	01.71	01.90	00.72	06.05	04.42	00.99	
8782					04.44	87.41		02.96		01.48	01.48	00.74	
8783				03.57	14.29	75				03.57	03.57		
8785		00.32			09.74	62.34	01.30	06.17	00.97	11.36	07.47	00.65	
8791				00.61	15.55	65.55	02.44	02.44	00.30	06.10	06.10	01.22	
8799					13.27	59.29	02.65	15.04		03.54	04.42		
9171					00.41		92.18	00.41		05.35	02.06		
9175	00.26	02.16		04.84	13.74	10.34	32.98	19.63	00.33	03.86	05.30	00.92	
951					85.22	00.34	01.03	01.03	01.37	06.19	05.15	00.34	

TABLEAU VI

REPARTITION DE LA MAIN D'OEUVRE A FORMER PAR CNC PAR SECTEUR D'ACTIVITE

2163	agricul.	forêt	chasse et pêche	mines	produit manufac.	bâtiment trav. pu.	transport communic.	commerce	financ assuran.	service socio-cu.	adminis. publique	autre	TOTAL
Québec-est					11	2	4	2	1	36	55		111
Québec-ouest				2	11	2	3	1	1	18	1		41
Montmorency						1				3			4
Ste-Foy						1	1	1		19			22
Lévis				2	11	1	1	1		9			25
Montmagny					11					3			14
Ste-Marie										2			2
St-Georges					11	1	1			6			19
Thetford				60		1				5			66
La Malbaie		1		2						4			7
3134													
Québec-est					1				1	215	4		221
Québec-ouest										107	1		108
Montmorency										20			20
Ste-Foy									1	115			116
Lévis					1					56			57
Montmagny										19			19
Ste-Marie										10			10
St-Georges										33			33
Thetford										29			29
La Malbaie										24			24

TABLEAU VI (suite)

3311	agricul.	forêt	chasse et pêche	mines	produit manufac.	bâtiment trav. pu.	transport communic.	commerce	finance assuran.	service socio-cu.	adminis. publique	autre	TOTAL
Québec-est					5					18			23
Québec-ouest					5					9			14
Montmorency					1					2			3
Ste-Foy					1					9			10
Lévis					5					5			10
Montmagny					2					2			4
Ste-Marie					2					1			3
St-Georges					2					3			5
Thetford					1					2			3
La Malbaie					1					2			3
3313													
Québec-est					15	3			3	28	13		62
Québec-ouest					17	6			3	14	3		43
Montmorency					3					3			6
Ste-Foy					3				1	15			19
Lévis					15					7			22
Montmagny					9					3			12
Ste-Marie					6					1			7
St-Georges					12					4			16
Thetford					4					4			8
La Malbaie					3					3			6

TABLEAU VI (suite)

3314	agricul.	forêt	chasse et pêche	mines	produit manufac.	bâtiment trav. pu.	transport communic.	commerce	finance assuran.	service socio-cu.	adminis. publique	autre	TOTAL
Québec-est					4	1		1		6	2		14
Québec-ouest					4	1		1		3	1		10
Montmorency					1					1			2
Ste-Foy					1					2			3
Lévis					4	1				2			7
Montmagny					2					1			3
Ste-Marie					1								1
St-Georges					3					1			4
Thetford					1					1			2
La Malbaie					1					1			2
3315													
Québec-est					1		2			16	5		24
Québec-ouest					1	1	1			8	1		12
Montmorency										2			2
Ste-Foy										8			8
Lévis					1					4			5
Montmagny					1					1			2
Ste-Marie					1					1			2
St-Georges					1					2			3
Thetford										2			2
La Malbaie										2			2

TABLEAU VI (suite)

4111	agricul.	forêt	chasse et pêche	mines	produit manufac.	bâtiment trav. pu.	transport communic.	commerce	finance assuran.	service socio-cu	adminis. publique	autre	TOTAL
Québec-est	1	1			73	21	54	136	190	568	910		1 954
Québec-ouest	3	1		1	75	39	44	76	136	281	220		876
Montmorency	1	1			13	8	2	6	6	53	5		95
Ste-Foy	1				9	7	13	50	68	302	56		526
Lévis	3	1		1	73	13	12	36	78	147	24		388
Montmagny		1			35	3	4	11	10	51	1		116
Ste-Marie	1				23	4	2	10	11	25	5		81
St-Georges		1			51	5	6	16	29	88	26		222
Thetford	1			36	21	7	4	25	25	77	20		216
La Malbaie	1	2		1	11	3	6	7	9	64	19		123
4113													
Québec-est					6		5	7	16	33	133		200
Québec-ouest					6	1	4	4	11	16	32		74
Montmorency					1				1	3	1		6
Ste-Foy					1		1	2	8	17	8		37
Lévis					6		1	2	7	9	4		32
Montmagny					3			1	1	3			8
Ste-Marie					2			1	1	2	1		7
St-Georges					4		1	1	3	6	4		18
Thetford				2	2		1	1	2	4	3		15
La Malbaie					1		1		1	4	3	1	11

TABLEAU VI (suite)

4131	agricul.	forêt	chasse et pêche	mines	produit manufac.	bâtiment trav. pu.	transport communic.	commerce	finance assuran.	service socio-cu.	adminis. publique	autre	TOTAL
Québec-est	1				41	19	34	101	69	94	247		606
Québec-ouest	2			1	43	33	28	57	49	64	60		337
Montmorency					8	5	1	5	2	3	1		25
Ste-Foy					5	6	8	37	32	41	15		144
Lévis	2			1	42	11	7	27	28	37	7		162
Montmagny					20	2	3	8	4	5			42
Ste-Marie	1				13	3	1	7	4	5	1		35
St-Georges					29	5	4	12	10	14	7		81
Thetford	1			22	12	6	3	19	9	12	6		90
La Malbaie	1	1		1	6	2	4	5	3	4	5		32
4141													
Québec-est					7	1	6	10	17	10	74		125
Québec-ouest	1				7	2	5	5	12	5	18		55
Montmorency					1			1	1	1			4
Ste-Foy					1		2	4	8	5	5		25
Lévis	1				7	1	1	3	7	3	2		25
Montmagny					3		1	1	1	1			7
Ste-Marie					2			1	1	1			5
St-Georges					5		1	1	3	2	2		14
Thetford					2		1	2	2	1	2		10
La Malbaie		1			1		1	1	1	1	2		8

TABLEAU VI (suite)

4143	agricul.	forêt	chasse et pêche	mines	produit manufac.	bâtiment trav. pu.	transport communic.	commerce	finance assuran.	service socio-cu	adminis. publique	autre	TOTAL
Québec-est					4		3	2	9	10	90		118
Québec-ouest					4		2	1	6	5	22		40
Montmorency					1					1	1		3
Ste-Foy					1		1	1	4	5	6		18
Lévis					4				4	3	2		13
Montmagny					2				1	1			4
Ste-Marie					1				1	1	1		4
St-Georges					3				1	2	3		9
Thetford				1	1				1	1	2		6
La Malbaie					1				1	1	2		5
4171													
Québec-est					7	1	13		8	136	8		196
Québec-ouest	1				7	2	11	13	6	68	2		110
Montmorency					1	1	1	1		13			17
Ste-Foy					1		3	9	4	73	1		91
Lévis	1				7	1	3	6	4	35			56
Montmagny					3		1	2	1	12			19
Ste-Marie					2		1	2	1	6			12
St-Georges					5		2	3	1	21			32
Thetford					2		1	5	1	18			27
La Malbaie					1		1	1	1	15			19

TABLEAU VI (suite

4175	agricul.	forêt	chasse et pêche	mines	produit manufac.	bâtiment trav. pu.	transport communic.	commerce	finance assuran.	service socio-cu.	adminis. publique	autre	TOTAL
Québec-est					3	1	75	11	3	32	21		146
Québec-ouest					4	2	60	6	2	16	5		95
Montmorency					1	1	3	1		3	1		10
Ste-Foy					1		18	4	1	17	1		42
Lévis					4	1	16	3	1	8	1		34
Montmagny					2		6	1		3			12
Ste-Marie					1		3	1		2	1		8
St-Georges					2		8	1	1	5	1		18
Thetford				2	1		6	2		4	1		16
La Malbaie					1		8	1		4	1		15
4192													
Québec-est					1		1	1	1		12		16
Québec-ouest					1		1	1	1		3		7
Montmorency													
Ste-Foy								1			1		2
Lévis					1								1
Montmagny					1								1
Ste-Marie													
St-Georges					1								1
Thetford				2									2
La Malbaie													

TABLEAU VI (suite)

4197	agricul.	forêt	chasse et pêche	mines	produit manufac.	bâtiment trav. pu.	transport communic.	commerce	finance assuran.	service socio-cu.	adminis. publique	autre	TOTAL
Québec-est		2			120	34	204	284	196	270	60		1 108
Québec-ouest	2	2			124	60	166	160	140	134	14		798
Montmorency	2	4			22	12	8	14	6	20			88
Ste-Foy					56	10	50	104	90	144	4		458
Lévis	2	2			122	20	44	76	80	70	2		350
Montmagny					58	4	16	30	10	24	2		144
Ste-Marie					38	6	8	20	12	12			96
St-Georges					84	8	22	34	30	42			216
Thetford		2		24	36	10	16	52	26	36	2		202
La Malbaie		4			18	4	20	14	10	30	2		98
5133													
Québec-est					76	4	6	95	2	9	3	6	201
Québec-ouest	1				78	6	5	53	1	5	1	3	152
Montmorency					14	1		5		1			21
Ste-Foy					10	1	1	35	1	5		2	55
Lévis	1				76	2	1	25	1			2	107
Montmagny					38	1		8					47
Ste-Marie					24	1		7					31
St-Georges					56	1	1	12				1	71
Thetford				4	22	1		17				1	41
La Malbaie					11	1	1	5					18

TABLEAU VI (suite)

5135	agricul.	forêt	chasse et pêche	mines	produit manufac.	bâtiment trav. pu.	transport communic.	commerce	finance assuran.	service socio-cu.	admnis. publique	autre	TOTAL
Québec-est					40	5	2	452	6	13	4	17	539
Québec-ouest					41	8	2	251	5	7	2		316
Montmorency	1				7	2		21		12			42
Ste-Foy	1				5	1	1	165	3	7			182
Lévis	1	1			40	3	1	120	3	3			170
Montmagny					19	1		37		1			58
Ste-Marie	1				13	1		33		1			48
St-Georges					28	1		54	1	2			86
Thetford	1			2	11	1		83	1	2			100
La Malbaie					6	1		23		2			32
5137													
Québec-est	1				54	2	3	1032	1	39	15		1147
Québec-ouest	1				56	3	2	575	1	19	4		661
Montmorency	1				10	1		48		4			64
Ste-Foy	1				7	1	1	379	1	21	1		412
Lévis	2				55		1	274	1	10	1		340
Montmagny					26			80		4			110
Ste-Marie	1				17			74		2			94
St-Georges	1				38		1	123		6	1		169
Thetford					16	1		185		5	1		208
La Malbaie					8			53		4			65

TABLEAU VI (suite)

5145	agricul.	forêt	chasse et pêche	mines	produit manufac.	bâtiment trav. pu	transport communic.	commerce	finance assuran.	service socio-cu	adminis. publique	autre	TOTAL
Québec-est					1		3	96					100
Québec-ouest							3	54					57
Montmorency								5					5
Ste-Foy							1	36					37
Lévis					1		1	26					28
Montmagny					1			8					9
Ste-Marie								12					12
St-Georges					1			12					13
Thetford				2				18					20
La Malbaie								5					5
6120													
Québec-est					2		4	4		194	7	3	214
Québec-ouest					2		3	3		96	2		106
Montmorency					1					19			20
Ste-Foy							1	2		105	1		109
Lévis					2		1	1		50			54
Montmagny					1					18			19
Ste-Marie					1					9			10
St-Georges.					2		1	1		30			34
Thetford					1			1		26			28
La Malbaie										22			22

TABLEAU VI (suite)

6121	agricul.	forêt	chasse et pêche	mines	produit manufac.	bâtiment trav. pu.	transport communic.	commerce	finance assuran.	service socio-cu	adminis. publique	autre	TOTAL
Québec-est		1			4		20	12	1	466	66	12	582
Québec-ouest	1	3			4		15	7	1	231	16		278
Montmorency	1	3			2			1		44			51
Ste-Foy		1					5	4		248	4		262
Lévis	1	1			4		5	3		120	2		136
Montmagny		3			2			1		42			48
Ste-Marie					2			1		21			24
St-Georges		1			4		5	2		72	2		86
Thetford	1	1		4	2			2		63	2		75
La Malbaie		5						1		52	2		60
6123													
Québec-est										52	6	2	60
Québec-ouest					1					26	2	1	30
Montmorency										5			5
Ste-Foy										28			28
Lévis					1					14			15
Montmagny										5			5
Ste-Marie										2			2
St-Georges										8			8
Thetford										8			8
La Malbaie										6			6

TABLEAU VI (suite)

6125	agricul.	forêt	chasse et pêche	mines	produit manufac.	bâtiment trav. pu.	transport communic.	commerce	finance assuran.	service socio-cu.	adminis. publique	autre	TOTAL
Québec-est					2		3	18		668	2	9	702
Québec-ouest	1				4		2	10		254	14		285
Montmorency					1			1		48	4		54
Ste-Foy					1		1	7		274			283
Lévis	1				1		1	5		133	1		142
Montmagny								2		46			48
Ste-Marie					1			1		23			25
St-Georges					1		1	2		79			83
Thetford					1		1	3		69			74
La Malbaie								1		58			59
6143													
Québec-est					1		5	6		263	2		277
Québec-ouest					1		4	3		130	1		139
Montmorency										25			25
Ste-Foy							1	2		140			143
Lévis					1		1	2		68			72
Montmagny								1		24			25
Ste-Marie								1		12			13
St-Georges							1	1		41			43
Thetford								1		36			37
La Malbaie										30			30

TABLEAU VI (suite)

6149	agricul.	forêt	chasse et pêche	mines	produit manufac.	bâtiment trav. pu.	transport communic.	commerce	finance assuran.	service socio-cu	adminis. publique	autre	TOTAL
Québec-est	1				2		2	4	3	312	16		340
Québec-ouest	3				2	1	2	2	2	154	4		170
Montmorency	2									29			31
Ste-Foy	1							1	2	166	1		171
Lévis	4				2		1	1	1	81	1		91
Montmagny					1					28			29
Ste-Marie	1				1					14			16
St-Georges					1				1	48	1		51
Thetford	1				1			1	1	42			46
La Malbaie	1									35			36
6191													
Québec-est		1			30	6	25	37	33	481	113		726
Québec-ouest	1	1		1	30	11	20	21	24	238	28		375
Montmorency	1	1			6	2	1	2	1	45	1		60
Ste-Foy					4		6	14	16	256	7		304
Lévis	1	1		1	30	4	5	10	14	124	3		193
Montmagny		1			14	1	2	3	2	44			67
Ste-Marie	1				9	1	1	3	2	21	1		39
St-Georges		1			21	2	3	5	5	74	3		114
Thetford	1			37	9	2	2	7	5	65	3		131
La Malbaie		2		1	4	1	3	2	2	54	2		71

TABLEAU VI (suite)

7112	agricul.	forêt	chasse et pêche	mines	produit manufac.	bâtiment trav. pu.	transport communic.	commerce	finance assuran.	service socio-cu.	adminis. publique	autre	TOTAL
Québec-est	15												15
Québec-ouest	46												46
Montmorency	21												21
Ste-Foy	11												11
Lévis	52												52
Montmagny	4												4
Ste-Marie	17												17
St-Georges	6												6
Thetford	25												25
La Malbaie	15												15
7182													
Québec-est	6												6
Québec-ouest	19												19
Montmorency	9												9
Ste-Foy	5												5
Lévis	21												21
Montmagny	2												2
Ste-Marie	7												7
St-Georges	2												2
Thetford	8												8
La Malbaie	6												6

TABLEAU VI (suite)

7195	agricul.	forêt	chasse et pêche	mines	produit manufac.	bâtiment trav. pu.	transport communic.	commerce	finance assuran.	service socio-cu.	adminis. publique	autre	TOTAL
Québec-est	5				1	18	3	1	1	27	22		79
Québec-ouest	6	1		1	1	32	2	1		13	5		62
Montmorency	3	1				6				3			13
Ste-Foy	2					6	1	1		2			12
Lévis	7				1	11	1			1			21
Montmagny	1					2							3
Ste-Marie	2					3							5
St-Georges	1					4				1			6
Thetford	3			27		5							35
La Malbaie	2	1				2							4
7510													
Québec-est		3			2			1			2		8
Québec-ouest		6			2	1							9
Montmorency		6											6
Ste-Foy		1											1
Lévis		3			2								5
Montmagny		6			1								7
Ste-Marie					1								1
St-Georges'		3			1								4
Thetford		2			1								3
La Malbaie		11											11

TABLEAU VI (suite)

7511	agricul.	forêt	chasse et pêche	mines	produit manufac.	bâtiment trav. pu.	transport communic.	commerce	finance assuran.	service socio-cu	adminis. publique	autre	TOTAL
Québec-est		2			9					1	29		41
Québec-ouest		3								1	7		11
Montmorency		4											4
Ste-Foy		1								1	2		4
Lévis		2									1		3
Montmagny		4											4
Ste-Marie													
St-Georges		2									1		3
Thetford		1									1		2
La Malbaie		7									1		8
7513													
Québec-est		4			3	1	1	1			2		12
Québec-ouest		9			3	1	1						14
Montmorency		10			1								11
Ste-Foy		2											2
Lévis		4			3								7
Montmagny		9			1								10
Ste-Marie					1								1
St-Georges		5			2								7
Thetford		3			1								4
La Malbaie		17											17

TABLEAU VI (suite)

8231	agricul.	forêt	chasse et pêche	mines	produit manufac.	bâtiment trav. pu.	transport communic.	commerce	finance assuran.	service socio-cu.	adminis. publique	autre	TOTAL
Québec-est		1			21			1			2		25
Québec-ouest		1			21			1			1		24
Montmorency		1			4								5
Ste-Foy					3			1					4
Lévis		1			21								22
Montmagny		1			10								11
Ste-Marie					7								7
St-Georges		1			14								15
Thetford					6								6
La Malbaie		2			3								5
8236													
Québec-est					5			1					6
Québec-ouest					5			1					6
Montmorency					1								1
Ste-Foy					1								1
Lévis					5								5
Montmagny					3								3
Ste-Marie					2								2
St-Georges					4								4
Thetford					2								2
La Malbaie					1								1

TABLEAU VI (suite)

8213	agricul.	forêt	chasse et pêche	mines	produit manufac.	bâtiment trav. pu.	transport communic.	commerce	finance assuran.	service socio-cu.	adminis. publique	autre	TOTAL
Québec-est					32			8		9			49
Québec-ouest					33			5		5			43
Montmorency					6					1			7
Ste-Foy					4			3		4			12
Lévis					33			2		2			37
Montmagny					16					1			17
Ste-Marie					10								10
St-Georges					23			1		1			25
Thetford					9			2		1			12
La Malbaie					5					1			6
8215													
Québec-est					25			143	1	4	3		176
Québec-ouest	1				25			80	1	2	1		110
Montmorency	1				5			7					13
Ste-Foy					3			53		2			58
Lévis	1				25			38		1			65
Montmagny					12			12					24
Ste-Marie					8			10					18
St-Georges					17			17		1			35
Thetford					7			26		1			34
La Malbaie					4			43		1			48

TABLEAU VI (suite)

8263	agricul.	forêt	chasse et pêche	mines	produit manufac.	bâtiment trav. pu.	transport communic.	commerce	finance assuran.	service socio-cu.	admis. publique	autre	TOTAL
Québec-est					2								2
Québec-ouest					2								2
Montmorency													
Ste-Foy													
Lévis					2								2
Montmagny					1								1
Ste-Marie					1								1
St-Georges					1								1
Thetford					1								1
La Malbaie													
8265													
Québec-est					1								1
Québec-ouest					1								1
Montmorency													
Ste-Foy													
Lévis					1								1
Montmagny					1								1
Ste-Marie													
St-Georges					1								1
Thetford													
La Malbaie													

TABLEAU VI (suite)

8311	agricul.	forêt	chasse et pêche	mines	produit manufac.	bâtiment trav. pu.	transport communic.	commerce	finance assuran.	service socio-cu.	adminis. publique	autre	TOTAL
Québec-est					3					1	4		8
Québec-ouest					3					1	1		5
Montmorency													
Ste-Foy										1			1
Lévis					3								3
Montmagny					2								2
Ste-Marie													
St-Georges					3								3
Thetford													
La Malbaie													
8313													
Québec-est					36	2	3	4		3	5		53
Québec-ouest					37	4	2	2		1	1		47
Montmorency					7	1							8
Ste-Foy					5	1	1	1		1			9
Lévis					36	1	1	1		1			40
Montmagny					17								17
Ste-Marie					11	1							12
St-Georges					25	1		1					27
Thetford				2	10	1		1					14
La Malbaie		1			5								6

TABLEAU VI (suite)

8319	agricul.	forêt	chasse et pêche	mines	produit manufac.	bâtiment trav. pu.	transport communic.	commerce	financ assuran.	service socio-cu	adminis. publique	autre	TOTAL
Québec-est					3	1		11		1			16
Québec-ouest					3	2		6		1			12
Montmorency					1			1					2
Ste-Foy					1			4		1			6
Lévis					3	1		3					7
Montmagny					2			1					3
Ste-Marie					1			1					2
St-Georges					2			1					3
Thetford					1			2					3
La Malbaie					1			1					2
8333													
Québec-est					7	13		1		2	3		26
Québec-ouest					7	23		1		1	1		33
Montmorency					1	5							6
Ste-Foy					1	4				1			6
Lévis				1	3	8				1			13
Montmagny					3	2							5
Ste-Marie					2	2							4
St-Georges*					6	3							8
Thetford				15	2	4							21
La Malbaie				1	1	2							4

TABLEAU VI (suite)

8335	agricul.	forêt	chasse et pêche	mines	produit manufac.	bâtiment trav. pu.	transport communic.	commerce	finance assuran.	service socio-cu.	adminis. publique	autre	TOTAL
Québec-est					67	16	4	12		23	9		131
Québec-ouest		1		1	69	29	3	7		12	2		114
Montmorency		1			12	6		1		2			22
Ste-Foy					9	5	1	4		10			29
Lévis				1	67	9	1	3		6			87
Montmagny		1			33	2		1		2			39
Ste-Marie					21	3		1		1			26
St-Georges					47	4	1	1		4			57
Thetford				33	18	5		2		1			61
La Malbaie		2			10	2				3			17
8355													
Québec-est		1			11		1	4					17
Québec-ouest		2			11	1	1	2					17
Montmorency		2			2								4
Ste-Foy					1			1					2
Lévis		1			11			1					13
Montmagny		2			5								7
Ste-Marie					3								3
St-Georges		1			7			1					9
Thetford					3			1					4
La Malbaie		3			2								5

TABLEAU VI (suite)

8533	agricul.	forêt	chasse et pêche	mines	produit manufac.	bâtiment trav. pu.	transport communic.	commerce	finance assuran.	service socio-cu.	adminis. publique	autre	TOTAL
Québec-est					10	11	12	11	1	11	9		65
Québec-ouest					11	19	10	6	1	5	2		54
Montmorency					2	4	1	1		1			9
Ste-Foy					1	3	3	4		6	1		18
Lévis					10	6	3	3		3			22
Montmagny					5	1	1	1		1			9
Ste-Marie					3	2	1	1		1			8
St-Georges					7	2	1	1		2			13
Thetford				4	3	3	1	2		2			15
La Malbaie					2	1	1	1		1			6
8534													
Québec-est								1			1		2
Québec-ouest								1					1
Montmorency													
Ste-Foy													
Lévis													
Montmagny													
Ste-Marie													
St-Georges													
Thetford				1									1
La Malbaie													

TABLEAU VI (suite)

8537	agricul.	forêt	chasse et pêche	mines	produit manufac.	bâtiment trav. pu.	transport communic.	commerce	finance assuran.	service socio-cu.	adminis. publique	autre	TOTAL
Québec-est					1		2	26			2		31
Québec-ouest					1	1	2	14			1		19
Montmorency								1					1
Ste-Foy							1	9					10
Lévis					1		1	7					9
Montmagny					1			2					3
Ste-Marie								2					2
St-Georges					1			3					4
Thetford								5					5
La Malbaie								3					3
8541													
Québec-est					26	1		4			4		35
Québec-ouest					26	2		3			1		32
Montmorency					5								5
Ste-Foy					3			1					4
Lévis					26	1		1					28
Montmagny					13								13
Ste-Marie					8								8
St-Georges'					18			1					19
Thetford					7								7
La Malbaie					4								4

TABLEAU VI (suite)

8553	agricul.	forêt	chasse et pêche	mines	produit manufac.	bâtiment trav. pu.	transport communic.	commerce	finance assuran.	service socio-cu.	adminis. publique	autre	TOTAL
Québec-est					74			31		72	4		181
Québec-ouest					75	1		17		4	1		107
Montmorency					13			2		7			22
Ste-Foy					9			11		32			59
Lévis					71			8		19			98
Montmagny					37			3		4			44
Ste-Marie					22			2		2			26
St-Georges					49			4		11			64
Thetford					20			6		10			36
La Malbaie					10			2		8			20
8555													
Québec-est					1								1
Québec-ouest					2								2
Montmorency					1								1
Ste-Foy													
Lévis					1								1
Montmagny													
Ste-Marie													
St-Georges													
Thetford													
La Malbaie													

TABLEAU VI (suite)

8561	agricul.	forêt	chasse et pêche	mines	produit manufac.	bâtiment trav. pu.	transport communic.	commerce	financ assuran.	service socio-cu.	adminis. publique	autre	TOTAL
Québec-est					27			2		14			43
Québec-ouest					27			1		7			35
Montmorency					5					1			6
Ste-Foy					4			1		7			12
Lévis					27			1		4			32
Montmagny					13					1			14
Ste-Marie					9					1			10
St-Georges					19					2			21
Thetford					8					2			10
La Malbaie					5					2			7
8562													
Québec-est					10			2		1			13
Québec-ouest					10			1					11
Montmorency					2								2
Ste-Foy					1			1					2
Lévis					10			1					11
Montmagny					5								5
Ste-Marie					3								3
St-Georges					7								7
Thetford					3								3
La Malbaie					1							2	3

TABLEAU VI (suite)

8563	agricul.	forêt	chasse et pêche	mines	produit manufac.	bâtiment trav. pu.	transport communic.	commerce	finance assuran.	service socio-cu.	adminis. publique	autre	TOTAL
Québec-est					91			8		13	2		114
Québec-ouest					91	1		5		7			104
Montmorency					17					1			18
Ste-Foy					12			3		8			22
Lévis					91			2		4			97
Montmagny					44			1		1			46
Ste-Marie					29			1		1			31
St-Georges					63			1		2			66
Thetford					26			2		2			30
La Malbaie		1			13			1		2			17
8579													
Québec-est					3			1					4
Québec-ouest					3			1					4
Montmorency					1								1
Ste-Foy													
Lévis					3								3
Montmagny					1								1
Ste-Marie					1								1
St-Georges					2								2
Thetford					1								1
La Malbaie													

TABLEAU VI (suite)

8581	agricul.	forêt	chasse et pêche	mines	produit manufac.	bâtiment trav. pu.	transport communic.	commerce	finance assuran.	service socio-cu.	adminis. publique	autre	TOTAL
Québec-est	1	1			25	12	38	577	1	8	53		716
Québec-ouest	2	1			25	22	31	321	1	4	13		420
Montmorency	1	1			5	4	2	27		1			41
Ste-Foy	1				3	4	10	212		4	3		237
Lévis	2	1			25	7	8	153		2	2		200
Montmagny		1			12	1	3	47		1			65
Ste-Marie	1				8	2	2	47					60
St-Georges		1			10	3	4	69		1			96
Thetford	1			6	7	4	3	105			1		127
La Malbaie	1	2			4	2	4	30			1		44
8584													
Québec-est					40	9	12	23	1	10	16		111
Québec-ouest	1	1		2	41	17	10	13	1	5	4		95
Montmorency		1			7	3	1	1		1			14
Ste-Foy		1			5	3	3	9		5	1		27
Lévis	1				40	6	3	6		3	1		60
Montmagny		1			19	1	1	2		1			25
Ste-Marie					13	2	1	2		1			19
St-Georges		1			28	2	1	3		2	1		38
Thetford				75	11	3	1	4		1			95
La Malbaie		2			6	1	1	1		1			12

TABLEAU VI (suite)

8585	agricul.	forêt	chasse et pêche	mines	produit manufac.	bâtiment trav. pu	transport communic.	commerce	finance assuran.	service socio-cu	adminis. publique	autre	TOTAL
Québec-est					4	1	1	7	1	3	2		19
Québec-ouest				1	4	1	1	4	1	1			13
Montmorency					1								1
Ste-Foy					1			3		1			5
Lévis				1	4			2		1			8
Montmagny					2			1					3
Ste-Marie					1			1					2
St-Georges					3			1					4
Thetford				19	1			1					21
La Malbaie				1	1								2
8587													
Québec-est								5					5
Québec-ouest								4					3
Montmorency													
Ste-Foy								3					3
Lévis								1					1
Montmagny													
Ste-Marie													
St-Georges								1					1
Thetford								1					1
La Malbaie													

TABLEAU VI (suite)

8589	agricul.	forêt	chasse et pêche	mines	produit manufac.	bâtiment trav. pu	transport communic.	commerce	finance assuran.	service socio-cu	adminis. publique	autre	TOTAL
Québec-est					8	3	1	18		8	8		46
Québec-ouest					9	5	1	10		4	2		31
Montmorency					2	1		1		1			5
Ste-Foy					1	1		7		4	1		14
Lévis					8	2		5		2			17
Montmagny					4			2		1			7
Ste-Marie					3	1		1					5
St-Georges					6	1		2		1			10
Thetford				10	2	1		3		1			17
La Malbaie					1			1		1			3
8731													
Québec-est					1	4	17	1		1	1		25
Québec-ouest					1	7	14	1					23
Montmorency						1	1						2
Ste-Foy						1	4						5
Lévis.					1	2	4						7
Montmagny						1	1						2
Ste-Marie						1	1						2
St-Georges						1	2						3
Thetford						1	1						2
La Malbaie						1	2						3

TABLEAU VI (suite)

8733	agricul.	forêt	chasse et pêche	mines	produit manufac.	bâtiment trav. pu.	transport communic.	commerce	financ assuran.	service socio-cu.	adminis. publique	autre	TOTAL
Québec-est					8	36	8	2		5		14	73
Québec-ouest					9	65	6	1		2		3	86
Montmorency					2	13				1			16
Ste-Foy					1	11	2	1		2		1	18
Lévis					8	22	2	1		1			34
Montmagny					4	4	1			1			10
Ste-Marie					3	7							10
St-Georges					6	9	1			1			17
Thetford				6	2	11	1			1			21
La Malbaie					1	5	1			1			8
8735													
Québec-est					3	1	53				3		60
Québec-ouest					3	3	43				1		50
Montmorency					1	1	2						4
Ste-Foy						1	13						14
Lévis					3	1	11						15
Montmagny					1		4						5
Ste-Marie					1		2						3
St-Georges					2		6						8
Thetford				1	1	1	4						7
La Malbaie							5						5

TABLEAU VI (suite)

8781	agricul.	forêt	chasse et pêche	mines	produit manufac.	bâtiment trav. pu.	transport communic.	commerce	finance assuran.	service socio-cu.	adminis. publique	autre	TOTAL
Québec-est		1			35	200	9	10	3	30	45		333
Québec-ouest	1	1			36	361	8	6	2	15	11		341
Montmorency	1	1			6	70		1		3			82
Ste-Foy					5	61	2	4	2	16	3		93
Lévis	1	1			35	120	2	3	1	8	1		172
Montmagny		1			17	23	1	1		3			46
Ste-Marie					11	37		1		1			50
St-Georges		1			25	50	1	1	1	5	1		85
Thetford	1			7	10	62	1	2	1	4	1		89
La Malbaie		2			5	25	1	1		3	1		38
8782													
Québec-est					2	30		2		2	2		38
Québec-ouest					2	53		2		1	1		59
Montmorency						10							10
Ste-Foy						9		1		1			11
Lévis					2	18							20
Montmagny					1	4							5
Ste-Marie						6							6
St-Georges					1	7							8
Thetford						9							9
La Malbaie						4							4

TABLEAU VI (suite)

8783	agricul.	forêt	chasse et pêche	mines	produit manufac.	bâtiment trav. pu.	transport communic.	commerce	finance assuran.	service socio-cu.	adminis. publique	autre	TOTAL
Québec-est					1	5					1		7
Québec-ouest					1	9							10
Montmorency						2							2
Ste-Foy						2							2
Lévis					1	3							4
Montmagny					1	1							2
Ste-Marie						1							1
St-Georges					1	1							2
Thetford				1		2							3
La Malbaie						1							1
8785													
Québec-est					9	52	2	10	1	1	22		96
Québec-ouest					8	93	2	5	1		5		114
Montmorency					2	18		1					21
Ste-Foy					1	16	1	4	1		1		24
Lévis					8	31	1	3	1		1		45
Montmagny					4	6		1					11
Ste-Marie					3	10		1					14
St-Georges					5	13		1			1		20
Thetford					2	16		2			1		21
La Malbaie					1	6		1			1		9

TABLEAU VI (suite)

8791	agricul.	forêt	chasse et pêche	mines	produit manufac.	bâtiment trav. pu.	transport communic.	commerce	finance assuran.	service socio-cu.	adminis. publique	autre	TOTAL
Québec-est					10	46	3	3		8	16		86
Québec-ouest					11	83	2	2		4	4		106
Montmorency					2	16				1			19
Ste-Foy					1	14	1	1		4	1		22
Lévis					11	28	1	1		2	1		44
Montmagny					5	5				1			11
Ste-Marie					3	9							12
St-Georges					7	12	1			1	1		22
Thetford					3	14	1	1		1			20
La Malbaie					2	6				1			9
8799													
Québec-est					4	18	2	8	2	2	5		41
Québec-ouest					4	32	1	5	1	1	1		45
Montmorency					1	6							7
Ste-Foy					1	5		3	1	1			11
Lévis					4	11		2	1	1			19
Montmagny					2	2		1					5
Ste-Marie					1	3		1					5
St-Georges					3	4		1					8
Thetford					1	5		2					8
La Malbaie					1	2							3

TABLEAU VI (suite)

9171	agricul.	forêt	chasse et pêche	mines	produit manufac.	bâtiment trav. pu.	transport communic.	commerce	finance assuran.	service socio-cu.	admnis. publique	autre	TOTAL
Québec-est							103			6	4		113
Québec-ouest							83			3	1		87
Montmorency							4			1			5
Ste-Foy							25			3			28
Lévis							22			2			24
Montmagny							8			1			9
Ste-Marie							4						4
St-Georges							11			1			12
Thetford							8			1			9
La Malbaie							10			1			11
9175													
Québec-est	1	5			75	60	355	209	3	29	110		857
Québec-ouest	2	9		3	73	108	287	116	2	19	27		646
Montmorency	1	10			14	21	14	10		4	1		75
Ste-Foy	1	2			10	18	88	77	2	21	7		226
Lévis	2	4		5	76	36	76	56	1	10	3		269
Montmagny		10			37	7	27	17		4			102
Ste-Marie	1				24	11	14	15		2	1		68
St-Georges		5			53	15	39	25	1	6	3		147
Thetford	1	3		129	22	19	28	38	1	5	3		249
La Malbaie	1	16		4	11	8	36	11		4	3		96

TABLEAU VI (suite)

951	agricul.	forêt	chasse et pêche	mines	produit manufac.	bâtiment trav. pu.	transport communic.	commerce	finance assuran.	service socio-cu.	adminis. publique	autre	TOTAL
Québec-est					28		1	1	1	4	6		41
Québec-ouest					29		1	1	1	2	2		36
Montmorency					5								5
Ste-Foy					4					2			6
Lévis					28					1			29
Montmagny					14								14
Ste-Marie					9								9
St-Georges					19					1			20
Thetford					8					1			9
La Malbaie					4					1			5
Québec-est													
Québec-ouest													
Montmorency													
Ste-Foy													
Lévis													
Montmagny													
Ste-Marie													
St-Georges													
Thetford													
La Malbaie													

TABLEAU VII

NOMBRE DE PERSONNES A FORMER DANS LA REGION 3 PAR FONCTION PAR C.M.C.

	Québec-est	Québec-ouest	Montmorency	Ste-Foy	Lévis	Montmagny	Ste-Marie	St-Georges	Thetford	La Malbaie
2163	111	41	4	22	25	14	2	19	66	7
3134	221	108	20	116	57	19	10	33	29	24
3311	23	14	3	10	10	4	3	6	1	3
3313	62	33	6	19	22	12	7	16	8	6
3314	14	10	2	3	7	3	1	4	2	2
3315	24	12	2	8	5	2	2	3	2	2
4111	1954	876	95	626	388	116	81	222	216	123
4113	200	74	6	37	32	8	72	18	15	11
4131	606	337	25	144	162	42	35	81	70	32
4141	125	55	4	25	25	7	5	14	10	7
4143	118	40	3	18	13	4	4	9	6	5
4171	196	110	17	91	56	19	12	32	27	19
4175	146	95	10	42	34	12	8	18	16	15
4192	16	7		2	1	1		1	2	
4197	1168	798	84	458	350	144	96	216	202	98
5133	201	152	21	55	107	47	31	71	41	16
5135	539	316	42	182	170	58	48	86	100	32
5137	1147	661	64	412	340	110	94	169	208	65
5145	100	57	5	37	28	9	12	13	20	5
6120	214	109	20	109	54	19	10	34	28	22
6121	582	278	51	262	136	48	24	86	75	60

TABLEAU VII (suite)

	Québec-est	Québec-ouest	Montmorency	Ste-Foy	Lévis	Montmagny	Ste-Marie	St-Georges	Thetford	La Malbaie
6123	60	30	5	28	15	5	2	8	8	6
6125	702	285	54	283	142	48	25	83	74	59
6143	277	139	25	143	72	25	13	43	37	30
6149	340	170	31	171	91	29	16	51	46	36
6191	726	375	60	304	193	67	39	114	131	71
7112	15	46	21	11	52	4	17	6	25	15
7195	79	62	13	12	21	3	5	6	35	4
7182	6	19	9	5	21	2	7	2	8	6
7510	8	9	6	1	5	7	1	4	3	11
7511	41	11	4	4	3	4		3	2	8
7513	12	14	11	2	7	10	1	7	4	7
8213	49	43	7	12	37	17	10	25	12	5
8215	176	110	13	58	65	24	18	36	33	49
8231	25	24	6	4	22	11	7	15	6	5
8236	6	6	1	1	5	3	2	4	2	1
8263	2	2			2	1	1	1	1	
8265	1	1			1	1		1		
8311	8	5			3	2		3		
8313	53	47	8	12	40	17	11	27	14	6
8319	16	12	2	6	7	3	2	3	3	2
8333	26	33	6	6	13	5	4	8	21	4

TABLEAU VII (suite)

	Québec-est	Québec-ouest	Montmorency	Ste-Foy	Lévis	Montmagny	Ste-Marie	St-Georges	Thetford	La Malbaie
8335	131	114	22	29	87	39	26	57	61	17
8355	17	17	4	2	13	7	3	9	4	5
8533	65	54	9	18	22	9	8	13	15	6
8534	2	1							1	
8537	31	19	1	10	9	3	2	4	5	3
8541	35	32	5	4	28	13	8	19	7	4
8553	181	107	22	59	98	44	26	64	36	20
8555	1	2	1		1					
8561	43	35	6	12	32	14	10	21	10	7
8562	13	11	2	2	11	5	3	7	3	3
8563	114	104	18	22	97	46	31	66	30	17
8579	4	4	1		3	1	1	2	1	
8581	116	420	41	237	200	65	60	96	127	44
8584	111	96	14	27	60	25	15	38	95	12
8585	16	13	1	6	8	3	2	4	21	2
8587	5	3		3	1			1	1	
8589	46	31	5	14	17	7	5	10	17	3
8731	25	23	2	5	7	2	2	3	2	3
8733	73	86	16	18	34	10	10	17	21	8
8735	60	50	4	14	15	5	3	8	6	5
8781	333	341	82	93	172	46	50	85	89	38

TABLEAU VII (suite)

	Québec-est	Québec-ouest	Montmorency	Ste-Foy	Lévis	Montmagny	Ste-Marie	St-Georges	Thetford	La Malbaie
8782	38	59	10	10	20	5	6	8	9	4
8783	7	10	2	2	4	2	1	2	3	1
8785	95	114	21	24	45	11	14	20	21	9
8791	86	106	19	22	44	11	12	22	20	9
8799	41	45	7	11	19	5	5	8	8	3
9171	113	87	5	28	24	9	4	12	9	11
9175	857	646	75	226	269	102	68	147	249	96
951	41	36	5	6	29	14	9	20	9	5

TABLEAU VIII

REPARTITION DES C.M.C. PAR COMMISSION REGIONALE

Amiante	85%	CMC Thetford
	* 15%	autres CMC
C.E.C.Q.	66%	CMC Québec-est
	27%	CMC Québec-ouest
Charlevoix	100%	CMC La Malbaie
Chaudière	100%	CMC St-Georges
	* 25%	autres CMC
Chauveau	42%	CMC Québec-ouest
De Tilly	25%	CMC Lévis
	100%	CMC Ste-Foy
	9%	CMC Québec-ouest
Jean-Talon	32%	CMC Québec-est
Louis-Fréchette	75%	CMC Lévis
	100%	CMC Ste-Marie
Orléans	100%	CMC Montmorency
	3%	CMC Québec-est
Pascal-Taché	100%	CMC Montmagny
	* 20%	autres CMC
Tardivel	22%	CMC Québec-ouest

* Ce % représente la proportion de la population couverte par les autres C.M.C. par rapport au C.M.C. local.

TABLEAU IX

REPARTITION DES PERSONNES A FORMER DE 1976 A 1982 SUR CHAQUE TERRITOIRE DE COMMISSION REGIONALE PAR FONCTION DE TRAVAIL

	Amiante	CECQ	Charlevoix	Chaudière	Chauveau	Tilly	Jean-Talon	Louis-Fréchette	Pascal-Taché	Tardivel	Orléans	TOTAL
2163	66	84	7	24	18	31	37	21	16	9	7	320
3134	29	175	24	41	45	140	73	53	23	24	26	653
3311	3	19	3	6	6	14	8	11	5	3	3	81
3313	8	50	6	17	14	28	20	24	14	7	7	195
3314	2	12	2	5	4	6	5	6	4	2	2	50
3315	2	19	2	4	5	10	8	6	2	3	2	63
4111	216	1527	123	278	368	702	645	372	139	193	152	4715
4113	15	142	11	25	31	52	75	31	10	16	12	370
4131	90	500	32	101	142	215	200	157	50	74	41	1620
4141	10	98	7	18	23	36	41	24	8	12	7	284
4143	6	89	5	11	17	25	39	14	5	9	6	226
4171	27	159	19	40	46	115	65	54	23	24	23	595
4175	16	122	15	21	61	59	30	34	14	20	14	406
4192	2	13		1	3	3	5	11	1	2		41
4197	202	985	98	270	336	618	386	358	172	176	119	3720
5133	41	180	16	85	64	95	132	106	55	33	27	834
5135	100	441	32	108	133	253	178	176	70	70	57	1618
5137	208	935	65	211	278	556	379	349	132	145	100	3358
5145	20	81	5	16	24	49	33	33	11	13	8	293
6120	28	170	22	43	45	133	71	51	23	23	26	635
6121	75	459	60	108	117	321	192	126	58	61	78	1655

TABLEAU IX (suite)

	Amiante	CECQ	Charlevoix	Chaudière	Chauveau	Tilly	Jean-Talon	Louis-Fréchette	Pascal-Taché	Tardivel	Orléans	TOTAL
6123	8	48	6	10	13	35	20	13	6	7	8	174
6125	74	540	59	104	120	345	232	132	58	63	96	1823
6143	37	221	30	54	58	174	91	67	30	31	33	826
6149	46	270	36	64	71	209	112	84	35	37	41	1005
6191	131	580	71	143	158	386	240	184	80	83	103	2159
7112	25	22	15	8	19	28	5	56	5	10	22	215
7182	8	9	6	3	8	12	2	23	2	4	9	86
7195	35	66	4	7	25	27	26	21	4	13	15	239
7510	3	7	11	5	4	3	3	5	8	2	6	57
7511	2	30	8	4	5	6	14	2	5	2	5	83
7513	4	12	7	8	6	5	4	6	12	3	11	78
8213	12	44	6	31	18	25	16	38	20	9	8	227
8215	33	146	48	44	46	84	58	67	29	24	18	597
8231	6	23	5	19	10	12	8	24	13	5	5	130
8236	2	6	1	5	3	3	2	6	4	1	1	34
8263	1	2		1	1	1	1	3	1			12
8265		1		1	1			1	1			5
8311	3	7		4	2	1	3	2	2	1	1	26
8313 .	14	48	6	34	20	28	16	33	2[illegible]	10	10	239
8319	3	14	2	4	5	9	5	7	4	3	2	58
8333	21	26	4	10	14	12	9	14	6	7	7	130

TABLEAU 'X (suite)

	Amiante	CECQ	Charlevoix	Chaudière	Chauveau	Tilly	Jean-Talon	Louis-Fréchette	Pascal-Taché	Tardivel	Orléans	TOTAL
8335	61	116	17	69	47	62	44	70	48	25	26	525
8355	4	16	5	11	7	7	6	13	8	4	4	85
8533	15	58	6	16	7	29	21	25	11	12	11	211
8534	1	1			1		1			2		6
8537	5	25	3	5	8	14	10	9	4	4	1	85
8541	7	32	4	24	13	14	12	29	16	7	6	164
8553	26	95	12	66	39	48	35	83	44	20	18	685
8555		2			1			1		4	1	9
8561	10	38	7	26	15	23	14	34	17	8	7	199
8562	3	12	3	9	5	6	4	11	6	2	2	63
8563	30	103	17	83	44	55	38	104	55	23	21	573
8579	1	4		3	2	1	1	3	1	8	1	25
8581	127	586	44	120	176	325	236	210	78	92	44	2038
8584	95	99	12	48	40	51	37	64	30	21	17	514
8585	21	14	2	5	5	7	5	8	4	3	1	71
8587		4		1	1	3	2	1		1		13
8589	17	38	3	13	13	21	15	18	8	7	6	159
8731	2	23	3	4	10	9	8	7	2	5	2	75
8733	21	71	8	21	36	35	24	36	12	19	18	301
8735	6	54	5	10	21	23	20	14	6	11	4	174
8781	89	312	38	106	143	167	110	179	55	75	92	1366

TABLEAU IX (suite)

	Amiante	CECQ	Charlevoix	Chaudière	Chauveau	Tilly	Jean-Talon	Louis-Fréchette	Pascal-Taché	Tardivel	Orléans	TOTAL
8782	9	40	4	10	24	20	10	21	6	11	11	166
8783	3	8	1	3	4	4	2	4	2	2	2	35
8785	21	94	9	25	48	45	32	48	13	25	24	384
8791	20	86	9	28	45	43	28	45	13	23	22	362
8799	8	39	3	10	19	20	14	19	6	10	8	156
9171	9	98	11	15	37	42	37	22	11	19	8	309
9175	249	740	96	184	271	351	283	270	122	142	100	2808
951	9	37	5	25	15	16	14	31	17	8	6	183

TABLEAU X

REPARTITION DE LA MAIN D'OEUVRE ACTIVE DE LA REGION 3 EN 1982 PAR FONCTION DE TRAVAIL DANS CHAQUE TERRITOIRE DE COMMISSION REGIONALE

	Amiante	CECQ	Charlevoix	Chaudière	Chauveau	Tilly	Jean-Talon	Louis-Fréchette	Pascal-Taché	Tardivel	Orléans	TOTAL
2163	349	333	37	95	71	123	147	83	64	36	28	1366
3134	105	632	87	148	162	505	264	191	83	87	94	2358
3311	11	69	11	22	22	51	29	40	18	11	11	295
3313	30	188	23	64	53	105	75	90	53	26	26	733
3314	9	53	9	22	18	26	22	26	18	9	9	221
3315	8	74	8	15	19	39	31	23	8	12	8	245
4111	825	5833	470	1062	1406	2682	2464	1421	531	737	581	18012
4113	59	561	43	99	122	205	99	122	40	63	47	1460
4131	339	1885	121	381	535	811	754	592	189	279	155	6041
4141	39	379	27	70	89	139	159	93	31	46	27	1099
4143	28	416	23	51	79	117	182	65	23	42	28	1054
4171	95	558	67	140	161	415	228	190	81	84	81	2100
4175	62	472	58	81	236	228	116	132	54	77	54	1570
4192	7	46		4	11	11	18	39	4	7		147
4197	764	3723	370	1021	1270	2336	1459	1353	650	665	450	14061
5133	136	598	53	282	212	315	438	352	183	110	90	2769
5135	344	1517	110	372	458	870	612	605	241	241	196	5566
5137	755	3394	236	766	1009	2018	1376	1267	479	526	363	12189
5145	82	330	20	65	95	200	135	136	45	53	33	1196
6120	79	481	62	122	127	376	201	144	65	65	74	1796
6121	261	1597	209	376	407	1117	668	438	202	212	271	5758

TABLEAU X (suite)

	Amiante	CECQ	Charlevoix	Chaudière	Chauveau	Tilly	Jean-Talon	Louis-Prechette	Pascal-Taché	Tardivel	Orléans	TOTAL
6123	27	161	20	34	44	118	67	44	20	24	37	596
6125	280	2047	224	394	455	1308	879	500	220	239	364	6910
6143	159	948	129	232	249	746	390	287	129	133	142	3544
6149	261	1531	204	363	403	1185	635	476	198	210	232	5698
6191	386	1711	209	422	466	1139	708	543	236	245	304	6369
7112	785	691	471	251	597	879	157	1758	157	314	691	6751
7182	600	675	450	225	600	900	150	1726	150	300	675	6451
7195	142	269	16	28	102	94	106	85	16	53	61	972
7510	12	29	45	21	16	12	12	21	33	8	25	234
7511	6	97	26	13	16	19	45	6	16	6	16	266
7513	38	115	67	77	57	48	38	57	115	29	105	746
8213	68	248	34	175	102	141	90	214	113	51	45	1281
8215	132	584	192	176	184	336	232	268	116	96	72	2388
8231	26	101	22	83	44	53	35	105	57	22	22	570
8236	16	48	8	40	24	24	16	48	32	8	8	272
8263	10	20		10	10	10	10	30	10			110
8265		11		11	11			11	11			55
8311	11	27		15	8	4	12	8	8	4	4	101
8313	60		207	147	86	121	69	143	86	43	43	1031
8319	13	61	9	18	22	40	22	31	18	13	9	256
8333	109	135	21	52	73	63	47	73	31	36	36	676

TABLEAU X (suite)

	Amiante	CECQ	Charlevoix	Chaudière	Chauveau	Tilly	Jean-Talon	Louis-Fréchette	Pascal-Taché	Tardivel	Orléans	TOTAL
8335	254	484	71	288	196	259	183	42	200	104	108	2189
8355	23	90	28	62	39	35	34	73	45	23	23	886
8534	6	6			6		6			12		36
8537	24	118	14	24	38	66	47	42	19	19	5	416
8541	31	142	18	107	58	62	53	129	71	3	27	701
8553	110	401	51	279	165	203	148	350	186	84	76	2053
8555		7			4			4		15	4	34
8561	47	177	33	121	70	107	65	158	79	37	33	927
8562	14	58	14	43	24	29	19	53	29	10	10	303
8563	139	478	79	385	204	255	176	483	255	107	97	2658
8579	8	32		24	16	8	8	24	8	64	8	200
8581	474	2186	164	448	656	1212	880	783	291	343	171	7608
8584	370	385	47	187	156	198	144	249	117	82	68	2005
8585	85	57	8	20	20	28	20	33	16	12	4	303
8587		18		5	5	14	9	4		4		59
8589	64	144	11	49	49	80	57	68	30	27	136	715
8731	16	178	23	31	78	70	62	54	16	39	16	583
8733	129	435	49	129	220	214	147	220	73	116	110	1842
8735	31	276	26	51	108	118	102	72	31	56	20	891
8781	380	1332	162	453	611	713	470	764	235	320	393	5833
8782	39	176	18	44	106	88	44	92	26	48	48	729

TABLEAU X (suite)

	Amiante	CECQ	Charlevoix	Chaudière	Chauveau	Tilly	Jean-Talon	Louis-Fréchette	Pascal-Taché	Tardivel	Orléans	TOTAL
8783	13	35	4	13	17	17	9	17	9	9	9	152
8785	89	399	38	106	204	191	136	204	55	106	102	1630
8791	101	433	45	141	226	216	141	226	65	116	111	1821
8799	36	176	14	45	86	90	63	86	27	45	36	704
9171	53	577	65	88	218	247	218	130	65	112	47	1820
9175	862	2560	332	637	938	1214	979	934	422	491	346	9715
9511	30	125	17	84	51	54	47	104	57	27	121	717

ANNEXE III

. Prévision d'étudiants par profil professionnel par commission scolaire en 1981-1982.

. Nombre de groupe - de 20 étudiants

Nombre de groupe - de 17 étudiants.

ANNEXE III

NOMBRE DE GROUPES/PROFILS MOINS DE 20 ET 17 ETUDIANTS PAR GROUPE EN 1981-1982

C.S.R.	NOMBRE DE PROFILS	DE 17 A 20 ETUDIANTS PAR GROUPE	- DE 17 ETUDIANTS
Amiante	35	1	23
Charlevoix	23	3	15
Chaudière	36	2	13
Chauveau	48	0	10
Jean-Talon	43	6	2
Louis-Préchette	34	0	15
Orléans	35	0	14
Pascal-Taché	39	2	18
Tardivel	23	4	10
Tilly	45	5	15
C.E.C.Q.	53	4	23
TOTAL	414	27 (7%)	158

Moins de 20 étudiants	=	45%
Moins de 17 étudiants	=	38%

PREVISION D'ETUDIANTS PAR PROFIL
PAR C.S.R. EN 1981-82

C.S.R. AMIANTE

CODE C.C.D.P.	PROFILS PROFESSIONNELS	NOMBRE D'ELEVES	
		P.I.	P.C.
	Meuble et construction T.C.	22	16
8781	Travailleur de la construction		10
2163	Dessin T.C.	7	
2163	Dessinateur général	12	
	Electrotechnique T.C.	43	
8733	Electricien de construction	34	
8733	Electromécanicien d'appareils ménagers	17	
8581	Equipement motorisé T.C.		10
8589	Mécanique des véhicules légers	16	
8581	Débosselage		6
8584	Diésel	13	
8581	Mécanique automobile	23	26
8564	Machinerie lourde	11	
8335	Soudeur général T.C.	20	15
8335	Soudeur général	16	
8333	Mécanicien en tôlerie	9	
8563	Couture 4	14	
8563	Couture		10
	Commerce T.C.	106	26
4197	Commis de bureau	15	
4131	Commis comptable	28	
4111	Secrétaire de service	38	
4113	Sténo-dactylo	13	
3134	Infirmière 4	39	
3134	Infirmière 5	22	
8313	Mécanique T.C.	13	7
8313	Mécanique 5	14	7
8584	Mécanique d'entretien		2
6149	Auxiliaire d'intérieur		9
	TOTAL	545	134

PREVISION D'ETUDIANTS PAR PROFIL

PAR C.S.R. EN 1981-82

C.S.R. CHARLEVOIX

CODE C.C.D.P.	PROFILS PROFESSIONNELS	NOMBRE D'ELEVES	
		P.L.	P.C.
	Meuble et construction T.C.	16	16
8781	Travailleur de la construction	9	19
	Electrotechnique T.C.	24	
8733	Electricien de construction	16	
8733	Dépanneur d'appareils électroniques domestiques		
8581	Equipement motorisé T.C.	42	
8581	Equipement motorisé T.C.		9
8581	Débosselage		11
8581	Mécanique automobile	20	9
8335	Soudeur général T.C.	8	
8335	Soudeur général		12
6120	Cuisinier		19
	Commerce T.C.	56	
4131	Commis comptable	13	
4111	Secrétaire de service	31	
4111	Secrétaire médicale	17	
3134	Infirmière 4	12	
3134	Infirmière 5	13	
8313	Mécanique T.C.	9	
8313	Mécanique 5	5	
	TOTAL	298	95

PREVISION D'ETUDIANTS PAR PROFIL
PAR C.S.R. EN 1981-82

C.S.R. CHAUDIERE

CODE C.C.D.P.	PROFILS PROFESSIONNELS	NOMBRE D'ELEVES P.L.	P.C.
	Agrotechnique T.C.	15	
	Foresterie T.C.	22	
	Meuble et construction T.C.	74	69
8781	Travailleur de la construction	50	61
2163	Dessin T.C.	9	
	Electrotechnique T.C.	16	
8733	Electricien de construction	25	
8581	Equipement motorisé T.C.	59	
8581	Equipement motorisé T.C.		54
8581	Débosselage		15
8581	Mécanique automobile	53	36
6143	Soins esthétiques	43	
6143	Coiffure	28	
8553	Couture 4	12	
8533	Couture 5	15	
	Commerce T.C.	209	10
4197	Commis de bureau	13	
4131	Commis comptable	54	
4111	Secrétaire de service	119	
4111	Secrétaire médicale	44	
4113	Sténodactylo	18	
4171	Téléphoniste	13	
3134	Infirmière 4	37	
3134	Infirmière 5	34	
8313	Mécanique T.C.	11	17
8313	Mécanique 5	13	
8335	Soudeur 4	9	12
8335	Soudeur 5	25	
	Auxiliaire d'intérieur 3		35
	Auxiliaire d'intérieur 4		44
	TOTAL	1020	353

PREVISION D'ETUDIANTS PAR PROFIL

PAR C.S.R. EN 1981-82

C.S.R. CHAUVEAU

CODE C.C.D.P.	PROFILS PROFESSIONNELS	NOMBRE D'ELEVES	
		P.L.	P.C.
	Foresterie T.C.	78	
8236	Classeur mesureur	38	
7511	Garde-Forestier	87	
	Agent de conservation de la faune	38	
	Meuble et construction T.C.	69	30
8781	Travailleur de la construction	23	11
2163	Dessin T.C.	44	
2163	Dessinateur général	20	
2163	Dessinateur en mécanique du bâtiment	26	
	Electrotechnique T.C.	74	
8733	Electricien de construction	20	
8733	Dépanneur d'appareils électroniques domestiques	27	
8581	Equipement motorisé T.C.	81	
8581	Equipement motorisé T.C.		44
8589	Mécanicien des véhicules légers	14	
8581	Débosselage		9
8581	Mécanique automobile	27	16
8335	Soudeur général T.C.		28
6120	Cuisinier		27
6143	Soins esthétiques	44	
6143	Esthétiques	10	
8553	Couture 4	14	
8553	Couture 5	25	
8563	Couture		25
	Commerce T.C.	478	23
4197	Commis de bureau	27	
4131	Commis comptable	20	
4111	Secrétaire de service	120	

page suivante...

PRÉVISION D'ÉTUDIANTS PAR PROFIL

PAR C.S.R. EN 1981-82

C.S.R. CHAUVEAU (suite)

CODE C.C.D.P.	PROFILS PROFESSIONNELS	NOMBRE D'ÉLÈVES	
		P.L.	P.C.
4111	Secrétaire juridique	70	
4111	Secrétaire médicale	40	
4113	Sténo-dactylo	59	
4171	Téléphoniste	33	
4143	Opérateur en informatique	29	14
5137	Agent de commercialisation	20	
3134	Infirmière 4	46	
3134	Infirmière 5	44	
9511	Imprimerie T.C.	39	
3314	Dessin publicitaire	22	
9515	Photolithographie	14	
8313	Mécanique T.C.	20	16
8313	Mécanique 5	13	
8313	Outilleur	26	
	TOTAL	1879	243

PREVISION D'ETUDIANTS PAR PROFIL
PAR C.S.R. EN 1981-82

C.S.R. JEAN-TALON

CODE C.C.D.P.	PROFILS PROFESSIONNELS	NOMBRE D'ELEVES	
		P.I.	P.C.
7112	Agro-technique T.C.	28	
7195	Horticulture	42	
8781	Meuble et construction T.C.		66
	Electrotechnique T.C.	52	
8733	Electricien de construction	54	
9550	Opérateur en télécommunication	47	
8581	Equipement motorisé T.C.	49	
8581	Equipement motorisé T.C.		42
8581	Carosserie	23	
8581	Débosselage		18
8581	Mécanique automobile	64	42
8335	Soudeur général T.C.	22	
8335	Soudeur général	22	36
6120	Cuisinier 4	28	17
6120	Cuisinier 5	23	
6125	Service de table 4	20	
6125	Service de table 5	16	
6143	Soins esthétiques	57	19
	Commerce T.C.	261	50
4197	Commis de bureau	42	83
4131	Commis comptable	42	
4111	Secrétaire de service	47	
4113	Sténo-dactylo	62	
4171	Téléphoniste	26	
4143	Opérateur en informatique	23	36
3313	Aménagement d'intérieur 4	57	
3313	Aménagement d'intérieur 5	17	
3313	Photographie	26	

page suivante...

PREVISION D'ETUDIANTS PAR PROFIL

PAR C.S.R. EN 1981-82

C.S.R. JEAN-TALON (suite)

CODE C.C.D.P.	PROFILS PROFESSIONNELS	NOMBRE D'ELEVES	
		P.L.	P.C.
3134	Infirmière 4	29	
3134	Infirmière 5	44	
	Assistant dentaire	29	
9511	Imprimerie T.C.	22	
3314	Dessin publicitaire	19	
8313	Mécanique T.C.	28	18
8313	Mécanique 5	13	
	TOTAL	1334	427

PREVISION D'ETUDIANTS PAR PROFIL
PAR C.S.R. EN 1981-82

C.S.R. LOUIS-FRECHETTE

CODE C.C.D.P.	PROFILS PROFESSIONNELS	NOMBRE D'ELEVES	
		P.L.	P.C.
	Meuble et construction	70	21
8781	Travailleur de la construction	40	21
2163	Dessin T.C.	11	
2163	Cartographie	5	
	Electrotechnique T.C.	43	
8733	Electricien de construction	11	
8733	Dépanneur d'appareils électroniques domestiques	11	
	Electronique industrielle	11	
8581	Equipement motorisé T.C.	81	
8581	Equipement motorisé T.C.		13
8581	Débosselage		12
8584	Diésel	45	
8581	Mécanique automobile	37	12
8584	Machinerie lourde	11	
8335	Soudeur général T.C.	32	
8335	Soudeur général	15	31
6120	Cuisinier	21	6
6125	Service de table		9
6143	Soins esthétiques	25	
6143	Coiffure	71	
	Commerce T.C.	240	8
4197	Commis de bureau	49	
4131	Commis comptable	37	
4111	Secrétaire de service	74	
4113	Sténo-dactylo	57	
3134	Infirmière 4	23	
3134	Infirmière 5	14	
6149	Auxiliaire d'intérieur		5
	TOTAL	984	136

PREVISION D'ETUDIANTS PAR PROFIL
PAR C.S.R. EN 1981-82

C.S.R. ORLEANS

CODE C.C.D.P.	PROFILS PROFESSIONNELS	NOMBRE D'ELEVES	
		P.L.	P.C.
	Meuble et construction T.C.	30	40
8781	Travailleur de la construction	10	39
2163	Dessin T.C.	9	
2163	Dessinateur en mécanique	9	
	Electrotechnique T.C.	49	
8733	Dépanneur d'appareils électroniques domestiques	36	
8735	Installateur en télécommunication	16	
8581	Equipement motorisé T.C.	57	
8581	Equipement motorisé T.C.		47
8581	Débosselage		20
8581	Mécanique automobile	34	19
8335	Soudeur général T.C.	7	31
8335	Soudeur général	13	
8799	Plomberie chauffage	16	13
8533	Réfrigération 4	12	
8533	Réfrigération 5	15	
6143	Soins esthétiques	14	13
	Auxiliaire en soins esthétiques		22
8563	Couture		20
	Commerce T.C.	257	50
4131	Commis comptable	21	
4111	Secrétaire de service	176	
4111	Secrétaire juridique	20	
4111	Secrétaire médicale	20	
4113	Sténo-dactylo	41	
4143	Opérateur en informatique	15	
3134	Infirmière 4	23	
3134	Infirmière 5	20	
	TOTAL	920	314

PREVISION D'ETUDIANTS PAR PROFIL
PAR C.S.R. EN 1981-82

C.S.R. PASCAL-TACHE

CODE C.C.D.P.	PROFILS PROFESSIONNELS	NOMBRE D'ELEVES	
		P.I.	P.C.
7112	Agro-technique T.C.	27	
7182	Production animale	8	
	Foresterie T.C.	25	
7511	Garde-Forestier	25	
	Meuble et construction T.C.	38	32
8781	Travailleur de la Construction	16	13
	Electrotechnique T.C.	25	
8733	Electricien de construction	8	
8581	Equipement motorisé T.C.	33	
8581	Equipement motorisé T.C.		29
8581	Carosserie	6	6
8581	Mécanique automobile	45	34
8335	Soudeur général T.C.	27	31
8335	Soudeur général	16	9
6120	Cuisinier 4	25	13
6143	Soins esthétiques	28	
6143	Esthétiques	11	
	Commerce T.C.	160	18
4197	Commis de bureau	9	
4131	Commis comptable	60	
4111	Secrétaire de service	91	
4111	Secrétaire médicale	14	
3311	Sculpture 5	20	
3311	Sculpture 4	14	
3134	Infirmière 4	21	
3134	Infirmière 5	19	
8313	Mécanique T.C.	16	11
8313	Mécanique 5	7	10
6149	Auxiliaire d'intérieur		14
	TOTAL	794	220

PREVISION D'ETUDIANTS PAR PROFIL
PAR C.S.R. EN 1981-82

C.S.R. TARDIVEL

CODE C.C.D.P.	PROFILS PROFESSIONNELS	NOMBRE D'ELEVES	
		P.L.	P.C.
	Meuble et construction T.C.	23	7
8781	Travailleur de la construction	28	1
	Electrotechnique T.C.	22	
8733	Electricien de construction	28	
8581	Equipement motorisé T.C.	11	
8581	Equipement motorisé T.C.		24
8581	Mécanique automobile	23	17
8335	Soudeur général T.C.	10	6
6120	Cuisinier 4	27	
8563	Couture		4
	Commerce T.C.	113	2
4197	Commis de bureau	19	
4131	Commis comptable	10	
4111	Secrétaire de service	46	
4111	Secrétaire médicale	19	
4113	Sténo-dactylo	18	
8313	Mécanique T.C.	8	
8313	Mécanique 5	8	
	TOTAL	413	61

PREVISION D'ETUDIANTS PAR PROFIL
PAR C.S.R. EN 1981-82

C.S.R. TILLY

CODE C.C.D.P.	PROFILS PROFESSIONNELS	NOMBRE D'ELEVES	
		P.L.	P.C.
	Meuble et construction T.C.	23	32
8781	Travailleur de la construction	15	32
2163	Dessin T.C.	41	
2163	Dessin d'architecture	51	
2163	Topographie	19	
	Electrotechnique T.C.	46	
8537	Dépanneur d'appareils électroniques domestiques	11	
8733	Electromécanicien d'appareils ménagers	19	
8581	Equipement motorisé T.C.	57	
8581	Equipement motorisé T.C.		52
8581	Débosselage		8
8581	Mécanique automobile	28	
8335	Soudeur général T.C.		21
8333	Mécanicien en tôlerie T.C.	9	16
8333	Mécanicien en tôlerie	7	
6143	Soins esthétiques	35	
6143	Coiffure	17	
6143	Esthétiques	18	
8553	Couture 4	14	
8553	Couture 5	12	
	Commerce T.C.	256	31
4197	Commis de bureau	29	22
4131	Commis comptable	50	
4111	Secrétaire de service	132	
4111	Secrétaire juridique	42	
4111	Secrétaire médicale	54	
4113	Sténo-dactylo	35	
4171	Téléphoniste	42	

page suivante...

PRÉVISION D'ÉTUDIANTS PAR PROFIL

PAR C.S.R. EN 1981-82

C.S.R. TILLY (suite)

CODE C.C.D.P.	PROFILS PROFESSIONNELS	NOMBRE D'ÉLÈVES	
		P.L.	P.C.
4143	Opérateur en informatique	35	
3313	Aménagement d'intérieur	10	
3134	Infirmière 4	24	
3134	Infirmière 5	22	
3314	Dessin publicitaire	13	
8313	Mécanique T.C.	24	15
8313	Mécanique 5	7	9
8585	Machine de bureau	18	
	Entretien général 3		15
	Entretien général 4		9
	TOTAL	1215	262

PREVISION D'ETUDIANTS PAR PROFIL

PAR C.S.R. EN 1981-82

C.S.R. C.E.C.Q.

CODE C.C.D.P.	PROFILS PROFESSIONNELS	NOMBRE D'ELEVES	
		P.L.	P.C.
	Meuble et construction T.C.		14
8781	Travailleur de la construction		12
	Laboratoire de travaux publics 4	8	
	Laboratoire de travaux publics 5	3	
8785	Peinture en bâtiment		11
8782	Maçonnerie		11
2163	Dessin T.C.	12	
2163	Dessinateur général	20	
	Electrotechnique T.C.	20	
8733	Electricien de construction	29	
8733	Dépanneur d'appareils électroniques domestiques	18	
8581	Equipement motorisé T.C.	42	
8581	Débosselage		29
8584	Diésel	60	
8581	Mécanique automobile	90	
8335	Soudeur général T.C.	12	10
8335	Soudeur général	9	
8333	Mécanicien en tôlerie		18
8799	Plomberie Chauffage		12
8533	Réfrigération 4	12	
8533	Réfrigération 5	17	
6120	Cuisinier 4	30	
6120	Cuisinier 5	28	
6125	Service de table	11	
6143	Soins esthétiques	44	
6143	Coiffure	108	
6143	Esthétiques	25	
8553	Couture 4	6	
8553	Couture 5	11	

page suivante...

PREVISION D'ETUDIANTS PAR PROFIL

PAR C.S.R. EN 1981-82

C.S.R. C.E.C.Q. (suite)

CODE C.C.D.P.	PROFILS PROFESSIONNELS	NOMBRE D'ELEVES	
		P.L.	P.C.
8555	Couture		25
	Commerce T.C.	205	37
4197	Commis de bureau	29	
4131	Commis comptable	49	
4111	Secrétaire de service	84	
4111	Secrétaire juridique	22	
4111	Secrétaire médicale	37	
4113	Sténo-dactylo	35	
4171	Téléphoniste	25	
4143	Opérateur en informatique	20	
3313	Etalage 4	9	
3313	Etalage 5	8	
3134	Infirmière 4	60	
3134	Infirmière 5	49	
9511	Imprimerie T.C.	25	
9511	Composition	4	
3314	Dessin publicitaire	9	
9511	Impression	8	
9515	Photolithographie	4	
8313	Mécanique T.C.	5	16
8313	Mécanique 5	19	
	TOTAL	1321	195

A N N E X E IV

PREVISION DE LA SITUATION
DES OPTIONS PROFESSIONNELLES TERMINALES
EN 1981-1982

ANNEXE IV

La prévision de la situation des options professionnelles terminales en 1981-1982 a été élaborée, de façon à qualifier chaque profil de viable, en difficulté ou de non viable.

Chaque profil a été analysé en fonction des cinq critères suivants:

1. les ressources humaines;
2. les ressources physiques;
3. la vocation du milieu;
4. les besoins en main-d'oeuvre;
5. les besoins de la main-d'oeuvre.

Etant donné que la situation projetée en 1981-1982 traite le même éventail d'options que celui de 1976-1977, nous n'avons pas considéré les critères 1 et 2 (ressources humaines et physiques) parce qu'ils sont existants dans toutes les C.S.R. Le critère 3 donne un résultat positif lorsque nous dénombrons au moins 150 travailleurs actifs dans le territoire donné. Le chiffre 275 est utilisé pour les fonctions dites commerciales, le chiffre 150 est utilisé pour les fonctions industrielles et de service.

Le critère 4 correspond au besoin en main-d'oeuvre du territoire impliqué. Lorsqu'un besoin de 12 ou plus est indiqué dans les fonctions industrielles et de service et de 23 pour le secteur commercial, ce critère contribue à déclarer l'option viable.

Le critère 5 représente le nombre d'élèves prévus dans ce profil en 1981-1982. Pour qu'un profil soit déclaré viable, il doit obtenir un oui au critère 3, démontrer qu'il y a un besoin d'au moins 12 travailleurs au critère 4 et indiquer que 17 élèves ou plus étaient prévus au critère 5.

Un résultat négatif à un de ces 3 critères nous amenait à déclarer le profil professionnel en difficulté. Un résultat négatif pour les critères 4 et 5 ou 3, 4, 5 regroupés nous amenait à déclarer le profil non viable.

Le même traitement fut appliqué aux troncs communs de secondaire IV et le dernier tableau de l'annexe IV montre le résultat pour chaque c.s. de la région 03.

PREVISION DE LA SITUATION DES OPTIONS PROFESSIONNELLES TERMINALES EN 1981-1982

C.S.R. AMIANTE

LEGENDE:
Critères 3 - Vocation de la région (150 ou 275 travailleurs dans la région)
4 - Besoins en main-d'oeuvre (12 ou 23)
5 - Besoins de la main-d'oeuvre (17 ou 30)

CODES C.C.D.P.	LES OPTIONS	RESULTATS PREVUS			OPTIONS VIABLES	OPTIONS EN DIFFICULTE			OPTIONS NON VIABLES	
		3	4	5		4	5	3-4	4-5	3-4-5
3134	Infirmière-auxiliaire	non	5	22				X		
8781	Menuisier d'atelier	oui	16	10			X			
8733	Electricien de construction	non	8	34				X		
8533	Electromécanicien d'appareils ménagers	non	8	17				X		
8335	Soudeur au gaz et à l'arc métallique	oui	6	15		X				
8335	Soudeur général	oui	6	16		X				
8333	Mécanicien en tôlerie	non	4	9						X
2163	Dessinateur général	oui	11	12					X	
8581	Débosselage	oui	4	6					X	
8581	Mécanique automobile	oui	15	49	X					
8589	Mécanique générale du véhicule léger	non	3	16				X		
8584	Mécanique diésel	oui	14	13			X			
8584	Machinerie lourde	oui	3	11					X	
8584	Homme d'entretien général en mécanique	oui	29	2			X			
8313	Machiniste général II	non	12	14	X					

PROVISION DE LA SITUATION

DES OPTIONS PROFESSIONNELLES

TERMINALES EN 1981-1982

C.S.R. Amiante

LEGENDE:
Critères 3 - Vocation de la région (150 ou 275 travailleurs dans la région)
4 - Besoins en main-d'oeuvre (12 ou 23)
5 - Besoins de la main-d'oeuvre (17 ou 30)

CODES C.C.D.P.	LES OPTIONS	RESULTATS PREVUS			OPTIONS VIABLES	OPTIONS EN DIFFICULTE			OPTIONS NON VIABLES	
		3	4	5		4	5	3-4	4-5	3-4-5
8563	Confection textile	non	5	10						X
6149	Auxiliaire d'intérieur	oui	8	9					X	
4131	Commis comptable	oui	8	28		X				
4197	Commis de bureau	oui	32	15	X					
4111	Secrétaire de service	oui	21	38	X					
4113	Sténo-dactylo	non	3	13						X

PREVISION DE LA SITUATION DES OPTIONS PROFESSIONNELLES TERMINALES EN 1981-1982

C.S.R. Charlevoix

LEGENDE:
Critères 3 - Vocation de la région (150 ou 275 travailleurs dans la région)
4 - Besoins en main-d'oeuvre (12 ou 23)
5 - Besoins de la main-d'oeuvre (17 ou 30)

CODES C.C.D.P.	LES OPTIONS	RESULTATS PREVUS			OPTIONS VIABLES	OPTIONS EN DIFFICULTE			OPTIONS NON VIABLES	
		3	4	5		4	5	3-4	4-5	3-4-5
3134	Infirmière auxiliaire	non	4	13						X
8781	Menuisier d'atelier	oui	6	19		X				
8781	Travailleur de la construction II	oui	6	9					X	
8733	Electricien de construction	non	1	16				X		
8537	Dépanneur d'appareils électroniques domestiques II	non	1	7						X
8335	Soudeur au gaz et à l'arc métallique	non	3	12						X
8581	Débosselage	oui	2	11					X	
8581	Mécanique automobile	oui	6	29		X				
8313	Machiniste général II	non	1	5						X
6120	Cuisine de restaurant et service de table	non	[illegible]	19				X		
4131	Commis comptable	non	[illegible]	13						X
4111	Secrétaire de service	oui	14	31	X					
4111	Secrétaire médicale	oui	2	17		X				

PREVISION DE LA SITUATION DES OPTIONS PROFESSIONNELLES TERMINALES EN 1981-1982

C.S.R. Chaudière

LEGENDE:
Critères 3 - Vocation de la région (150 ou 275 travailleurs dans la région)
4 - Besoins en main-d'oeuvre (12 ou 23)
5 - Besoins de la main-d'oeuvre (17 ou 30)

CODES C.C.D.P.	LES OPTIONS	RESULTATS PREVUS			OPTIONS VIABLES	OPTIONS EN DIFFICULTE			OPTIONS NON VIABLES	
		3	4	5		4	5	3-4	4-5	3-4-5
3134	Infirmière-auxiliaire	oui	7	34		X				
8781	Menuisier d'atelier	oui	18	61	X					
8761	Travailleur de la construction II	oui	9	50	X					
8733	Electricien de construction	non	3	25	X					
8335	Soudeur au gaz et à l'arc métallique	oui	6	12					X	
8335	Soudeur général	oui	6	25		X				
8581	Débosselage	oui	20	15	X					
8581	Mécanique automobile P.L.	oui	16[3]	89	X					
8581	Mécanique automobile P.C.	oui	[illegible]	54	X				X	
8313	Machiniste général II	oui	6	13						
6143	Coiffure	oui	6	28			X			
8533	Vente et mode	non	3	15						X
4131	Commis comptable	oui	17	54	X					
4197	Commis de bureau	oui	46	13			X			
4171	Réceptionniste-téléphoniste	non	7	13						X
4111	Secrétaire de service	oui	46	119	X					

PREVISION DE LA SITUATION DES OPTIONS PROFESSIONNELLES TERMINALES EN 1981-1982

C.S.R. Chaudière

LEGENDE:
Critères 3 - Vocation de la région (150 ou 275 travailleurs dans la région)
4 - Besoins en main-d'oeuvre (12 ou 23)
5 - Besoins de la main-d'oeuvre (17 ou 30)

CODES C.C.D.P.	LES OPTIONS	RESULTATS PREVUS			OPTIONS VIABLES	OPTIONS EN DIFFICULTE			OPTIONS NON VIABLES	
		3	4	5		4	5	3-4	4-5	3-4-5
4111	Secrétaire médicale	oui	15	44	X					
4113	Sténo-dactylo	non	1	18				X		
6149	Auxiliaire d'intérieur	oui	10	44		X				

PREVISION DE LA SITUATION DES OPTIONS PROFESSIONNELLES TERMINALES EN 1961-1962

C.S.R. Chauveau

LEGENDE:
Critères 3 - Vocation de la région (150 ou 275 travailleurs dans la région)
4 - Besoins en main-d'oeuvre (12 ou 23)
5 - Besoins de la main-d'oeuvre (17 ou 30)

CODES C.C.D.P.	LES OPTIONS	RESULTATS PREVUS			OPTIONS VIABLES	OPTIONS EN DIFFICULTE			OPTIONS NON VIABLES	
		3	4	5		4	5	3-4	4-5	3-4-5
7511	Garde-Forestier	non	18	87	X					
7511	Agent de conservation de la faune	non	7	38				X		
8236	Classeur-mesureur	non	1	38				X		
3134	Infirmière-auxiliaire	oui	8	44		X				
8781	Menuisier d'atelier	oui	24	11			X			
8781	Travailleur de la construction II	oui	24	23	X					
8733	Electricien de construction	oui	6	20		X				
8533	Dépanneur d'appareils élect. domest.	oui		27		X				
8335	Soudeur au gaz et à l'arc métallique	oui	8	28		X				
2163	Dessinateur général	non	3	20				X		
2163	Dessinateur en mécanique du bâtiment	non	3	26				X		
8589	Mécanique des véhicules légers	non	2	14						X
8581	Débosselage	oui	6	9					X	
8581	Mécanique automobile	oui	1	43		X				
8313	Machiniste général I	non	6	13						X

PREVISION DE LA SITUATION DES OPTIONS PROFESSIONNELLES TERMINALES EN 1981-1982

C.S.R. Chauveau

LEGENDE:
Critères 3 - Vocation de la région (150 ou 275 travailleurs dans la région)
4 - Besoins en main-d'oeuvre (12 ou 23)
5 - Besoins de la main-d'oeuvre (17 ou 30)

CODES C.C.D.P.	LES OPTIONS	RESULTATS PREVUS			OPTIONS VIABLES	OPTIONS EN DIFFICULTE			OPTIONS NON VIABLES	
		3	4	5		4	5	3-4	4-5	3-4-5
8313	Hatricour	non	6	26				X		
6120	Auxiliaire en cuisine	non	8	27				X		
6143	Esthétique	oui	10	10					X	
8563	Confection-textile	oui	8	25		X				
8523	Habillement et mode	oui	1	25		X				
4131	Commis comptable	oui	24	20			X			
4197	Commis de bureau	oui	54	27	X					
4143	Opérateur en informatique	non	7	29	X			X		
	Opérateur de perforatrice	non	7	14				X		
4171	Réceptionniste-téléphoniste	non	16	33						
4111	Secrétaire de service	oui	60	120	X					
4111	Secrétaire juridique	oui	8	70		X				
4111	Secrétaire médicale	oui	14	40	X					
4113	Séno-dactylo	non	5	59		X				
3314	Dessin publicitaire	non	1	22				X		
9515	Photolithographie		0	14					X	
5137	Agent de commercialisation	oui	57	20			X			

PREVISION DE LA SITUATION DES OPTIONS PROFESSIONNELLES TERMINALES EN 1981-1982

C.S.R. Jean-Talon

LEGENDE:
Critères 3 - Vocation de la région (150 ou 275 travailleurs dans la région)
4 - Besoins en main-d'oeuvre (12 ou 23)
5 - Besoins de la main-d'oeuvre (17 ou 30)

CODES C.C.D.P.	LES OPTIONS	RESULTATS PREVUS			OPTIONS VIABLES	OPTIONS EN DIFFICULTE			OPTIONS NON VIABLES	
		3	4	5		4	5	3-4	4-5	3-4-5
7195	Horticulture	non	4	42				X		
3134	Infirmière auxiliaire	oui	12	44	X					
8781	Menuisier d'atelier	oui	18	66	X					
8733	Electricien de construction	oui	4	54		X				
9559	Opérateur en télécommunication		2	47				X		
8335	Soudeur au gaz et à l'arc métallique	oui	11	36	X					
8335	Soudeur général	oui	10	22		X				
8581	Débosselage	oui	8	18		X				
8581	Carrosserie	oui	8	23	X					
8581	Mécanique automobile	oui	28	106	X					
8315	Machiniste général II	non	5	13						X
6120	Auxiliaire en cuisine	oui	12	17	X					
6120	Cuisine professionnelle	oui	12	23	X					
6125	Service de table	oui	40	20	X					
4131	Commis comptable	oui	32	42	X					
	Auxiliaire commercial	oui	33	83	X					
4197	Commis de bureau	oui	32	42	X					
6143	Soins esthétiques	oui	15	50	X					
6143	Soins esthétiques P.C.	oui	15	19	X					

PREVISION DE LA SITUATION

DES OPTIONS PROFESSIONNELLES

TERMINALES EN 1981-1982

C.S.P. Jean-Talon

LEGENDE:

Critères 3 - Vocation de la région (150 ou 275 travailleurs dans la région)

4 - Besoins en main-d'oeuvre (12 ou 23)

5 - Besoins de la main-d'oeuvre (17 ou 30)

CODES C.C.D.P.	LES OPTIONS	RESULTATS PREVUS			OPTIONS VIABLES	OPTIONS EN DIFFICULTE			OPTIONS NON VIABLES	
		3	4	5		4	5	3-4	4-5	3-4-5
4145	Opérateur en informatique	non	6	23				X		
4143	Opérateur de perforatrice	non	6	36				X		
4171	Réceptionniste-téléphoniste	non	11	26				X		
4111	Secrétaire de service	oui	107	47	X					
4113	Sténo-dactylo	non	11	62				X		
3313	Aménagement d'intérieur	non	3	17				X		
3315	Photographie	non	1	26				X		
3314	Dessin publicitaire	non	1	19				X		
	Assistant dentaire			29	X					

PRÉVISION DE LA SITUATION
DES OPTIONS PROFESSIONNELLES
TERMINALES EN 1981-1982

C.S.R. Louis-Préchette

LÉGENDE:
Critères 3 - Vocation de la région (150 ou 275 travailleurs dans la région)
4 - Besoins en main-d'oeuvre (12 ou 23)
5 - Besoins de la main-d'oeuvre (17 ou 30)

CODES C.C.B.P.	LES OPTIONS	RÉSULTATS PRÉVUS			OPTIONS VIABLES	OPTIONS EN DIFFICULTÉ			OPTIONS NON VIABLES	
		3	4	5		4	5	3-4	4-5	3-4-5
3134	Infirmière-auxiliaire	oui	9	14					X	
8781	Menuisier d'atelier	oui	21	21	X					
8781	Travailleur de la construction	oui	21	40	X					
8733	Electricien de construction	oui	6	11					X	
8537	Dépanneur d'appareils électroniques domestiques	oui		11					X	
	Electronique industrielle			11			X			
8335	Soudeur au gaz et à l'arc métallique	oui	12	31	X					
8335	Soudeur général	oui	12	15	X					
2163	Dessinateur en cartographie	non	4	5						X
8581	Débosselage	oui	7	12					X	
8581	Mécanique automobile	oui	28	49	X					
8584	Mécanique diésel	oui	9	45		X				
8584	Machinerie lourde	oui	2	11					X	
6120	Cuisine de restaurant et service de table	oui	11	4					X	
6120	Cuisine professionnelle	oui	10	21		X				

PREVISION DE LA SITUATION
DES OPTIONS PROFESSIONNELLES
TERMINALES EN 1981-1982

C.S.B. Louis-Préchette

LEGENDE:
Critères 3 - Vocation de la région (150 ou 275 travailleurs dans la région)
4 - Besoins en main-d'oeuvre (12 ou 23)
5 - Besoins de la main-d'oeuvre (17 ou 30)

CODES C.C.D.P.	LES OPTIONS	RESULTATS PREVUS			OPTIONS VIABLES	OPTIONS EN DIFFICULTE			OPTIONS NON VIABLES	
		3	4	5		4	5	3-4	4-5	3-4-5
6143	Coiffure	oui	11	21		X				
6140	Auxiliaire d'intérieur	oui	14	5			X			
4131	Commis comptable	oui	26	37	X					
4197	Commis de bureau	oui	60	49	X					
4111	Secrétaire de service	non	5	74				X		
4113	Sténo-dactylo	non	26	57	X					

PREVISION DE LA SITUATION DES OPTIONS PROFESSIONNELLES TERMINALES EN 1981-1982

C.S.R. Orléans

LEGENDE:
Critères 3 - Vocation de la région (150 ou 275 travailleurs dans la région)
4 - Besoins en main-d'oeuvre (12 ou 23)
5 - Besoins de la main-d'oeuvre (17 ou 30)

CODES C.C.D.P.	LES OPTIONS	RESULTATS PREVUS			OPTIONS VIABLES	OPTIONS EN DIFFICULTE			OPTIONS NON VIABLES	
		3	4	5		4	5	3-4	4-5	3-4-5
3134	Infirmière auxiliaire	non	4	20				X		
8781	Menuisier d'atelier	oui	14	39	X					
8781	Travailleur de la construction	oui	13	10			X			
8537	Dépanneur d'appareils électroniques domestiques	non	3	36				X		
8735	Installateur et réparateur d'équipement de télécommunication	non	1	16				X		
8335	Soudeur au gaz et à l'arc métallique	non	8	31				X		
8335	Soudeur général	non	8	13						X
8533	Installateur mécanicien d'appareils de réfrigération et de climatisation	non	1	15						X
2163	Dessinateur en mécanique	non	1	9						X
8581	Débosselage	oui	2	20		X				
8581	Mécanique automobile	oui	6	53		X				
[illegible]	Soins esthétiques auxiliaires	oui	12	22	X					
8563	Confection-textile	non	4	20				X		
4131	Commis comptable	non	14	21	X					

PREVISION DE LA SITUATION DES OPTIONS PROFESSIONNELLES TERMINALES EN 1981-1982

C.S.R. Orléans

LEGENDE:
Critères 3 - Vocation de la région (150 ou 275 travailleurs dans la région)
4 - Besoins en main-d'oeuvre (12 ou 23)
5 - Besoins de la main-d'oeuvre (17 ou 30)

CODES C.C.D.P.	LES OPTIONS	RESULTATS PREVUS			OPTIONS VIABLES	OPTIONS EN DIFFICULTE			OPTIONS NON VIABLES	
		3	4	5		4	5	3-4	4-5	3-4-5
4143	Opérateur en informatique	non	10	15						X
4111	Secrétaire de service	oui	17	176		X				
4111	Secrétaire juridique	oui	2	20					X	
4111	Secrétaire médicale	oui	6	20					X	
4113	Sténo-dactylo	non	2	41				X		
8799	Plomberie chauffage	non	12	29				X		

PREVISION DE LA SITUATION DES OPTIONS PROFESSIONNELLES TERMINALES EN 1981-1982

C.S.R. Pascal-Taché

LEGENDE:
Critères 3 - Vocation de la région (150 ou 275 travailleurs dans la région)
4 - Besoins en main-d'oeuvre (12 ou 23)
5 - Besoins de la main-d'oeuvre (17 ou 30)

CODES C.C.D.P.	LES OPTIONS	RESULTATS PREVUS			OPTIONS VIABLES	OPTIONS EN DIFFICULTE			OPTIONS NON VIABLES	
		3	4	5		4	5	3-4	4-5	3-4-5
7182	Productions animales	oui	1	8					X	
7511	Garde-Forestier	non	1	25				X		
3134	Infirmière-auxiliaire	non	4	19				X		
8781	Menuisier d'atelier	oui	11	13					X	
8781	Travailleur de la construction II	oui	10	16	X					
8733	Electricien de construction	non	2	8						X
8335	Soudeur au gaz et à l'arc métallique	oui	10	9					X	
8335	Soudeur général	oui	10	16					X	
8581	Débosselage	oui	3	6					X	
8581	Carosserie	oui	3	6					X	
8581	Mécanique automobile	oui	10	79	X					
8313	Machiniste général II	non	3	7						X
6120	Cuisine de restaurant et service de table	non	4	13						X
6143	Esthétique	non	5	11						X
6149	Auxiliaire d'intérieur	oui	6	14					X	

PREVISION DE LA SITUATION
DES OPTIONS PROFESSIONNELLES
TERMINALES EN 1981-1982

C.S.R. Pascal-Taché

LEGENDE:
Critères 3 - Vocation de la région (150 ou 275 travailleurs dans la région)
4 - Besoins en main-d'oeuvre (12 ou 23)
5 - Besoins de la main-d'oeuvre (17 ou 30)

CODES C.C.D.P.	LES OPTIONS	RESULTATS PREVUS			OPTIONS VIABLES	OPTIONS EN DIFFICULTE			OPTIONS NON VIABLES	
		3	4	5		4	5	3-4	4-5	3-4-5
4131	Commis comptable	non	8	60					X	
4197	Commis de bureau	oui	18	9					X	
4111	Secrétaire de service	oui	21	91	X					
4111	Secrétaire médicale	oui	9	14					X	
3311	Sculpture sur bois	non	6	20				X		

PREVISION DE LA SITUATION
DES OPTIONS PROFESSIONNELLES
TERMINALES EN 1981-1982

C.S.R. Tardivel

LEGENDE:
Critères 3 - Vocation de la région (150 ou 275 travailleurs dans la région)
4 - Besoins en main-d'oeuvre (12 ou 23)
5 - Besoins de la main-d'oeuvre (17 ou 30)

CODES C.C.D.P.	LES OPTIONS	RESULTATS PREVUS			OPTIONS VIABLES	OPTIONS EN DIFFICULTE			OPTIONS NON VIABLES	
		3	4	5		4	5	3-4	4-5	3-4-5
8781	Menuisier d'atelier	oui	12	1			X			
8781	Travailleur de la construction	oui	13	28	X					
8733	Electricien de construction	non	3	28				X		
8335	Soudeur au gaz et à l'arc métallique	non	8	6						X
8335	Soudeur général	non	8	10						X
8581	Mécanique automobile	oui	15	40	X					
8313	Machiniste général	non	2	8						X
4131	Commis comptable	oui	12	10					X	
4197	Commis de bureau	oui	16	19					X	
4111	Secrétaire de service	oui	21	46	X					
4111	Secrétaire médicale	oui	10	19					X	
4113	Sténo-dactylo	non	3	18						X
8563	Couture	non	4	4						X

PREVISION DE LA SITUATION
DES OPTIONS PROFESSIONNELLES
TERMINALES EN 1981-1982

C.S.R. Tilly

LEGENDE:
Critères 3 - Vocation de la région (150 ou 275 travailleurs dans la région)
4 - Besoins en main-d'oeuvre (12 ou 23)
5 - Besoins de la main-d'oeuvre (17 ou 30)

CODES C.C.D.P.	LES OPTIONS	RESULTATS PREVUS			OPTIONS VIABLES	OPTIONS EN DIFFICULTE			OPTIONS NON VIABLES	
		3	4	5		4	5	3-4	4-5	3-4-5
3134	Infirmière auxiliaire	oui	24	22	X					
8781	Menuisier d'atelier	oui	20	32	X					
8781	Travailleur de la construction	oui	20	15	X					
8533	Electromécanicien d'appareils ménagers	oui	6	19		X				
8537	Dépanneur d'appareils électroniques domestiques	non	2	11						X
8335	Soudeur au gaz et à l'arc métallique	oui	10	21		X				
8333	Ouvrier de métal en feuille	non	7	16				X		
8333	Mécanicien en tôlerie	non	7	7						X
2163	Dessinateur en architecture et structure	non	8	51				X		
2163	Dessinateur en topographie (arpentage)	non	9	19				X		
8581	Débosselage	oui	11	8					X	
8581	Mécanique automobile	oui	47	28	X					
8313	Machiniste général	non	4	7						X
8585	Mécanicien de machines de bureau	non	1	18				X		
	Entretien général P.C.	non		9						X

PREVISION DE LA SITUATION
DES OPTIONS PROFESSIONNELLES
TERMINALES EN 1981-1982

C.S.R. Tilly

LEGENDE:
Critères 3 - Vocation de la région (150 ou 275 travailleurs dans la région)
4 - Besoins en main-d'oeuvre (12 ou 23)
5 - Besoins de la main-d'oeuvre (17 ou 30)

CODES C.C.D.P.	LES OPTIONS	RESULTATS PREVUS			OPTIONS VIABLES	OPTIONS EN DIFFICULTE			OPTIONS NON VIABLES	
		3	4	5		4	5	3-4	4-5	3-4-5
6143	Coiffure	oui	19	17	X					
6143	Esthétique	oui	10	18		X				
8553	Habillement et mode	oui	8	12					X	
4131	Commis comptable	oui	32	50	X					
4197	Commis de bureau	oui	50	51	X					
	Auxiliaire commercial	oui	50	22	X					
4143	Opérateur en informatique	non	13	35				X		
4171	Réceptionniste-téléphoniste	oui	8	42		X				
4111	Secrétaire de service	oui	78	132	X					
4111	Secrétaire juridique	oui	14	42	X					
4111	Secrétaire médicale	oui	27	54	X					
4113	Sténo-dactylo	non	9	35				X		
3313	Aménagement d'intérieur	non	5	10						X
3314	Dessin publicitaire	non	1	13						X

PREVISION DE LA SITUATION
DES OPTIONS PROFESSIONNELLES
TERMINALES EN 1981-1982

C.S.R. C.E.C.Q.

LEGENDE:
Critères 3 - Vocation de la région (150 ou 275 travailleurs dans la région)
4 - Besoins en main-d'oeuvre (12 ou 23)
5 - Besoins de la main-d'oeuvre (17 ou 30)

CODES C.C.D.P.	LES OPTIONS	RESULTATS PREVUS			OPTIONS VIABLES	OPTIONS EN DIFFICULTE			OPTIONS NON VIABLES	
		3	4	5		4	5	3-4	4-5	3-4-5
3134	Infirmière-auxiliaire	oui	29	49	X					
8781	Menuisier d'atelier	oui	52	12			X			
	Analyste de laboratoire en travaux publics	oui		3					X	
8785	Peinture en bâtiment	oui	16	11			X			
8782	Maçonnerie	oui	5	11					X	
8733	Electricien de construction	oui	6	29		X				
8537	Dépanneur d'appareils électroniques domestiques	oui	6	18			X			
8335	Soudeur au gaz et à l'arc métallique	oui	10	10					X	
8799	Auxiliaire en plomberie-chauffage	oui	6	12					X	
8335	Soudeur général	oui	9	9					X	
	Installateur mécanicien d'appareils de régrigération et de climatisation	oui	10	17		X				
2163	Ouvrier de métal en feuille Dessinateur général	oui	14	18 20	X X					
8581	Débosselage	oui	19	29	X					
8581	Mécanique automobile	oui	79	90	X					

PREVISION DE LA SITUATION
DES OPTIONS PROFESSIONNELLES
TERMINALES EN 1981-1982

C.S.R. C.E.C.O.

LEGENDE:
Critères 3 - Vocation de la région (150 ou 275 travailleurs dans la région)
4 - Besoins en main-d'oeuvre (12 ou 23)
5 - Besoins de la main-d'oeuvre (17 ou 30)

CODES C.C.D.P.	LES OPTIONS	RESULTATS PREVUS			OPTIONS VIABLES	OPTIONS EN DIFFICULTE			OPTIONS NON VIABLES	
		3	4	5		4	5	3-4	4-5	3-4-5
8584	Mécanique diésel	oui	17	60	X					
8313	Machiniste général	oui	8	19		X				
6120	Cuisine professionnelle	oui	28	28	X					
6125	Service de table	oui	90	11			X			
6143	Coiffure	oui	37	108	X					
6143	Esthétique	oui	12	25	X					
8555	Confection-fourrure	non	1	25				X		
8553	Habillement et mode	oui	16	11			X			
4131	Commis comptable	oui	83	49	X					
4197	Commis de bureau	oui	164	29	X					
4143	Opérateur en informatique	oui	24	31	X					
4171	Réceptionniste-téléphoniste	oui	27	25			X			
4111	Secrétaire de service	oui	169	84	X					
4111	Secrétaire juridique	oui	27	22			X			
4111	Secrétaire médicale	oui	51	37	X					

PREVISION DE LA SITUATION

DES OPTIONS PROFESSIONNELLES

TERMINALES EN 1981-1982

C.S.R. C.E.C.Q.

LEGENDE:

Critères 3 - Vocation de la région (150 ou 275 travailleurs dans la région)

4 - Besoins en main-d'oeuvre (12 ou 23)

5 - Besoins de la main-d'oeuvre (17 ou 30)

CODES C.C.D.P.	LES OPTIONS	RESULTATS PREVUS			OPTIONS VIABLES	OPTIONS EN DIFFICULTE			OPTIONS NON VIABLES	
		3	4	5		4	5	3-4	4-5	3-4-5
4113	Sténo-dactylo	oui	24	45	X					
3313	Etalage	oui	8	8					X	
3314	Dessin publicitaire	non	4	9						X
9511	Composition montage	non	3	4						X
9515	Photolithographie	non		4						X
9511	Impressions sur presses offset	non	3	8						X

PREVISION DES TRONCS COMMUNS NON VIABLES

PAR C.S. EN 1981-1982

CODES C.C.O.P.	PROFILS	NOMBRE D'ELEVES	Ariane	Charlevoix	Chaudière	Chauveau	La Prêchette	Orléans	Pascal-Taché	Tardivel	Tilly	C.E.C.Q.
2163	T.C. dessin technique	Le nombre d'élèves prévu dans ces troncs communs est inférieur à 17 élèves.	7		9		11	9				12
8553	T.C. couture habillement		14		12	14					14	6
8313	T.C. mécanique		13	9	11				16	8		5
8581	T.C. P.C. équipement motorisé		10	9			13					
8335	T.C. soudure			8	9			7	16	10		12
8335	T.C. P.C. soudure									6		10
3134	Infirmière auxiliaire 4			12								
8533	Réfrigération 4							12				12
8333	T.C. tôlerie										9	
8781	T.C. P.C. construction											14
	Laboratoire de travaux publics 4											8
3313	T.C. arts appliqués (étalage)											9
6143	T.C. soins esthétiques							14				
3311	T.C. sculpture								14			

A N N E X E V

"OPERATIONNALISATION" (PAR OPTION)

DE L'HYPOTHESE TRANSITOIRE

RETENUE

1- Besoins en main-d'oeuvre
2- Nombre d'élèves prévus
3- V = Viable NV = Non viable
4- Nombre de places/élèves retenues

7195 — Groupe de base

Horticulture ornementale — Profil

56 — Besoins région 3

C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4	C.S.%.	1	2	3	4
Pascal-Taché	1				Louis-Fréchette	3				Tilly	4			*20	C.E.C.Q.	11			
Charlevoix	1				Orléans	2									C.E.C.Q.				
Chaudière	1									Tilly	1				C.E.C.Q.				
Amiante	6									Tilly	6				C.E.C.Q.				
Tardivel	2									Tilly					C.E.C.Q.				
Chauveau	4														C.E.C.Q.				
Jean-Talon	4	42	V	30											C.E.C.Q.				

* Atelier déjà existant dans cette C.S.R. pour le S.E.A.

1- Besoins en main-d'oeuvre
2- Nombre d'élèves prévus
3- V = Viable NV = Non viable
4- Nombre de places/élèves retenues

7182 — Groupe de base

Production animale — Profil

20 — Besoins région 3

C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4
Pascal-Taché		8	V	20	Louis-Fréchette	4				Tilly	2				C.E.C.Q.				
Charlevoix	1				Orléans	2									C.E.C.Q.				
Chaudière	1									Tilly					C.E.C.Q.				
Amiante	1									Tilly					C.E.C.Q.				
Tardivel	1									Tilly					C.E.C.Q.				
Chauveau	1														C.E.C.Q.				
Jean-Talon	V														C.E.C.Q.				

1- Besoins en main-d'oeuvre
2- Nombre d'élèves prévus
3- V = Viable NV = Non viable
4- Nombre de places/élèves retenues

8236 — Groupe de base

Classeur - mesureur — Profil

6 — Besoins région 3

C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4
Pascal-Taché	1				Louis-Fréchette	1				Tilly	1				C.E.C.Q.				
Charlevoix					Orléans										C.E.C.Q.				
Chaudière	1									Tilly					C.E.C.Q.				
Amiante										Tilly					C.E.C.Q.				
Tardivel										Tilly					C.E.C.Q.				
Chauveau	1	1	V	10											C.E.C.Q.				
Jean-Talon	1														C.E.C.Q.				

1- Besoins en main-d'oeuvre
2- Nombre d'élèves prévus
3- V = Viable NV = Non viable
4- Nombre de places/élèves retenues

7511 — Groupe de base

Agent de conservation de la faune
Garde forestier — Profil

19 — Besoins région 3

C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4
Pascal-Taché	1	25			Louis-Fréchette					Tilly	1				C.E.C.Q.	5			
Charlevoix	1				Orléans	1				→	→	→	→	→	C.E.C.Q.				
Chaudière	1				→	→	→	→	→	Tilly					C.E.C.Q.				
Amiante					→	→	→	→	→	Tilly					C.E.C.Q.				
Tardivel					→	→	→	→	→	Tilly					C.E.C.Q.				
Chauveau	1	87	V	20	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	C.E.C.Q.				
Jean-Talon	2				→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	C.E.C.Q.				

* 1 module: agent de conservation
  1 module: garde-forestier

1- Besoins en main-d'oeuvre
2- Nombre d'élèves prévus
3- V = Viable NV = Non viable
4- Nombre de places/élèves retenues

3134 — Groupe de base

Infirmière-auxiliaire — Profil

144 — Besoins région 3

C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4
Pascal-Taché	4	19			Louis-Fréchette	8	14	V	17	Tilly	23	22	V	34	C.E.C.Q.	29	49	V	34
Charlevoix	4	13			Orléans	4	20	V	17	→	→	→	→	→	C.E.C.Q.				
Chaudière	7	34			→	→	→	→	→	Tilly	7				C.E.C.Q.				
Amiante	5	22			→	→	→	→	→	Tilly	5				C.E.C.Q.				
Tardivel	4	44			→	→	→	→	→	Tilly	4				C.E.C.Q.				
Chauveau	8	44	V	17	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	C.E.C.Q.				
Jean-Talon	12	44	V	17	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	C.E.C.Q.				

1- Besoins en main-d'oeuvre
2- Nombre d'élèves prévus
3- V = Viable NV = Non viable
4- Nombre de places/élèves retenues

Assistant dentaire — Profil

7 * — Besoins région 3

Groupe de base

C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4
Pascal-Taché					Louis-Fréchette					Tilly					C.E.C.Q.				
Charlevoix					Orléans					→					C.E.C.Q.				
Chaudière					→					Tilly					C.E.C.Q.				
Amiante					→					Tilly					C.E.C.Q.				
Tardivel					→					Tilly					C.E.C.Q.				
Chauveau					→					→					C.E.C.Q.				
Jean-Talon				1	→					→					C.E.C.Q.				

* Option provinciale

1- Besoins en main-d'oeuvre
2- Nombre d'élèves prévus
3- V = Viable NV = Non viable
4- Nombre de places/élèves retenues

6120 — Groupe de base

Cuisine professionnelle — Profil

104 — Besoins région 3

C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4
Pascal-Taché	3				Louis-Fréchette	6	21	V	17	Tilly	14				C.E.C.Q.	18	28	V	68
Charlevoix	3	19			Orléans	2									C.E.C.Q.				
Chaudière	5									Tilly					C.E.C.Q.				
Amiante	3									Tilly					C.E.C.Q.				
Tardivel	3									Tilly					C.E.C.Q.				
Chauveau	5														C.E.C.Q.				
Jean-Talon	8	23	V	17											C.E.C.Q.				

1- Besoins en main-d'oeuvre
2- Nombre d'élèves prévus
3- V = Viable NV = Non viable
4- Nombre de places/élèves retenues

6125 — Groupe de base

Service de table — Profil

425 — Besoins région 3

C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4
Pascal-Taché	10				Louis-Fréchette	22				Tilly	57				C.E.C.Q.	90	11	V	17
Charlevoix	10				Orléans	16									C.E.C.Q.				
Chaudière	17									Tilly					C.E.C.Q.				
Amiante	12									Tilly					C.E.C.Q.				
Tardivel	11									Tilly					C.E.C.Q.				
Chauveau	20														C.E.C.Q.				
Jean-Talon	40	20	V	17											C.E.C.Q.				

1- Besoins en main-d'oeuvre
2- Nombre d'élèves prévus
3- V = Viable NV = Non viable
4- Nombre de places/élèves retenues

6120
Groupe de base

Cuisine restaurant et Service de table
Profil

44
Besoins région 3

C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4
Pascal-Taché	1				Louis-Fréchette	2	4	V	17	Tilly	8	4			C.E.C.Q.	10	11	V	85
Charlevoix	1				Orléans	2									C.E.C.Q.				
Chaudière	2									Tilly					C.E.C.Q.				
Amiante	2									Tilly					C.E.C.Q.				
Tardivel	1									Tilly					C.E.C.Q.				
Chauveau	2	27	V	17											C.E.C.Q.				
Jean-Talon	12	17	V	17											C.E.C.Q.				

1- Besoins en main-d'oeuvre
2- Nombre d'élèves prévus
3- V = Viable NV = Non viable
4- Nombre de pl·ces/élèves retenues

6143 — Groupe de base

Coiffure — Profil

120 — Besoins région 3

C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4
Pascal-Taché	4				Louis-Fréchette	8	21	V	17	Tilly	20	17	V	34	C.E.C.Q.	24	102	V	34
Charlevoix	4				Orléans	4									C.E.C.Q.				
Chaudière	6	28	V	17						Tilly					C.E.C.Q.				
Amiante	4									Tilly					C.E.C.Q.				
Tardivel	4									Tilly					C.E.C.Q.				
Chauveau	6														C.E.C.Q.				
Jean-Talon	10														C.E.C.Q.				

1- Besoins en main-d'oeuvre
2- Nombre d'élèves prévus
3- V = Viable NV = Non viable
4- Nombre de places/élèves retenues

6143 — Groupe de base

Esthétique — Profil

60 — Besoins région 3

C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4
Pascal-Taché	1	11			Louis-Fréchette	3				Tilly	9	8	V	17	C.E.C.Q.	13	25	V	17
Charlevoix	1				Orléans	2									C.E.C.Q.				
Chaudière	3									Tilly					C.E.C.Q.				
Amiante	2									Tilly					C.E.C.Q.				
Tardivel	1									Tilly					C.E.C.Q.				
Chauveau	3	10	V	17											C.E.C.Q.				
Jean-Talon	5	19	V	17											C.E.C.Q.				

1- Besoins en main-d'oeuvre
2- Nombre d'élèves prévus
3- V = Viable NV = Non viable
4- Nombre de places/élèves retenues

8553 — Groupe de base

Couture (habillement et mode) — Profil

108 — Besoins région 3

C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4
Pascal-Taché	7				Louis-Fréchette	14				Tilly	8	12	V	34	C.E.C.Q.	16	11	V	34
Charlevoix	2				Orléans	3									C.E.C.Q.				
Chaudière	11	15	V	17	→					Tilly					C.E.C.Q.				
Amiante					→					Tilly					C.E.C.Q.				
Tardivel	3	4			→					Tilly					C.E.C.Q.				
Chauveau	7	25	V	17	→					→					C.E.C.Q.				
Jean-Talon	6				→					→					C.E.C.Q.				

1- Besoins en main-d'oeuvre
2- Nombre d'élèves prévus
3- V = Viable NV = Non viable
4- Nombre de places/élèves retenues

8553 — Groupe de base

Couture (confection et textile) — Profil

50 — Besoins région 3

C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4
Pascal-Taché					Louis-Fréchette					Tilly			V	17	C.E.C.Q.		25	V	17
Charlevoix					Orléans		20								C.E.C.Q.				
Chaudière										Tilly					C.E.C.Q.				
Amiante	4	10	V	17						Tilly					C.E.C.Q.				
Tardivel										Tilly					C.E.C.Q.				
Chauveau		25													C.E.C.Q.				
Jean-Talon															C.E.C.Q.				

1- Besoins en main-d'oeuvre
2- Nombre d'élèves prévus
3- V = Viable NV = Non viable
4- Nombre de places/élèves retenues

8313 — Groupe de base

Machiniste — Profil

28 — Besoins région 3

C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4
Pascal-Taché	2				Louis-Fréchette	4				Tilly	3	7	V	17	C.E.C.Q.	5	5	V	17
Charlevoix	1				Orléans										C.E.C.Q.				
Chaudière	4									Tilly					C.E.C.Q.				
Amiante	1									Tilly					C.E.C.Q.				
Tardivel	1									Tilly					C.E.C.Q.				
Chauveau	2														C.E.C.Q.				
Jean-Talon	2														C.E.C.Q.				

1- Besoins en main-d'oeuvre
2- Nombre d'élèves prévus
3- V = Viable NV = Non viable
4- Nombre de places/élèves retenues

8594 — Groupe de base

Mécanique entretien — Profil

12 — Besoins région 3

C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4
Pascal-Taché	1				Louis-Fréchette	1				Tilly	1		V	17	C.E.C.Q.	2			
Charlevoix	1				Orléans	1									C.E.C.Q.				
Chaudière	1									Tilly					C.E.C.Q.				
Amiante	1									Tilly					C.E.C.Q.				
Tardivel	1									Tilly					C.E.C.Q.				
Chauveau	1														C.E.C.Q.				
Jean-Talon	1														C.E.C.Q.				

OPERATIONNALISATION DE L'HYPOTHESE RETENUE PAR PROFIL EN 1981-1982

1- Besoins en main-d'oeuvre
2- Nombre d'élèves prévus
3- V = Viable NV = Non viable
4- Nombre de places/élèves retenues

8313 — Groupe de base

Outilleur — Profil

16 — Besoins région 3

C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4
Pascal-Taché	1				Louis-Fréchette	2				Tilly	2				C.E.C.Q.	3		V	17
Charlevoix					Orléans	1				→	→	→	→	→	C.E.C.Q.				
Chaudière	2				→	→	→	→	→	Tilly					C.E.C.Q.				
Amiante	1				→	→	→	→	→	Tilly					C.E.C.Q.				
Tardivel	1				→	→	→	→	→	Tilly					C.E.C.Q.				
Chauveau	1				→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	C.E.C.Q.				
Jean-Talon	1				→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	C.E.C.Q.				

1- Besoins en main-d'oeuvre
2- Nombre d'élèves prévus
3- V = Viable NV = Non viable
4- Nombre de places/élèves retenues

8733 — Groupe de base

Electricien de construction — Profil

70 — Besoins région 3

C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4
Pascal-Taché	2	8			Louis-Fréchette	6	11	V	17	Tilly	6	V	V	17	C.E.C.Q.	12	29	V	34
Charlevoix	2	16			Orléans	3									C.E.C.Q.				
Chaudière	3	25								Tilly					C.E.C.Q.				
Amiante	4	34								Tilly					C.E.C.Q.				
Tardivel	3	28								Tilly					C.E.C.Q.				
Chauveau	6	20													C.E.C.Q.				
Jean-Talon	4	54													C.E.C.Q.				

1- Besoins en main-d'oeuvre
2- Nombre d'élèves prévus
3- V = Viable NV = Non viable
4- Nombre de places/élèves retenues

8533 — Groupe de base

Electromécanicien d'appareils ménagers — Profil

30 — Besoins région 3

C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4
Pascal-Taché	2				Louis-Fréchette	4				Tilly	5	19	V	34	C.E.C.Q.	10			
Charlevoix	1				Orléans	2				→	→	→	→	→	C.E.C.Q.				
Chaudière	3				→	→	→	→	→	Tilly					C.E.C.Q.				
Amiante	2	17			→	→	→	→	→	Tilly					C.E.C.Q.				
Tardivel	2				→	→	→	→	→	Tilly					C.E.C.Q.				
Chauveau	1				→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	C.E.C.Q.				
Jean-Talon	3				→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	C.E.C.Q.				

1- Besoins en main-d'oeuvre
2- Nombre d'élèves prévus
3- V = Viable NV = Non viable
4- Nombre de places/élèves retenues

8537 — Groupe de base

Dépanneur d'appareils électro-domestiques — Profil

22 — Besoins région 3

C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4
Pascal-Taché	1				Louis-Fréchette	2				Tilly	2				C.E.C.Q.	4		V	17
Charlevoix	1				Orléans										C.E.C.Q.				
Chaudière	1									Tilly					C.E.C.Q.				
Amiante	1									Tilly					C.E.C.Q.				
Tardivel	1									Tilly					C.E.C.Q.				
Chauveau	1														C.E.C.Q.				
Jean-Talon	2														C.E.C.Q.				

1- Besoins en main-d'oeuvre
2- Nombre d'élèves prévus
3- V = Viable NV = Non viable
4- Nombre de places/élèves retenues

9559 — Groupe de base

Opérateur en télécommunication — Profil

1 — Besoins région 3

C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4
Pascal-Taché					Louis-Fréchette					Tilly					C.E.C.Q.				
Charlevoix					Orléans					→					C.E.C.Q.				
Chaudière					→					Tilly					C.E.C.Q.				
Amiante					→					Tilly					C.E.C.Q.				
Tardivel					→					Tilly					C.E.C.Q.				
Chauveau					→					→					C.E.C.Q.				
Jean-Talon					→					→					C.E.C.Q.				

* Non viable ou option provinciale

1- Besoins en main-d'oeuvre
2- Nombre d'élèves prévus
3- V = Viable NV = Non viable
4- Nombre de places/élèves retenues

8335 — Groupe de base

Soudeur général — Profil

73 — Besoins région 3

C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4
Pascal-Taché	8	16	V	17	Louis-Fréchette	15				Tilly					C.E.C.Q.	10	9	V	17
Charlevoix	1				Orléans	2	13								C.E.C.Q.				
Chaudière	12	25	V	17	→					Tilly					C.E.C.Q.				
Amiante	10	16	V	17	→					Tilly					C.E.C.Q.				
Tardivel		10			→					Tilly					C.E.C.Q.				
Chauveau					→										C.E.C.Q.				
Jean-Talon	5	22			→										C.E.C.Q.				

1- Besoins en main-d'oeuvre
2- Nombre d'élèves prévus
3- V = Viable NV = Non viable
4- Nombre de places/élèves retenues

8335 — Groupe de base

Soudeur (gaz et électricité) — Profil

49 — Besoins région 3

C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4
Pascal-Taché		9			Louis-Fréchette	12	31	V	17	Tilly	10	21	V	17	C.E.C.Q.	9	10	V	17
Charlevoix	2	12			Orléans	2	31								C.E.C.Q.				
Chaudière		12								Tilly					C.E.C.Q.				
Amiante		15								Tilly					C.E.C.Q.				
Tardivel	4	6								Tilly					C.E.C.Q.				
Chauveau	8	28	V	17											C.E.C.Q.				
Jean-Talon	2	36													C.E.C.Q.				

1- Besoins en main-d'oeuvre
2- Nombre d'élèves prévus
3- V = Viable NV = Non viable
4- Nombre de places/élèves retenues

8533 — Groupe de base

Réfrigération — Profil

20 — Besoins région 3

C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4
Pascal-Taché	2				Louis-Fréchette	2				Tilly	3				C.E.C.Q.	8		V	17
Charlevoix	1				Orléans	2									C.E.C.Q.				
Chaudière	3									Tilly					C.E.C.Q.				
Amiante	2									Tilly					C.E.C.Q.				
Tardivel	2									Tilly					C.E.C.Q.				
Chauveau	1														C.E.C.Q.				
Jean-Talon	3														C.E.C.Q.				

1- Besoins en main-d'oeuvre
2- Nombre d'élèves prévus
3- V = Viable NV = Non viable
4- Nombre de places/élèves retenues

8333 — Groupe de base

Mécanicien en tôlerie — Profil

15 — Besoins région 3

C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4
Pascal-Taché	1				Louis-Fréchette	1				Tilly	1	7	V	17	C.E.C.Q.	2			
Charlevoix	V				Orléans	1									C.E.C.Q.				
Chaudière	1									Tilly					C.E.C.Q.				
Amiante	2	9								Tilly					C.E.C.Q.				
Tardivel	1									Tilly					C.E.C.Q.				
Chauveau	1														C.E.C.Q.				
Jean-Talon	1														C.E.C.Q.				

1- Besoins en main-d'oeuvre
2- Nombre d'élèves prévus
3- V = Viable NV = Non viable
4- Nombre de places/élèves retenues

8333 — Groupe de base

Ouvrier de métal en feuille — Profil

15 — Besoins région 3

C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4
Pascal-Taché	V				Louis-Fréchette	1				Tilly	1	16			C.E.C.Q.	2	18	V	17
Charlevoix	1				Orléans	V									C.E.C.Q.				
Chaudière	1									Tilly					C.E.C.Q.				
Amiante	1									Tilly					C.E.C.Q.				
Tardivel	V	9								Tilly					C.E.C.Q.				
Chauveau	1														C.E.C.Q.				
Jean-Talon	1														C.E.C.Q.				

1- Besoins en main-d'oeuvre
2- Nombre d'élèves prévus
3- V = Viable NV = Non viable
4- Nombre de places/élèves retenues

8799 — Groupe de base

Plomberie et chauffage — Profil

36 — Besoins région 3

C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4
Pascal-Taché	1				Louis-Fréchette	3				Tilly	3				C.E.C.Q.	4	12	V	34
Charlevoix	1				Orléans	1	29								C.E.C.Q.				
Chaudière	2									Tilly					C.E.C.Q.				
Amiante	1									Tilly					C.E.C.Q.				
Tardivel	2									Tilly					C.E.C.Q.				
Chauveau	3														C.E.C.Q.				
Jean-Talon	2														C.E.C.Q.				

1- Besoins en main-d'oeuvre
2- Nombre d'élèves prévus
3- V = Viable NV = Non viable
4- Nombre de places/élèves retenues

8581 — Groupe de base

Mécanique automobile — Profil

400 — Besoins région 3

C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4
Pascal-Taché	12	79	V	17	Louis-Fréchette	28	49	V	34	Tilly	44	28	V	51	C.E.C.Q.	80	90	V	102
Charlevoix	6	29	V	*17	Orléans	6	53	V	17						C.E.C.Q.				
Chaudière	16	143	V	34						Tilly					C.E.C.Q.				
Amante	16	49	V	34						Tilly					C.E.C.Q.				
Tardivel	12	40	V	34						Tilly					C.E.C.Q.				
Chauveau	24	43	V	34											C.E.C.Q.				
Jean-Talon	32	106	V	34											C.E.C.Q.				

* Besoins en main-d'oeuvre très faibles

1- Besoins en main-d'oeuvre
2- Nombre d'élèves prévus
3- V = Viable NV = Non viable
4- Nombre de places/élèves retenues

8584 — Groupe de base

Machinerie lourde — Profil

17 — Besoins région 3

C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4
Pascal-Taché	2				Louis-Fréchette	1	11	V	17	Tilly	1				C.E.C.Q.	2			
Charlevoix					Orléans										C.E.C.Q.				
Chaudière	1									Tilly					C.E.C.Q.				
Amiante	2	11								Tilly					C.E.C.Q.				
Tardivel	1									Tilly					C.E.C.Q.				
Chauveau	1														C.E.C.Q.				
Jean-Talon	1														C.E.C.Q.				

1- Besoins en main-d'oeuvre
2- Nombre d'élèves prévus
3- V = Viable NV = Non viable
4- Nombre de places/élèves retenues

8584 — Groupe de base

Mécanique diésel — Profil

101 — Besoins région 3

C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4
Pascal-Taché	11				Louis-Fréchette	9	45	V	7	Tilly					C.E.C.Q.	14	60	V	51
Charlevoix	2				Orléans	2									C.E.C.Q.				
Chaudière	7									Tilly					C.E.C.Q.				
Amiante	15	13	V	17						Tilly					C.E.C.Q.				
Tardivel	3									Tilly					C.E.C.Q.				
Chauveau	6														C.E.C.Q.				
Jean-Talon	5														C.E.C.Q.				

1- Besoins en main-d'oeuvre
2- Nombre d'élèves prévus
3- V = Viable NV = Non viable
4- Nombre de places/élèves retenues

8589 — Groupe de base

Méc. de véhicule léger — Profil

36 — Besoins région 3

C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4
Pascal-Taché	1				Louis-Fréchette	3				Tilly	3				C.E.C.Q.	6			
Charlevoix	1				Orléans	1									C.E.C.Q.				
Chaudière	2									Tilly					C.E.C.Q.				
Amiante	3	16	V	17						Tilly					C.E.C.Q.				
Tardivel	1									Tilly					C.E.C.Q.				
Chauveau	2	14	V	17											C.E.C.Q.				
Jean-Talon	3														C.E.C.Q.				

1- Besoins en main-d'oeuvre
2- Nombre d'élèves prévus
3- V = Viable NV = Non viable
4- Nombre de places/élèves retenues

8581 — Groupe de base

Débosselage — Profil

80 — Besoins région 3

C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4
Pascal-Taché	2	6			Louis-Fréchette	5	12	V	17	Tilly	8	8	V	34	C.E.C.Q.	15	29	V	34
Charlevoix	1	11			Orléans	1	20								C.E.C.Q.				
Chaudière	3	15								Tilly					C.E.C.Q.				
Amiante	3	6								Tilly					C.E.C.Q.				
Tardivel	2									Tilly					C.E.C.Q.				
Chauveau	5	9													C.E.C.Q.				
Jean-Talon	6	18													C.E.C.Q.				

1- Besoins en main-d'oeuvre
2- Nombre d'élèves prévus
3- V = Viable NV = Non viable
4- Nombre de places/élèves retenues

8581 — Groupe de base

Carrosserie — Profil

20 — Besoins région 3

C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4
Pascal-Taché	1				Louis-Fréchette	2				Tilly	3				C.E.C.Q.	5			
Charlevoix	V				Orléans										C.E.C.Q.				
Chaudière	1									Tilly					C.E.C.Q.				
Amiante	1									Tilly					C.E.C.Q.				
Tardivel	1									Tilly					C.E.C.Q.				
Chauveau	1														C.E.C.Q.				
Jean-Talon	2	23	V	17											C.E.C.Q.				

1- Besoins en main-d'oeuvre
2- Nombre d'élèves prévus
3- V = Viable NV = Non viable
4- Nombre de places/élèves retenues

8781
Groupe de base

Travailleur de la construction
Profil

165
Besoins région 3

C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4
Pascal-Taché	4	16	V	17	Louis-Fréchette	16	40	V	17	Tilly	14	15	V	17	C.E.C.Q.	26			
Charlevoix	3	9			Orléans	8	10	V	17	→	→	→	→	→	C.E.C.Q.				
Chaudière	9	50	V	17	→	→	→	→	→	Tilly					C.E.C.Q.				
Amiante	7				→	→	→	→	→	Tilly	7				C.E.C.Q.				
Tardivel	6	28	V	17	→	→	→	→	→	Tilly					C.E.C.Q.				
Chauveau	12	23	V	17	→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	C.E.C.Q.				
Jean-Talon	9				→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	C.E.C.Q.				

1- Besoins en main-d'oeuvre
2- Nombre d'élèves prévus
3- V = Viable NV = Non viable
4- Nombre de places/élèves retenues

8781 — Groupe de base

Menuisier d'atelier — Profil

150 — Besoins région 3

C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4
Pascal-Taché	4	13			Louis-Fréchette	16	21	V	17	Tilly	14	32	V	17	C.E.C.Q.	26	12	V	34
Charlevoix	3	19			Orléans	8	39	V	17						C.E.C.Q.				
Chaudière	9	61	V	17						Tilly					C.E.C.Q.				
Amiante	7	10	V	17						Tilly					C.E.C.Q.				
Tardivel	6	1								Tilly					C.E.C.Q.				
Chauveau	12	11	V	17											C.E.C.Q.				
Jean-Talon	9	66	V	17											C.E.C.Q.				

1- Besoins en main-d'oeuvre
2- Nombre d'élèves prévus
3- V = Viable NV = Non viable
4- Nombre de places/élèves retenues

Groupe de base — **Analyste de laboratoire** — **Profil** — **? *** — **Besoins région 3**

C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4
Pascal-Taché					Louis-Fréchette					Tilly					C.E.C.Q.			V	1
Charlevoix					Orléans										C.E.C.Q.				
Chaudière										Tilly					C.E.C.Q.				
Amiante										Tilly					C.E.C.Q.				
Tardivel										Tilly					C.E.C.Q.				
Chauveau															C.E.C.Q.				
Jean-Talon															C.E.C.Q.				

* Option provinciale

1- Besoins en main-d'oeuvre
2- Nombre d'élèves prévus
3- V = Viable NV = Non viable
4- Nombre de places/élèves retenues

8785 — Groupe de base

Peintre en bâtiment — Profil

84 — Besoins région 3

C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4
Pascal-Taché	2				Louis-Fréchette	8				Tilly	7				C.E.C.Q.	16	11	V	17
Charlevoix	2				Orléans	4									C.E.C.Q.				
Chaudière	4									Tilly					C.E.C.Q.				
Amiante	4									Tilly					C.E.C.Q.				
Tardivel	4									Tilly					C.E.C.Q.				
Chauveau	8														C.E.C.Q.				
Jean-Talon	5														C.E.C.Q.				

1- Besoins en main-d'oeuvre
2- Nombre d'élèves prévus
3- V = Viable NV = Non viable
4- Nombre de places/élèves retenues

8782 — Groupe de base

Briqueteur - maçon — Profil

38 — Besoins région 3

C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4
Pascal-Taché	1				Louis-Fréchette	4				Tilly	3				C.E.C.Q.	7	11	V	17
Charlevoix	1				Orléans	2									C.E.C.Q.				
Chaudière	2									Tilly					C.E.C.Q.				
Amiante	2									Tilly					C.E.C.Q.				
Tardivel	2									Tilly					C.E.C.Q.				
Chauveau	4														C.E.C.Q.				
Jean-Talon	2														C.E.C.Q.				

1- Besoins en main-d'oeuvre
2- Nombre d'élèves prévus
3- V = Viable NV = Non viable
4- Nombre de places/élèves retenues

3314 — Groupe de base

Dessin publicitaire — Profil

12 — Besoins région 3

C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4
Pascal-Taché	1				Louis-Fréchette	1				Tilly	1	13			C.E.C.Q.	2	9	V	17
Charlevoix	V				Orléans	1									C.E.C.Q.				
Chaudière	1									Tilly					C.E.C.Q.				
Amiante	V									Tilly					C.E.C.Q.				
Tardivel	V									Tilly					C.E.C.Q.				
Chauveau	1	22													C.E.C.Q.				
Jean-Talon	1	19													C.E.C.Q.				

1- Besoins en main-d'oeuvre
2- Nombre d'élèves prévus
3- V = Viable NV = Non viable
4- Nombre de places/élèves retenues

9515 — Groupe de base

Photo-lithographie — Profil

12 — Besoins région 3

C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4
Pascal-Taché					Louis-Fréchette	1				Tilly	1				C.E.C.Q.	2	4	V	17
Charlevoix	1				Orléans	1									C.E.C.Q.				
Chaudière	1									Tilly					C.E.C.Q.				
Amiante	1									Tilly					C.E.C.Q.				
Tardivel										Tilly					C.E.C.Q.				
Chauveau	1	14													C.E.C.Q.				
Jean-Talon	1														C.E.C.Q.				

1- Besoins en main-d'oeuvre
2- Nombre d'élèves prévus
3- V = Viable NV = Non viable
4- Nombre de places/élèves retenues

9511
Groupe de base

Composition et impression
Profil

30
Besoins région 3

C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4
Pascal-Taché					Louis-Fréchette	5				Tilly	3				C.E.C.Q.	6	12	V	34
Charlevoix	1				Orléans	1									C.E.C.Q.				
Chaudière	4									Tilly					C.E.C.Q.				
Amiante	2									Tilly					C.E.C.Q.				
Tardivel	1									Tilly					C.E.C.Q.				
Chauveau	3														C.E.C.Q.				
Jean-Talon	2														C.E.C.Q.				

1- Besoins en main-d'oeuvre
2- Nombre d'élèves prévus
3- V = Viable NV = Non viable
4- Nombre de places/élèves retenues

4197
Groupe de base

Commis de bureau
Profil

653
Besoins région 3

C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4
Pascal-Taché	22	9	V	30	Louis-Fréchette	45	49	V	60	Tilly	77	51	V	60	C.E.C.Q.	123	29	V	30
Charlevoix	12				Orléans	15									C.E.C.Q.				
Chaudière	34	13	V	30						Tilly					C.E.C.Q.				
Amiante	26	15	V	30						Tilly					C.E.C.Q.				
Tardivel	22	19	V	30						Tilly					C.E.C.Q.				
Chauveau	42	27	V	30											C.E.C.Q.				
Jean-Talon	48	42	V	60											C.E.C.Q.				

1- Besoins en main-d'oeuvre
2- Nombre d'élèves prévus
3- V = Viable NV = Non viable
4- Nombre de places/élèves retenues

4131
Groupe de base

Commis-comptable
Profil

374
Besoins région 3

C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4
Pascal-Taché	8	60			Louis-Fréchette	26	37	V	30	Tilly	36	50	V	60	C.E.C.Q.	83	49	V	60
Charlevoix	5	13			Orléans	7	21								C.E.C.Q.				
Chaudière	17	54								Tilly					C.E.C.Q.				
Amiante	15	28								Tilly					C.E.C.Q.				
Tardivel	12	10								Tilly					C.E.C.Q.				
Chauveau	24	20	V	30											C.E.C.Q.				
Jean-Talon	33	42	V	30											C.E.C.Q.				

1- Besoins en main-d'oeuvre
2- Nombre d'élèves prévus
3- V = Viable NV = Non viable
4- Nombre de places/élèves retenues

4113 — Groupe de base

Sténo-dactylo — Profil

87 — Besoins région 3

C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4
Pascal-Taché	2				Louis-Fréchette	5	57			Tilly	9	35	V	30	C.E.C.Q.	23	45	V	30
Charlevoix	2				Orléans	2	41								C.E.C.Q.				
Chaudière	4	18								Tilly					C.E.C.Q.				
Amiante	2	13								Tilly					C.E.C.Q.				
Tardivel	3	18								Tilly					C.E.C.Q.				
Chauveau	5	59													C.E.C.Q.				
Jean-Talon	4	62													C.E.C.Q.				

1- Besoins en main-d'oeuvre
2- Nombre d'élèves prévus
3- V = Viable NV = Non viable
4- Nombre de places/élèves retenues

4111 — Groupe de base

Secrétaire de service — Profil

660 — Besoins région 3

C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4
Pascal-Taché	13	91	V	30	Louis-Fréchette	36	74	V	60	Tilly	70	132	V	120	C.E.C.Q.	153	84	V	90
Charlevoix	13	31	V	30	Orléans	15	176	V	30						C.E.C.Q.				
Chaudière	28	119	V	60						Tilly					C.E.C.Q.				
Amante	21	38	V	60						Tilly					C.E.C.Q.				
Tardivel	19	46	V	30						Tilly					C.E.C.Q.				
Chauveau	36	120	V	90											C.E.C.Q.				
Jean-Talon	65	47	V	60											C.E.C.Q.				

1- Besoins en main-d'oeuvre
2- Nombre d'élèves prévus
3- V = Viable NV = Non viable
4- Nombre de places/élèves retenues

4111 — Groupe de base

Secrétaire juridique — Profil

165 — Besoins région 3

C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4
Pascal-Taché	3				Louis-Fréchette	9				Tilly	18	42	V	30	C.E.C.Q.	38	22	V	30
Charlevoix	5				Orléans	4	20								C.E.C.Q.				
Chaudière	7									Tilly					C.E.C.Q.				
Amiante	5									Tilly					C.E.C.Q.				
Tardivel	5									Tilly					C.E.C.Q.				
Chauveau	9	70	V	30											C.E.C.Q.				
Jean-Talon	16														C.E.C.Q.				

1- Besoins en main-d'oeuvre
2- Nombre d'élèves prévus
3- V = Viable NV = Non viable
4- Nombre de places/élèves retenues

4111
Groupe de base

Secrétaire médicale
Profil

275
Besoins région 3

C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4
Pascal-Taché	6	14			Louis-Fréchette	15				Tilly	30	54	V	30	C.E.C.Q.	64	37	V	30
Charlevoix	5	17			Orléans	6	20	V	30						C.E.C.Q.				
Chaudière	12	44	V	30						Tilly					C.E.C.Q.				
Amiante	9									Tilly					C.E.C.Q.				
Tardivel	8	19								Tilly					C.E.C.Q.				
Chauveau	15	40	V	30											C.E.C.Q.				
Jean-Talon	27														C.E.C.Q.				

1- Besoins en main-d'oeuvre
2- Nombre d'élèves prévus
3- V = Viable NV = Non viable
4- Nombre de places/élèves retenues

4171
Groupe de base

Réceptionniste - téléphoniste
Profil

138
Besoins région 3

C.S.R.	1	2	3	4
Pascal-Taché	4			
Charlevoix	3			
Chaudière	7	13		
Amiante	7			
Tardivel	4			
Chauveau	8	33		
Jean-Talon	11	26		

C.S.R.	1	2	3	4
Louis-Fréchette	9			
Orléans	4			

C.S.R.	1	2	3	4
Tilly	19	42	V	60
Tilly				
Tilly				
Tilly				

C.S.R.	1	2	3	4
C.E.C.Q.	27	25	V	60
C.E.C.Q.				
C.E.C.Q.				
C.E.C.Q.				
C.E.C.Q.				
C.E.C.Q.				
C.E.C.Q.				

1- Besoins en main-d'oeuvre
2- Nombre d'élèves prévus
3- V = Viable NV = Non viable
4- Nombre de places/élèves retenues

4143 — Groupe de base

Opérateur de perforatrice — Profil

17 — Besoins région 3

C.S.R.	1	2	3	4
Pascal-Taché	V			
Charlevoix	V			
Chaudière	1			
Amiante	V			
Tardivel	1			
Chauveau	1	14	V	17
Jean-Talon	2	36		

C.S.R.	1	2	3	4
Louis-Fréchette	1			
Orléans	V			

C.S.R.	1	2	3	4
Tilly	2			
Tilly				
Tilly				
Tilly				

C.S.R.	1	2	3	4
C.E.C.Q.	5			
C.E.C.Q.				
C.E.C.Q.				
C.E.C.Q.				
C.E.C.Q.				
C.E.C.Q.				
C.E.C.Q.				

1- Besoins en main-d'oeuvre
2- Nombre d'élèves prévus
3- V = Viable NV = Non viable
4- Nombre de places/élèves retenues

4143 — Groupe de base

Opérateur en informatique — Profil

33 — Besoins région 3

C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4
Pascal-Taché	1				Louis-Fréchette	1				Tilly	2	35	V	17	C.E.C.Q.	10	31	V	17
Charlevoix	1				Orléans	1	15								C.E.C.Q.				
Chaudière	1									Tilly					C.E.C.Q.				
Amiante	1									Tilly					C.E.C.Q.				
Tardivel	1									Tilly					C.E.C.Q.				
Chauveau	2	29													C.E.C.Q.				
Jean-Talon	5	23													C.E.C.Q.				

1- Besoins en main-d'oeuvre
2- Nombre d'élèves prévus
3- V = Viable NV = Non viable
4- Nombre de places/élèves retenues

5137 — Groupe de base

Agent de commercialisation — Profil

784 — Besoins région 3

C.S.R.	1	2	3	4
Pascal-Taché	22			
Charlevoix	11			
Chaudière	35			
Amiante	35			
Tardivel	24			
Chauveau	46	20	V	60
Jean-Talon	63			

C.S.R.	1	2	3	4
Louis-Fréchette	58			
Orléans	17			

C.S.R.	1	2	3	4
Tilly	93			
Tilly				
Tilly				
Tilly				

C.S.R.	1	2	3	4
C.E.C.Q.	156			
C.E.C.Q.				
C.E.C.Q.				
C.E.C.Q.				
C.E.C.Q.				
C.E.C.Q.				
C.E.C.Q.				

1- Besoins en main-d'oeuvre
2- Nombre d'élèves prévus
3- V = Viable NV = Non viable
4- Nombre de places/élèves retenues

4197
Groupe de base

Auxiliaire commerciale
Profil

215
Besoins région 3

C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4
Pascal-Taché	7				Louis-Fréchette	15				Tilly	26	22	V	17	C.E.C.Q.	41	37	V	17
Charlevoix	4				Orléans	5									C.E.C.Q.				
Chaudière	11									Tilly					C.E.C.Q.				
Amiante	8									Tilly					C.E.C.Q.				
Tardivel	7									Tilly					C.E.C.Q.				
Chauveau	14														C.E.C.Q.				
Jean-Talon	16	83	V	34											C.E.C.Q.				

1- Besoins en main-d'oeuvre
2- Nombre d'élèves prévus
3- V = Viable NV = Non viable
4- Nombre de places/élèves retenues

3313 — Groupe de base

Etalagiste — Profil

15 — Besoins région 3

C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4
Pascal-Taché	1				Louis-Fréchette	2				Tilly	2				C.E.C.Q.	4		V	17
Charlevoix					Orléans										C.E.C.Q.				
Chaudière	1									Tilly					C.E.C.Q.				
Amiante	1									Tilly					C.E.C.Q.				
Tardivel										Tilly					C.E.C.Q.				
Chauveau	1														C.E.C.Q.				
Jean-Talon	31														C.E.C.Q.				

1- Besoins en main-d'oeuvre
2- Nombre d'élèves prévus
3- V = Viable NV = Non viable
4- Nombre de places/élèves retenues

3313
Groupe de base

Aménagement d'intérieur
Profil

34
Besoins région 3

C.S.R.	1	2	3	4
Pascal-Taché				
Charlevoix	1			
Chaudière	2			
Amiante				
Tardivel	1			
Chauveau	1			
Jean-Talon	2	17	V	17

C.S.R.	1	2	3	4
Louis-Fréchette	2			
Orléans	1			

C.S.R.	1	2	3	4
Tilly	3	10	V	17
Tilly				
Tilly				
Tilly				

C.S.R.	1	2	3	4
C.E.C.Q.	4	8		
C.E.C.Q.				
C.E.C.Q.				
C.E.C.Q.				
C.E.C.Q.				
C.E.C.Q.				
C.E.C.Q.				

1- Besoins en main-d'oeuvre
2- Nombre d'élèves prévus
3- V = Viable NV = Non viable
4- Nombre de places/élèves retenues

3315 — Groupe de base

Photographie — Profil

14 — Besoins région 3

C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4
Pascal-Taché	1				Louis-Fréchette	1				Tilly	1				C.E.C.Q.	1			
Charlevoix	1				Orléans	1									C.E.C.Q.				
Chaudière	1									Tilly					C.E.C.Q.				
Amiante	1									Tilly					C.E.C.Q.				
Tardivel	1									Tilly					C.E.C.Q.				
Chauveau	1														C.E.C.Q.				
Jean-Talon	1	26	V	17											C.E.C.Q.				

1- Besoins en main-d'oeuvre
2- Nombre d'élèves prévus
3- V = Viable NV = Non viable
4- Nombre de places/élèves retenues

3311 — Groupe de base

Sculpture — Profil

19 — Besoins région 3

C.S.R.	1	2	3	4
Pascal-Taché	1	20	V	17
Charlevoix	1			
Chaudière	1			
Amiante	1			
Tardivel	1			
Chauveau	2			
Jean-Talon	1			

C.S.R.	1	2	3	4
Louis-Fréchette	2			
Orléans	1			

C.S.R.	1	2	3	4
Tilly	5			
Tilly				
Tilly				
Tilly				

C.S.R.	1	2	3	4
C.E.C.Q.	3			
C.E.C.Q.				
C.E.C.Q.				
C.E.C.Q.				
C.E.C.Q.				
C.E.C.Q.				
C.E.C.Q.				

1- Besoins en main-d'oeuvre
2- Nombre d'élèves prévus
3- V = Viable NV = Non viable
4- Nombre de places/élèves retenues

2163
Groupe de base

Dessinateur (carto-topo.) (méc.) (général)
Profil

53
Besoins région 3

C.S.R.	1	2	3	4
Pascal-Taché	3			
Charlevoix	1			
Chaudière	4			
Amiante	11	12	V	17
Tardivel	1			
Chauveau	3	46		
Jean-Talon	5			

C.S.R.	1	2	3	4
Louis-Fréchette	4	5		
Orléans	1	9		

C.S.R.	1	2	3	4
Tilly	5	70	V	17
Tilly	4			
Tilly				
Tilly	1			

C.S.R.	1	2	3	4
C.E.C.Q.	14	20	V	34
C.E.C.Q.	2			
C.E.C.Q.				
C.E.C.Q.				
C.E.C.Q.				
C.E.C.Q.	3			
C.E.C.Q.	5			

1- Besoins en main-d'oeuvre
2- Nombre d'élèves prévus
3- V = Viable NV = Non viable
4- Nombre de places/élèves retenues

6149 — Groupe de base

Auxiliaire d'intérieur — Profil

231 — Besoins région 3

C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4	C.S.R.	1	2	3	4
Pascal-Taché	6	14	V	17	Louis-Fréchette	14	5	V	17	Tilly	35				C.E.C.Q.	45			
Charlevoix	6				Orléans	7									C.E.C.Q.				
Chaudière	11	44	V	17						Tilly					C.E.C.Q.				
Amiante	8	9	V	17						Tilly					C.E.C.Q.				
Tardivel	6									Tilly					C.E.C.Q.				
Chauveau	12														C.E.C.Q.				
Jean-Talon	19														C.E.C.Q.				